Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

Nos Ancêtres

VIE & MÉTIERS

N° 57
septembre-octobre 2012
6 €

LIRE • VOIR • SURFER • VISITER • CHERCHER • DÉCOUVRIR

Belgique, Luxembourg : 6,50 € • Suisse : 9,80 CHF Portugal : 7 € • Canada : 9,95 CAD • DOM : 6 € • Polynésie : 820 XPF

Le temps de l'Enfance

Naissance, éducation, travail des enfants, décès…

LA GAZETTE

- L'art populaire, ses marques et symboles
- Les phénomènes inexpliqués dans l'Histoire
- Ernest Cognacq, le bon Samaritain des grands magasins

ILLUSTRATIONS ET GRAVURES D'ÉPOQUE | TOUTE L'ACTUALITÉ AUTOUR DES MÉTIERS

martin média
L 17664 - 57 - F: 6,00 € - RD

Le Dictionnaire des outils

La plus fabuleuse somme d'informations jamais rassemblées

■ **Plus de 10 000 outils répertoriés** : outils de métiers, instruments et ustensiles pour l'agriculture, la viticulture, le jardinage, le travail du bois… L'aboutissement de 35 années de passion !

■ **1 820 croquis et 800 illustrations** indispensables à la description et à la compréhension.

■ **1 300 citations d'auteur** et une richesse anecdotique qui séduira passionnés et chercheurs.

- Format : 17,5 x 26 cm
- 740 pages

65 €*
Frais d'envoi gratuits

Une occasion unique pour découvrir la vie de nos ancêtres !

Ouvrage récompensé du Prix de l'Académie Française

À découper ou photocopier

BON DE COMMANDE

à renvoyer à : **Nos Ancêtres Vie & métiers - CDE - 10 avenue Victor-Hugo 55800 Revigny-sur-Ornain**
Tél. N° Indigo 0 825 82 63 63 - Fax 03 29 70 56 74

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
E-mail .....

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rfgenealogie.com

■ **OUI, je désire recevoir un exemplaire du**
DICTIONNAIRE DES OUTILS
au prix unitaire de 65 €* Réf. OUTILS

MODE DE RÈGLEMENT

❒ par chèque ci-joint, à l'ordre de Nos Ancêtres

❑ par carte bancaire : n° : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration : |_|_| |_|_| Code CVC |_|_|_| Signature : *(uniquement pour CB)*

Code vérification client (trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

L'HISTOIRE DES HOMMES SANS HISTOIRES

DÉCOUVREZ UN UNIVERS PASSIONNANT POUR SEULEMENT

2,70 €* PAR MOIS

6 numéros par an

pour mieux comprendre le vécu quotidien des femmes et des hommes d'antan…

MÉTIERS ■ ACTIVITÉS ■ TECHNIQUES & PRODUCTIONS ■ SALAIRES & PRIX ■ CORPORATIONS & COMPAGNONNAGES ■ VIE QUOTIDIENNE ■ COSTUMES ■ RELIGION ■ CROYANCES & SUPERSTITIONS ■ CHANSONS ■ PROVERBES ■ TÉMOIGNAGES…

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : **Nos Ancêtres** - ABT
10 avenue Victor-Hugo - 55800 REVIGNY
N° Indigo 0 825 82 63 63 (0,15 €/min) ou 03 29 70 57 44

❑ **OUI**, je désire **m'abonner à** Nos Ancêtres VIE & MÉTIERS

	France (Métropole)	DOM (avion) U.E.
❑ pour **1 an** (6 n°)	32,40 €	39,40 €
❑ pour **2 ans** (12 n°)	61,50 €	75,50 €

32,40 €* au lieu de ~~36 €~~

❑ **OUI**, je désire **m'abonner à** Nos Ancêtres VIE & MÉTIERS **+ Généalogie** La revue française de

pour **1 an** (14 n°s), **au prix de 63,20 €*** au lieu de ~~79 €~~

Code promotion ANAV0003

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail .....

* Tarifs France métropolitaine. Autres destinations, consulter www.rfgenealogie.com

Mode de règlement

❑ par chèque ci-joint, à l'ordre de **Nos Ancêtres**

❑ par carte bancaire Date d'expiration |_|_|_|_|

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

CVC |_|_|_|
Code vérification client
(3 derniers chiffres du numéro figurant au verso de votre carte)

Signature
(uniquement pour CB)

Nos Ancêtres
VIE & METIERS

6€ le numéro
frais d'envoi gratuits

Avec plus de 3000 pages (depuis sa création), NOS ANCÊTRES est une véritable encyclopédie de référence, chaque numéro thématique offrant une documentation de premier ordre sur les activités de nos aïeux.

Profitez de cette mine d'informations variées

Abatteur – n°11 (A)
Abeilleur – n°18 (A)
Aérostier – n°5 (A), n°7 (C)
Affaneur – n°12 (N)
Agent des P.T.T. – n°51 (A)
Agioteur – n°10 (C), n°51 (N), n°52 (A)
Aiguilleur – n°42 (N)
Ajusteur en monnaies – n°10 (A)
Alchimiste – n°9 (A), n°10 (N), n°36 (N), n°46 (N), n°54
Amidonnier – n°2 (C), n°55 (A)
Amodieur – n°23 (N)
Apiculteur – n°18 (A)
Apothicaire – n°9 (A), n°31 (C)
Apprenti – n°57 (N)
Apponceuse – n°54 (N)
Arbalétrier – n°16 (A)
Archetier – n°27 (N)
Architecte – n°21 (A)
Arçonnier – n°14 (C)
Arctier – n°16 (A)
Argentier – n°15 (N)
Armateur – n°6 (C)
Armurier – n°16 (A)
Arpenteur – n°8 (N)
Arquebusier – n°7 (C), n°16 (A)
Arsenaux (ouvrier des) – n°12 (N), n°16 (A)
Artillier – n°16 (N)
Astrologue – n°36 (A)
Aubergiste – n°12 (N), n°24 (A), n°36 (A)
Aumônier – n°7 (A)
Avocat – n°13 (A)
Avocat général – n°13 (A)
Avoué – n°29 (N)
Bagnard – n°6 (A), n°40 (A)
Baigneur – n°55 (N)
Bailli – n°13 (A)
Banquier – n°10 (A), n°49 (A), n°52 (A)
Barbier – n°12 (N), n°47 (A)
Batelier – n°12 (N), n°26 (A), n°35 (A)
Batteur de céréales – n°5 (C), n°44 (A)
Batteur de chanvre – n°45 (N)
Batteur de cuivre – n°40 (A)
Béate – n°54 (A)
Bedeau – n°22 (N)
Berger – n°27 (C), n°30 (A)
Biffin – n°56 (A)
Bigre – n°18 (A)
Bijoutier – n°35 (A)
Bimbelotier – n°12 (N)
Biscayeur – n°45 (A)
Blanchisseur – n°4 (N)
Blanchisseuse – n°7 (C), n°11 (A) n°55 (A)
Boiselier – n°8 (A)
Boisier – n°8 (A)
Boiseur – n°11 (A)
Bonnetier – n°12 (N), n°20 (A)
Boucanier – n°44 (N)
Boucher – n°12 (N), n°41 (A)
Boucholeur – n°6 (N)
Bouchonnier – n°8 (A)
Bougnat – n°11 (N)
Bouilleur de crus – n°5 (A), n°34 (A)
Bouilleur de varech – n°6 (C)
Boulanger – n°2 (A), n°26 (N), n°31 (C), n°41 (A)
Bouquetière – n°12 (N)
Bouquiniste – n°38 (A)
Bourreau – n°9 (N), n°13 (N)
Bourrelier – n°14 (A)
Boursier – n°14 (C)
Boutefeu – n°11 (A),
Boutiquier – n°12 (A)
Boutonnier – n°20 (N), n°45 (A)
Bouvier – n°30 (A)
Braconnier – n°8 (C), n°29 (A), n°49 (A)
Brassier – n°5 (A)
Brigand – n°7 (C), n°46 (A)
Brigandinier – n°16 (A)
Briquetier – n°3 (A), n°25 (C)
Briqueteur – n°3 (N)
Brocanteur – n°56 (A)
Brodeur-chasublier – n°20 (A), n°54 (A)
Brodeuse – n°54 (A)
Bronzeur – n°16 (A)
Brouetteur / Rouleur – n°3 (N)
Bruiteur – n°51 (A)
Brunisseur – n°33 (C)
Bûcheron – n°8 (A)
Bugadière – n°11 (A)
Buronnier – n°23 (A)
Bustier – n°46 (A)
Cadreur – n°51 (A)
Cafetier – n°12 (N), n°36 (A)
Cahorsin – n°10 (A), n°52 (A)
Calfat – n°6 (N), n°12 (A)
Cambiste – n°10 (N)
Cambrurier – n°14 (N)
Canonnier – n°16 (A), n°44 (N)
Cantinière – n°7 (A)
Canut – n°28 (A)
Cap-hornier – n°52 (A)
Capitaine des gardes – n°15 (N)
Cardeur – n°4 (N)
Carrier – n°13 (A), n°21 (N)
Cartier – n°23 (A)
Cantonnier – n°24 (N), n°42 (N)
Cartonnier – n°4 (N), n°42 (N)
Cascarote – n°6 (C)
Caseyeur – n°6 (C)
Caveur – n°45 (A)
Cayoni – n°15 (C)
Cerclier – n°12 (C)
Chaînetier – n°1 (C)
Chambellan – n°15 (A)
Chambrière – n°23 (A)
Chamoisier – n°14 (A)
Chandelier – n°19 (A)
Changeur – n°10 (A), n°35 (N), n°52 (A)
Chanoine – n°22 (A)
Chanteur de rue – n°27 (A)
Chantre – n°19 (C), n°22 (N)
Chanvreur – n°23 (A)
Chanvrier – n°45 (A)
Chapelier – n°12 (A), n°55 (A), n°56 (A)
Chapuiseur – n°14 (N)
Charbonnier – n°8 (A), n°12 (C), n°25 (C), n°56 (A)
Charcutier – n°12 (N), n°41 (A)
Charlatan – n°9 (A), n°18 (A), n°46 (A)
Charpentier - Hors-série (A), n°21 (A)
Charpentier de Marine - Hors-série (A), n°6 (C), n°12 (C), n°44 (N)
Charretier – n°5 (C), n°26 (A)
Charron - Hors-série (A), n°42 (C)
Chasse-marée – n°6 (N), n°41 (N)
Chasseur – n°49 (A), n°54 (N)
Chasseur de loup – n°13 (A), n°49 (A)
Chasseur de vipères – n°8 (A)
Châtreur – n°15 (N)
Chaudronnier – n°1 (C), n°12 (N), n°40 (A)
Chaufournier – n°25 (A)
Chauffeur (train) – n°42 (A)
Chauffeur (brigandage) – n°46 (A)
Chaumiste – n°30 (C)
Cheminot – n°42 (A)
Chevalier – n°7 (A)
Chevaucheur – n°48 (A)
Chevrier – n°8 (N) , n°30 (N)
Chiffonnier – n°17 (N), n°24 (A), n°56 (A)
Chimiste – n°4 (N)
Chineur – n°24 (N), n°56 (A)
Chirurgien – n°1 (A), n°18 (A), n°22 (A), n°33 (N), n°39 (N)
Chocolatier – n°31 (A)
Choverrier – n°25 (A)
Cirier – n°9 (A), n°19 (A)
Ciseleur – n°16 (A)
Clerc – n°29 (A)
Cloutier – n°1 (A), n°23 (N), n°50 (A)
Cocher – n°1 (N), n°24 (A), n°43 (N)
Colporteur – n°3 (A), n°10 (N), n°17 (A)
Coiffeur – n°47 (A)
Coffretier – n°50 (A)
Colombophile – n°51 (A)
Colon – n°47 (A)
Colporteur – n°3 (A), n°10 (N), n°17 (A), n°54 (C)
Coltineur – n°26 (C)
Commis de Poste – n°24 (N)
Commissaire – n°15 (N)
Commissaire royal – n°8 (C)
Commissionnaire – n°24 (A)
Concierge de cimetière – n°39 (A)
Confesseur – n°42 (A)
Confiseur – n°31 (A)
Confiturier – n°31 (C)
Connétable – n°7 (C), n°13 (C)
Contrebandier – n°6 (N), n°35 (A), n°46 (A), n°54
Contresanglier – n°14 (C)
Contrôleur de billet – n°42 (N)
Convers – n°22 (A)
Copiste – n°32 (A), n°33 (A)
Coquetière – n°6 (N), n°41 (A)
Coquillard – n°53 (N)
Cordier – n°2 (A), n°6 (N), n°45 (A)
Cordonnier – n°12 (A), 14 (A), n°20 (N)
Corroyeur – n°14 (A)
Cornier – n°45 (N)
Corsaire – n°44 (A)
Corsetier – n°20 (N)
Coupeur de perches – n°8 (N)
Coupeur de taillis – n°8 (C)
Courretier – n°10 (N)
Courrier – n°48 (A)
Courtillier – n°23 (A)
Courtisan – n°15 (A)
Coutelier – n°1 (A), n°12 (A)
Couturière – n°20 (A)
Couvreur – n°3 (A), n°21 (A)
Crieur de journaux – n°38 (A)
Crieur de vieux fers – n°56 (A)
Crieur public – n°12 (N), n°26 (C)
Cristallier – n°37 (C), n°39 (A)
Crocheteur – n°12 (C)
Croque-mort – n°39 (N)
Crossier – n°16 (A)
Cueilleuse de fleurs – n°47 (A)
Cuisinier – n°31 (C), n°41 (A)
Curé – n°22 (A) n°39 (A), n°42 (N)
Damasquineur – n°16 (N)
Débardeur – n°26 (A)
Débardeur-roulier – n°8 (A)
Débardeuse – n°6 (N)
Décalqueur – n°33 (C)
Décier – n°45 (C)
Décrotteur – n°12 (C)
Demoiselle des téléphones – n°51 (A)
Dentellière – n°6 (C), n°20 (A), n°54
Dérouleur – n°26 (C)
Dessinateur de presse – n°38 (A)
Devin – n°36 (A)
Dinandier – n°12 (C), n°40 (A)
Distillateur – n°34 (A)
Docteur – n°18 (A)
Doleur – n°8 (N)
Dominotier – n°23 (N)
Douanier – n°6 (N), n°35 (A)
Doubletier – n°20 (N)
Dragon – n°7 (N)
Drapier – n°4 (A)
Draveur – n°8 (A)
Droguiste – n°9 (N)
Ébéniste - Hors-série (A)
Ébrancheur – n°8 (N)
Écailliste – n°45 (A)
Échevin – n°13 (N), n°15 (A)
Éclusier – n°26 (A)
Écolier – n°52 (A)
Écorceur – n°8 (A)
Écrivain – n°32 (A)
Écrivain public – n°19 (N), n°38 (A)
Écuyer de maison – n°24 (N)
Éditeur – n°38 (A)
Égoutier – n°55 (N)
Éleveur – n°30 (A)
Émailleur – n°33 (A)
Emboucheur – n°30 (A)
Emouleur – n°1 (C)
Enfileuse – n°54 (N)
Empoisonneur – n°9 (A)
Enfourneur – n°33 (C)
Engazeteur – n°33 (C)
Enhayeur / Hallier – n°3 (N)
Ensevelisseuse – n°39 (A)
Entremetteur – n°56 (A)
Épicier-apothicaire – n°9 (A), n°31 (N)
Épicier grossier – n°9 (A), n°41 (A)
Épincheuse – n°4 (N)
Esclavagiste – n°51 (A)
Esclave – n°51 (A)
Escola – n°56 (A)
Espadeur – n°45 (N)
Éssarteur – n°8 (A)
Esteufier – n°23 (A)
Étameur – n°12 (N)
Étapier – n°7 (C)
Étuviste – n°47 (A)
Éventailliste – n°20 (A), n°45 (N)
Explorateur – n°52 (N)
Fabricant d'encre – n°32 (A)
Fabricant d'espadrilles – n°45 (A)
Fabricant de biberons – n°57 (A)
Fabricant de neige – n°54 (N)
Facteur – n°24 (A), n°48 (A)
Facteur d'orgues – n°27 (A)
Facteur de clavecins – n°27 (A)
Facteur de harpes – n°27 (A), n°56 (N)
Facteur de pianos – n°56 (N)
Faïencier – n°33 (A)
Faiseur de poudre – n°16 (A)
Fait-diversier – n°38 (A)
Faucheur / Faucilleur – n°44 (N)
Faudreur – n°25 (C)
Faussaire – n°10 (A)
Faux-monnayeur – n°10 (A), n°46 (A), n°52 (A)
Faux-saunier – n°6 (N), n°46 (A)
Féculier – n°55 (A)
Féministe – n°50 (A)
Fendeur d'échalas – n°8 (A)
Fendeur de peaux – n°56 (N)
Fendeur-lattier – n°8 (A)
Ferblantier – n°1 (C), n°40 (A)
Fermier – n°2 (A), n°15 (A)
Fermier général – n°15 (A)
Feuilletoniste – n°38 (A)
Fèvre – n°1 (N)
Filetier – n°6 (A)
Filetoupier – n°45 (N)
Fileuse – n°4 (N), n°28 (A)
Financier – n°15 (A), n°52 (A)
Fleuriste – n°20 (N)
Flibustier – n°44 (N)
Fondeur – n°1 (C), n°35 (N)
Fondeur de cloches – n°29 (A)
Fondeur de canon – n°1 (C), n°16 (A)
Fondeur de plumes – n°9 (A), n°32 (A)
Fontainier – n°55 (A)
Forgeron – n°1 (A), n°56 (A)
Forçat – n°6 (A), n°40 (A), n°44 (C)
Formier – n°14 (N)
Fort aux farines – n°2 (N)
Fossoyeur – n°39 (A)
Foulon / Foulonnier – n°4 (N)
Fourbisseur – n°16 (A), n°35 (N)
Fournier – n°2 (N), n°41 (N)
Fournier – n°2 (N)
Fournier à boulets – n°18 (A)
Fourreur – n°14 (A)
Fourrier – n°44 (N)
Foyé – n°56 (A)
Fripier – n°56 (A)
Fromager – n°12 (C), n°23 (A)
Gabarier – n°35 (A)
Gabelou – n°6 (A), n°20 (N)
Gainier – n°14 (C)
Galérien – n°44 (A)
Galibot – n°11 (A),
Gantier – n°12 (C)
Garde de vignes – n°34 (N)
Garde-chasse – n°49 (A)
Gantier-parfumeur – n°20 (A), n°47 (A)
Garde-barrière – n°42 (A)
Garde forestier – n°8 (A), n°22 (A), n°24 (A)
Garde-juré – n°6 (C), n°35 (N)
Garde-juge – n°10 (A)
Garde mobile – n°7 (A)
Garde national – n°7 (A)
Gemmeur – n°8 (A)
Gendarme – n°7 (A)
Gendarme prévôtal – n°7 (A)
Gitan – n°49 (A)
Glacier – n°31 (N), n°55 (N)
Goémonier – n°6 (A)
Goujat – n°21 (N)
Gouvernante – n°19 (N)
Grand écuyer – n°15 (N)
Grand maître de France – n°15 (N)
Grand veneur – n°15 (C)
Graveur – n°10 (A), n°16 (A), n°35 (N)
Graveur sur bois – n°32 (N)
Grenadier – n°7 (A)
Grenetier – n°6 (C)
Guérisseur – n°18 (A)
Guet à pied – n°7 (N)
Guimpier – n°28 (N)
Haleur – n°26 (A)
Hallebardier – n°7 (C)
Haquetiers – n°24 (C)
Harengère – n°41 (A)
Harmoniste – n°27 (N)
Haubergier – n°16 (A)
Heaumier – n°16 (N)
Herboriste – n°9 (N)
Historien – n°43 (A)
Homme de corde – n°10 (N)
Hongroyeur – n°14 (A)
Horloger – n°11 (A), n°12 (N), n°13 (N), n°23 (N), n°35 (N)
Hortillon – n°23 (C)
Hôtelier – n°12 (N), n°36 (A)
Hotteur – n°3 (N)
Huchier – n°50 (A)
Hueur – n°13 (C)
Huilier – n°54 (A)
Hussard – n°7 (N)
Hydraulicien – n°55 (A)
Imagier – n°21 (N), n°46 (A)
Imprimeur – n°32 (A), n°38 (N)
Infirmière – n°18 (C)
Inspecteur-voyer – n°24 (N)
Instituteur – n°19 (A), n°52 (A)
Intendant – n°15 (A)
Intendant des galères – n°6 (C)
Introducteur – n°15 (A)
Ivoirier – n°6 (C)
Jardinier – n°23 (A), n°39 (N)
Javeleuse – n°44 (N)
Joaillier – n°35 (A)
Jongleur – n°27 (A)
Journaliste – n°38 (A)
JRI – n°51 (A)
Juge – n°13 (A)
Juge de paix – n°13 (N)
Jugeur d'eau – n°18 (C)
Kiosquier – n°38 (N)
Laboureur – n°5 (A), n°43 (N), n°44 (A)
Laceur – n°6 (C)
Laineur – n°4 (N)
Lamaneur – n°6 (C)
Lampiste – n°42 (A)
Lamineur – n°1 (C)
Langueyeur – n°15 (N)
Lapidaire – n°35 (N)
Laquais – n°24 (A)
Lavandière – n°11 (A), n°26 (N)
Laveur de verre – n°56 (N)
Layetier – n°1 (A)
Leveuse – n°54 (N)
Libraire – n°38 (A)
Ligotier - Hors-série (N), n°8 (N)
Limonadier – n°36 (A)
Limousin – n°21 (N)
Linotypiste – n°32 (A)
Lissier / Tapissier – n°4 (A)
Lombard – n°10 (A), n°52 (A)
Lormier – n°14 (A)
Luthier – n°27 (A)

Plus de 800 métiers et activités présentés par le magazine à remonter le temps

- *Complétez votre collection*
- *Une documentation de référence*
- *Découvrez des métiers méconnus*
- *Retrouvez le savoir-faire d'autrefois*

Maçon – n°21 (A)
Magister – n°19 (A)
Magnarelle – n°28 (A)
Maire – n°15 (A)
Maître d'école – n°19 (A), n°57 (N)
Maître de danse – n°27 (A)
Maître de forge – n°1 (A), n°56 (A)
Maître de lecture – n°45 (A)
Maître de Poste – n°24 (A), n°48 (A)
Maître des cérémonies – n°15 (A)
Maître queux – n°41 (N)
Malfrat – n°26 (C)
Malletier – n°50 (A)
Maquignon – n°30 (A)
Maraîcher – n°12 (N), n°23 (A), n°41 (N)
Marbrier – n°39 (N)
Marcaire – n°30 (C)
Marchand ambulant – n°17 (A), n°43 (N)
Marchand d'apprêts – n°20 (C)
Marchand d'arme – n°16 (N)
Marchand d'habit – n°2 (C), n°17 (A), n°20 (A)
Marchand de blé – n°2 (N)
Marchand de cheveux – n°47 (A), n°56 (A)
Marchand de coco – n°17 (N)
Marchand de fruits – n°12 (C), n°41 (A)
Marchand de gâteaux – n°31 (A)
Marchand de jeux – n°23 (C)
Marchand de jouets – n°57 (N)
Marchand de légumes – n°41 (A)
Marchand de livres – n°17 (A)
Marchand de mort aux rats – n°12 (C)
Marchand de plaisirs – n°31 (A)
Marchand de poissons – n°41 (A)
Marchand en verre – n°25 (N)
Marchand de vin – n°34 (A), n°36 (N)
Marchand de violons – n°27 (A)
Marchand-mercier – Hors-Série (C), n°9 (N)), n°35 (N)
Marchand paissonnier – n°30 (N)
Marcheur / Foulleur – n°3 (N)
Maréchal-ferrant – n°1 (A), n°23 (A), n°27 (A)
Maréchal grossier – n°1 (A)
Marguillier – n°22 (N)
Marin – n°44 (A), n°52 (A)
Marinier – n°26 (A)), n°35 (A)
Maroquinier – n°14 (A)
Marron – n°51 (A)
Matelot – n°6 (A), n°44 (A)
Matrone – n°13 (N), n°18 (A)
Mécanicien – n°42 (A)
Médecin – n°1 (A), n°18 (A), n°54 (N)
Mégissier – n°12 (N), 14 (A), n°55 (A)
Mendiant – n°32 (A), n°46 (A)
Méné(s)trier – n°27 (A)
Meneur de chevaux – n°11 (A),
Menuisier - Hors-série (A), n°42 (C), n°50 (A)
Menuisier en cercueils – n°39 (A)
Mercenaire – n°7 (A)
Mercier – n°12 (N), n°20 (N), n°54 (C)
Merrandier / Mérandier – n°6 (C), n°8 (A)
Messager du Roi – n°24 (A), n°48 (A)
Messier – n°30 (C)
Mesureur juré – n°2 (N)
Meunier – n°2 (A), n°26 (N), n°41 (C), n°55 (A)
Meunier à coquins – n°3 (A)
Milicien – n°7 (A)
Mineur d'argent – n°37 (A)
Mineur de charbon / Houilleur – n°11 (A), n°1 (C), n°25 (C)
Mineur de fer – n°1 (C), n°37 (A), n°56 (A)
Mineur de terre – n°3 (N)
Mire juré – n°13 (N)
Miroitier – n°25 (A)
Modeleur – n°1 (C), n°33 (A)
Modiste – n°20 (A)
Moine – n°22 (A)
Moniale – n°22 (A)
Monnayeur royal – n°10 (A)
Montreur d'ours/de singe – n°27 (N)
Mortelier – n°21 (N), n°33 (A)
Mouleur de fonte – n°1 (C)
Mouleur de terre – n°3 (N)
Moulineur – n°28 (N)
Mousquetaire – n°7 (N)
Mousse – n°6 (A), n°44 (A)
Moutardier – n°9 (A), n°34 (N)
Muletier – n°56 (N)
Musard – n°27 (C)
Musicien – n°27 (A)
Mytiliculteur – n°6 (A)
Naufrageur – n°6 (N), n°46 (A)
Négociant – n°52 (A)
Négrier – n°51 (A)
Noble de cloche – n°15 (A)
Notaire – n°15 (N), n°29 (A)
Nourrice – n°57 (A)
Ocrier – n°13 (A)
Octroi – n°12 (A)
Official – n°22 (A)
Officier – n°15 (A)
Officier de marine – n°44 (A)
Officier de santé – n°18 (A)
Officier des Chasses – n°15 (N)
Officier judiciaire – n°13 (A), n°15 (N)
Officier militaire – n°7 (A)
Officier municipal – n°15 (A)
Officier notarial – n°29 (A)
Orfèvre – n°35 (A)
Orpailleur – n°37 (A)
Oublieur – n°31 (A), n°41 (N)
Ourdisseuse – n°28 (N)
Ouvrier militaire – n°7 (C)
Oyer – n°41 (A)
Page – n°15 (C)
Pain d'épicier – n°31 (A)
Palefrenier – n°24 (A), n°36 (C)
Paludier – n°6 (A), n°20 (A)
Panseur – n°18 (C)
Papetier – n°26 (A)
Parcheminier – n°14 (N), n°32 (N)
Parfumeur – n°12 (C), n°47 (A)
Parqueuse d'huîtres – n°6 (A)
Passementier – n°4 (A), n°20 (A), n°28 (N)
Passeur – n°26 (A)
Passeur de ruisseaux – n°21 (C)
Pastelier – n°1 (N)
Patenôtrier – n°12 (A), n°45 (N)
Pâtissier – n°31 (A), n°41 (N)
Pâtre – n°30 (A)
Paumier – n°23 (A)
Paveur – n°21 (A)
Péager – n°15 (N)
Pêcheur d'anguille – n°22 (A)
Pêcheur de poisson – n°6 (A)
Pêcheur de sole au râteau – n°6-(C)
Pêcheur d'huîtres – n°6 (N)
Pêcheur d'Islande – n°6 (A), n°33 (A)
Pêcheur d'oiseaux de mer – n°6-(N)
Pêcheuse de crevettes – n°6 (N)
Pédiatre – n°57 (A)
Peigneur de chanvre – n°45 (A)
Peignier – n°45 (A)
Peinteuse – n°33 (N)
Peintre en bâtiment – n°21 (A)
Peintre-verrier – n°25 (A), n°33 (C)
Peintre sur faïence – n°33 (A)
Peintre sur porcelaine – n°33 (A)
Pèlerin – n°53 (A)
Pelletier – n°14 (A)
Pellier – n°14 (N)
Pénitent – n°11 (N)
Penn-sardin – n°6 (N)
Perruquier – n°12 (C), n°47 (A)
Pharmacien – n°9 (A)
Photographe de presse – n°38 (A)
Pièce d'Inde – n°51 (A)
Pionnier – n°47 (A)
Pipier – n°3 (A), n°12 (C)
Pique-mine – n°56 (A)
Pirate – n°44 (A)
Plâtrier – n°21 (C)
Plombeur – n°39 (N)
Plongeur – n°42 (A)
Poêlier – n°40 (A)
Pointeur – n°6 (C)
Poissonnier d'eau douce – n°41 (N)
Poissonnier de mer – n°6 (A), n°41 (N)
Polisseur – n°16 (A), n°33 (N)
Pontonnier – n°7 (C)
Porcelainier – n°33 (A)
Porcher – n°30 (N)
Porion – n° 11 (A)
Porte-balle – n°17 (A)
Portefaix – n°6 (A)
Porte-romaine – n°6 (C)
Porteur d'eau – n°55 (A)
Porteur de chaise – n°24 (A), n°43 (N)
Porteur de grains – n°2 (N)
Porteur de pain – n°2 (C)
Porteur de verre – n°25 (A)
Postillon – n°24 (A)
Potier – n°3 (A)
Potier d'étain – n°40 (A)
Poudreur – n°33 (C)
Poulailler – n°41 (A)
Poulieur – n°6 (A)
Pourpointier – n°20 (N)
Précepteur – n°19 (A)
Premier gentilhomme – n°15 (A)
Préolier – n°23 (C)
Prêteur sur gage – n°10 (A), n°52 (A)
Prêtre – n°22 (A), n°39 (A), n°42 (N)
Prévôt des maréchaux – n°7 (A), n°13 (N)
Procureur – n°13 (A), n°29 (A)
Prospecteur – n°55 (A)
Prostituée – n°28 (A)
Puddleur – n°1 (C)
Puisatier – n°3 (N)
Rabatteur – n°13 (C)
Raccommodeur de faience – n°33 (A)
Racoleur – n°7 (A)
Raffineur de sucre – n°12 (A)
Rafflier – n°25 (N)
Ramasseuse – n°8 (A)
Ramendeur – n°6 (N)
Ramoneur – n°12 (A), n°17 (N)
Raquetier – n°23 (A)
Réalisateur de films – n°34 (A), n°51 (N)
Rebouteux – n°9 (A)
Receveur – n°48 (N)
Regrattier – n°9 (N), n°17 (N), n°41 (N)
Relieur – n°32 (A)
Rémouleur – n°12 (C)
Renardier – n°8 (N)
Renoueur – n°18 (C)
Rentrayeuse – n°4 (N)
Reporter – n°38 (A)
Résinier – n°8 (A), n°24 (A)
Rétameur – n°40 (A)
Revendeuse – n°12 (C)
Rhabilleur d'horloges – n°13 (A)
Rhabilleur de meules – n°2 (N)
Roms – n°49 (A)
Rôtisseur – n°12 (C), n°31 (N), n°41 (N)
Roulier – n°24 (A), n°43 (N)
Routier – n°7 (C)
Rubanier – n°4 (A), n°28 (N)
Rugbyman – n°34 (A)
Sablier – n°6 (N)
Sabotier - Hors-série (N), n°8 (A)
Sacristain – n°22 (A)
Sage-femme – n°9 (A), n°18 (A)
Sain(c)tier – n°29 (A)
Saleran – n°26 (N)
Saleur – n°6 (N)
Salpêtrier – n°7 (A)
Sanaire – n°15 (C)
Sandalier – n°45 (A)
Santonnier – n°12 (N)
Saunier – n°6 (A), n°20 (A)
Sauveteur – n°6 (N)
Savetier – n°12 (C), n°14 (N)
Savetonnier – n°14 (C)
Savonnier – n°12 (N), n°41 (A), n°47 (N)
Scaphandrier – n°42 (A)
Schlitteur – n°8 (A)
Scieur de long – n°8 (A)
Sculpteur – n°21 (N), n°39 (N), n°46 (A)
Sculpteur de terre – n°3 (N)
Secrétaire de rédaction – n°38 (A)
Sellier – n°12 (N), 14 (A)
Sellier-carrossier – n°24 (A)
Sellier-gainier – n°16 (A)
Sénéchal – n°13 (A), n°15 (N)
Senteur d'eau – n°41 (A)
Senteuse – n°6 (C)
Serdeau – n°56 (N)
Sériciculteur – n°20 (A), n°28 (A)
Serrurier-ferronnier – n°1 (A)
Servante – n°5 (A), n°23 (A), n°43 (N)
Serveuse – n°36 (A)
Sœur grise – n°18 (A)
Soldat – n°7 (A)
Sondeur – n°11 (A)
Sorcière – n°9 (A), n°17 (A), n°18 (C)
Sorineur – n°6 (N)
Souffleur – n°27 (C)
Sourcier – n°41 (A) n°55 (A)
Soyeux – n°28 (A)
Standardiste – n°51 (A)
Sténographe – n°38 (A)
Subrécargue – n°52 (C)
Sueur – n°14 (A)
Surintendant – n°15 (A)
Tabletier – n°20 (N), n°23 (A), n°45 (A), n°56 (N)
Taillandier – n°1 (A)
Tailleur de monnaie – n°10 (N)
Tailleur d'habits – n°20 (A)
Tailleur de pierre – n°21 (A)
Talmelier – n°2 (N)
Tambour – n°37 (A)
Tanneur – n°12 (A), 14 (A)
Tartrier – n°3 (N)
Tavernier – n°23 (N), n°36 (A)
Teinturier – n°4 (N), n°12 (C), n°28 (A), n°33 (A)
Télégraphiste – n°51 (A)
Terre-neuvas – n°6 (N), n°33 (A)
Thonier – n°51 (A)
Thuneur – n°8 (N)
Tireur de peaux de lapin – n°56 (C)
Tireur de sable – n°26 (A)
Tiseur – n°25 (A)
Tisserand de laine – n°4 (A)
Tisserand de lange – n°4 (A)
Tisserand de soie – n°28 (A)
Tisserand de toile – n°4 (A)
Tisseur – n°12 (N)
Toilier – n°12 (C)
Tondeur de draps – n°4 (N)
Tondeur de moutons – n°12 (A)
Tonnelier – n°6 (N), n°12 (A)
Tourneur à la perche – n°19 (A)
Tordeuse – n°28 (N)
Tourneur de poteries – n°3 (N), n°33 (A)
Tourneur sur bois – n°12 (C), n°23 (N)
Tréfileur – n°1 (A), n°40 (N)
Treillageur – n°23 (C)
Trésorier – n°15 (A)
Trieuse d'huîtres – n°6 (N)
Trieuse de chiffons, de verre, d'os – n°56 (A)
Tripier – n°41 (A)
Truffier – n°45 (A)
Tuilier – n°3 (A)
Uilier – n°54 (A)
Usurier – n°10 (A), n°52 (A)
Vagabond – n°46 (A)
Valet de chambre – n°15 (N)
Valet de ferme – n°5 (A), n°23 (A), n°43 (N)
Vannier – n°6 (C), n°16 (A), n°25 (C)
Vendangeur – n°34 (A)
Vendeur de complaintes – n°27 (N)
Vendeur de cuir – n°14 (C)
Vendeur de peaux de lapins —n°12 (C), n°17 (N)
Veneur royal – n°8 (C)
Verdier – n°23 (C)
Verrier – n°12 (N), n°25 (A)
Verrotière – n°6 (N)
Vétérinaire – n°27 (N)
Vicaire – n°22 (A)
Vielleux – n°27 (N)
Vigneron – n°12 (A), n°34 (A)
Vinaigrier – n°12 (N), n°34 (A)
Viticulteur – n°34 (A)
Vitrier – n°21 (A), n°25 (A)
Vivandière – n°7 (A)
Voilier – n°6 (A), n°12 (C)
Voiturier – n°12 (N)
Voiturier par eau – n°26 (A)
Volailler – n°41 (A)
Voleur – n°46 (A)

(A) : article complet
(N) : notice explicative
(C) : citation
: métiers et activités de ce numéro

Découvrez et commandez les anciens numéros de *Nos Ancêtres*

- par Internet : www.rfgenealogie.com (rubrique « *Nos Ancêtres* »)
- par courrier : Nos Ancêtres - Service commandes, 10 avenue Victor-Hugo, 55800 REVIGNY
- par téléphone : N° Indigo 0 825 82 63 63

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, appelez le N° Indigo 0 825 82 63 63

Revivez le quotidien de nos ancêtres

Saisons Paysannes

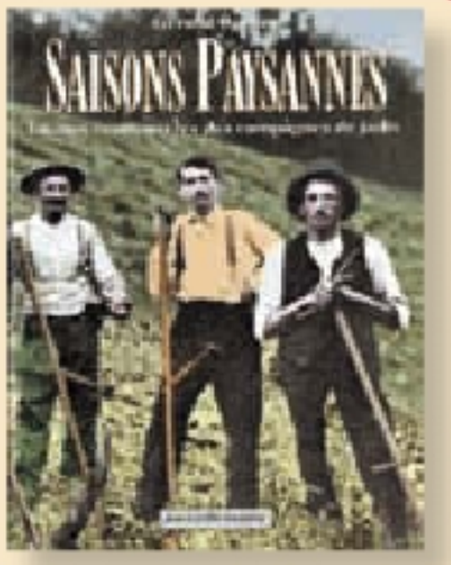

- 192 pages
- 250 illustrations
- **27 €*** au lieu de ~~29 €~~

Explorez les campagnes d'autrefois !

Ce livre est un hommage aux personnages de notre enfance : le faucheur, le vendangeur, le charretier, le berger, et tant d'autres qui travaillaient aux champs en respectant des coutumes venues du fond des âges.

Nos Grands-Mères aux Fourneaux

- 192 pages illustrées
- **25,65 €*** au lieu de ~~27 €~~

Anecdotes et recettes de la cuisine paysanne

200 recettes qui fleurent bon le terroir, directement inspirées des habitudes culinaires de jadis. A ces secrets de grands-mères s'ajoutent de succulentes anecdotes et photos d'époque.

– 5 % Frais d'envoi gratuits

Métiers et savoir-faire de toujours

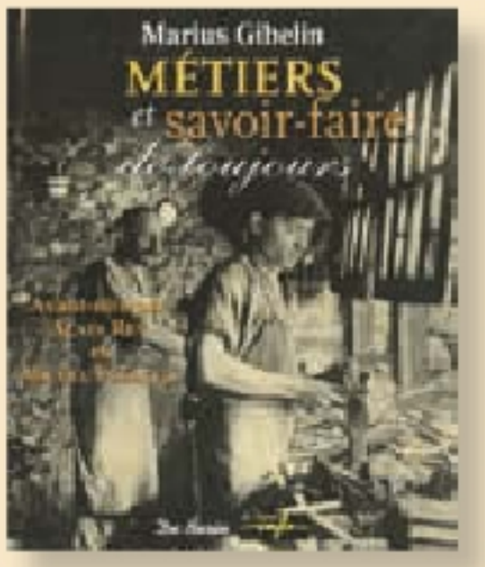

- 312 pages
- 700 illustrations
- **38 €*** au lieu de ~~40 €~~

La tradition du travail bien fait

Cet ouvrage dédié au patrimoine rural présente plus de cent métiers pratiqués par nos aïeux entre 1850 et 1920, de l'agriculture aux métiers de bouche en passant par le travail du cuivre, du bois, du textile...

Petits métiers oubliés

- 256 pages illustrées
- **19,95 €*** au lieu de ~~21 €~~

À la découverte des métiers oubliés !

Ce livre est tiré de la collection consacrée à l'ancien artisanat « Les gagne-misère » couronnée par l'Académie française. Découvrez le coupeur de cochons, le fendeur-lattier, le fouilleur d'argile, le sémaphoriste…

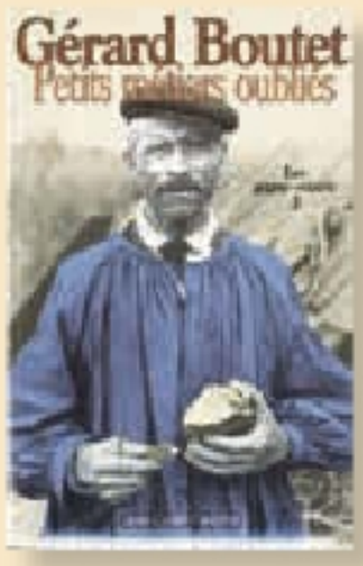

Les Forestiers

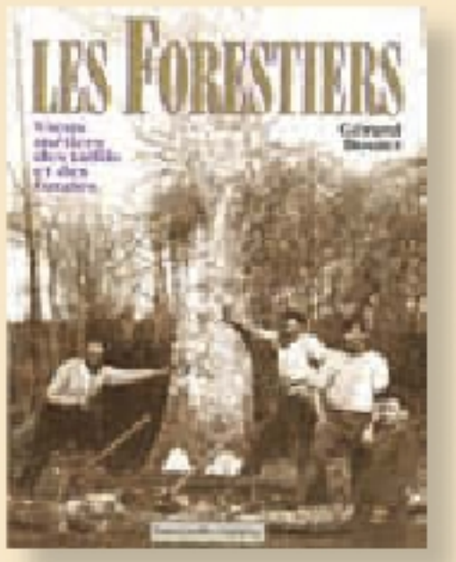

- 192 pages
- 250 illustrations
- **27 €*** au lieu de ~~29 €~~

Les vieux métiers des taillis et des futaies

L'activité forestière tenait une place capitale dans les campagnes d'autrefois. Pendant les froidures, la forêt s'animait et résonnait du « han ! » des bûcherons, du crissement des scies, du « hue ! » des rouliers, du juron des charbonniers…

La Belle Ouvrage

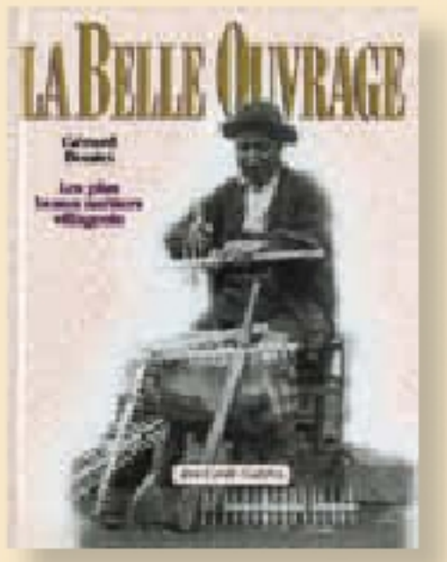

- 192 pages
- 250 illustrations
- **27 €*** au lieu de ~~29 €~~

Les plus beaux métiers villageois

Dans les campagnes, les artisans (forgerons, tonneliers, sabotiers, charpentiers…) se souciaient davantage de la perfection à atteindre que du rendement à fournir : ils aimaient la belle ouvrage.

BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

à renvoyer à : **Nos Ancêtres – CDE**
10, avenue Victor-Hugo – 55800 REVIGNY
Tél. : N° Indigo 0 825 82 63 63 – Fax 03 29 70 56 74

Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail .....

* Tarifs France métropolitaine. Autres destinations, consulter www.rfgenealogie.com

OUI, je désire commander : Code promotion ANAV0013

..... ex. de **Saisons Paysannes** (ATJ018) . . . . . soit ..... €
..... ex. de **Nos Grands-Mères aux Fourneaux** (ATJ015) . . soit ..... €
..... ex. de **Métiers et savoir-faire de toujours** (DEB002) . . soit ..... €
..... ex. de **Petits métiers oubliés** (ATJ003) . . . . . soit ..... €
..... ex. de **Les Forestiers** (ATJ016) . . . . . soit ..... €
..... ex. de **La Belle Ouvrage** (ATJ013) . . . . . soit ..... €

RÈGLEMENT Total ..... €

❑ par chèque joint à l'ordre de Nos Ancêtres

❑ par carte bancaire n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration |_|_| |_|_| Signature (Uniquement pour CB) :

Code CVC |_|_|_| Code vérification client
(Trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)

DétOur

Restauration d'une génoise sur le monastère Saint-Jean de Sorde-l'Abbaye (Landes).

Porter sa pierre à l'édifice !

En cette période de rentrée scolaire, un « Détour » un petit peu particulier pour signaler **l'admirable travail mené par le Club du Vieux Manoir auprès des jeunes**. Cette association participe en effet à la rest auration du patrimoine en invitant des bénévoles, surtout des jeunes, à se mettre à l'ouvrage ! Elle existe depuis 1952 et a été reconnue d'intérêt public en 19 70. Aujourd'hui, son travail a permis le sauvetage de plus de 250 monuments historiques du patrimoine français. Elle a accueilli plus de 100 000 jeunes.

Le Club du Vieux Manoir intervient essentiellement dans les domaines de la rest auration des bâtiments, mais aussi de l'ouverture des lieux au public au moyen de visites guidées, et dans l'animation de ces lieux. À côté de trois c hantiers permanents (château-fort des ducs de Guise à Guise, ancienne abbaye royale du Moncel à Pontpoint, et château d'Argy près de Châteauroux), l'association mène une trentaine de chantiers chaque année dans toute la France : c hâteaux, églises, c hapelles, monastères ou font aines. **Encadrés par une équipe formée dans l'École Pratique du Patrimoine, fondée par l'association, les volontaires sont invités à découvrir ou à se perfectionner dans la maçonnerie, la charpente, la taille de pierre, l'animation historique…**

En pratique, les c hantiers durent en moyenne quinze jours. L'hébergement des participants s'effectue sous toile, dans les monuments lorsque c'est possible. Chaque volontaire participe aux frais de pension (14 €/jour) et paye une cotisation assurance annuelle de 15 €. Les groupes varient entre 10 et 9 0 participants. Chacun aide à la prise en charge de la cuisine, du chantier, de l'entretien des lieux de vie, des veillées…

C'est **une activité bénévole, certes, mais ô combien noble, utile, et enric hissante** ! Car au-delà du service rendu au pays, via la participation aux « camps c hantiers » organisés par le Club du V ieux Manoir, les jeunes s'épanouissent et apprennent. T ous sont amenés à travailler de leurs mains, à se confronter à des situations réelles loin de leur petit confort quotidien, à travailler en équipe avec des participants issus de tous les milieux sociaux et de toutes les cultures. L 'expérience est formatrice, positive, parfois déclencheuse de nouvelles vocations. À prévoir pour les prochaines vacances !

Hugues Hovasse

Vous avez un « détour » à partager ? Contactez-nous :

Nos Ancêtres
10, avenue Victor-Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. : 03 29 70 57 99
E-mail : nosancetres@martinmedia.fr

*Retrouvez **Nos Ancêtres** sur Internet :*

Facebook :
http://www.facebook.com/NosAncetres

Twitter :
https://twitter.com/#!/NosAncetres

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

Rédaction, administration
10 avenue Victor-Hugo – 55800 Revigny
N° Indigo 0 825 82 63 63
Fax : 03 29 70 57 44
E-mail : nosancetres@martinmedia.fr

- **Directeur de la publication :**
  Jean-Luc Poncin
- **Fondateur :**
  Raymond Dechamps
- **Conseiller à la rédaction :**
  Paul Delsalle
- **Secrétaire de rédaction :**
  Hugues Hovasse
- **Rédaction :**
  Daniel Boucard
  Paul Delsalle
  Daniel Chatry
  Stéphane Esclamanti
  Pierre-Gabriel Gonzalez
  Hugues Hovasse
  Marie-Hélène Parinaud
  Brigitte Rochelandet
- **Maquette :**
  Francis Beurrier
- **Mise en page :**
  Stéphane Mikaelis
- **Responsable abonnements :**
  Laurence Montigneul
- **Responsable Marketing - Partenariat :**
  Jérémie Boisselier,
  j.boisselier@martinmedia.fr
- **Régie publicitaire :**
  Objectif +
  Tél. : 03 29 75 45 70 – Fax : 03 29 75 42 96

Commission paritaire :
N°CPPAP 0213 K 83243
ISSN 1639-7304
Diffusion : MLP
Vente au numéro et réassort :
Sylvie Poussy – 03 29 70 56 33
Imprimé en France par : Corlet-Roto,
53300 Ambrières-les-Vallées

Dans *Nos Ancêtres – Vie & Métiers*, les auteurs expriment les opinions qui leur sont propres en toute liberté et sous leur responsabilité. Tous droits de reproduction (même partielle) et de traduction réservés. Copyright 2012.

Nos Ancêtres – Vie & Métiers est édité par Martin Media, SAS au capital de 150 000 €
10 avenue Victor-Hugo – 55800 Revigny

Les auteurs

Brigitte **Rochelandet**

Brigitte Rochelandet est docteur en Histoire des Mentalités et Histoire sociale, paléographe et généalogiste. Auteur de divers ouvrages, elle se spécialise dans la rec herche historique et les animations culturelles liées à l'histoire, notamment autour des croyances des Hommes du Moyen Âge à nos jours. Elle est l'auteur de ce Dossier consacré à l'enfance autrefois.

Daniel **Boucard**

Fils de bûcheron, Daniel Boucard est depuis longtemps passionné par les outils. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages sur le sujet (dont le monument al *Dictionnaire des métiers*, *Les Outils de métiers*, *Les Outils taillants* et le *Dictionnaire des outils*). Il vient de publier *Les Outils de Tradition*. Il participe aussi à l'iconographie de ce numéro.

Stéphane **Esclamanti**

Diplômé de l'E HESS en sociologie, son parcours et sa double culture issue des milieux théoriques et pragmatiques l'on amené à s'intéresser à l'anthropologie de l'étrange et à ses paradoxes.

Hugues **Hovasse**

Diplômé d'une école de journalisme, Hugues Hovasse coordonne la rédaction de *Nos Ancêtres* depuis s a création. Aimant travailler sur de multiples sujets, il participe à des publications sur l'informatique, sur la menuiserie-ébénisterie… Il est également rédacteur en c hef du *Bouvet*, magazine tec hnique des amoureux du travail du bois.

Paul **Delsalle**

Archiviste pendant 10 ans, maître de conférence en Histoire à l'université de Besançon, Paul Delsalle a publié une vingt aine d'ouvrages sur la rec herche historique en archives et le cadre de vie de nos ancêtres. Il est également conseiller à la rédaction de *Nos Ancêtres*.

Daniel **Chatry**

« Fretier », c'est la première profession insolite que Daniel Chatry, informaticien et généalogiste amateur, a découvert parmi ses ancêtres il y a une vingt aine d'années. Depuis, il a créé un site Internet consacré aux métiers anciens qu'il maintient à jour régulièrement : www.vieuxmetiers.org Il participe à l'iconographie de ce numéro.

Pierre-Gabriel **Gonzalez**

Journaliste et historien, il a écrit plusieurs ouvrages remarqués sur la communication des entreprises. Il est également un des spécialistes de l'histoire de la presse et de l'édition en France. Collectionneur invétéré d'ouvrages anciens, il participe aussi à l'iconographie de ce numéro.

Marie-Hélène **Parinaud**

Docteur en Histoire, EHESS, historienne du musée Carnavalet, elle collabore à de nombreux périodiques et encyclopédies, dont *L'Art du XX^e siècle*. Elle est également l'auteur de plusieurs ouvrages, comme *La Révolution française à Paris*.

Couverture : *La goutte de lait de Belleville*, par Jean Geoffroy (1853-1924).

© Roger-Viollet

Nos Ancêtres

VIE & MÉTIERS

La gazette

3 • Bulletin d'abonnement

4 • Index des métiers – Anciens numéros

7 • Détour

10 • Découvrir

Contributions

11 • L'art populaire, ses marques et symboles

18 • Les phénomènes inexpliqués dans l'Histoire

21 • Ernest Cognacq, le bon Samaritain des grands magasins

Le Dossier

50 pages

Le temps de l'Enfance

• **Naître, survivre et vivre** **28**

• **Vie et mort des enfants** **41**

• **Apprendre… à travailler** **53**

• **Les métiers liés à l'enfance** **59**

• Conclusion 79

Pour aller plus loin

Sommaire

Sortir

▶ Ils se marièrent et vécurent heureux...

Installé sur un ancien domaine agricole, **le musée de la Chalosse** propose chaque année des manifestations temporaires. Ne manquez pas **l'exposition du moment, « Le Cœur et la raison », consacrée à l'histoire du mariage au cours du 19e siècle**. Une institution qui recouvre de nombreux champs d'interprétation : religion, légalité, amour, devoir, négociation économique, statut social… La question du mariage est passionnante car elle suppose à la fois un rituel, avec la part de superstition et d'irrationnel que cela induit, mais aussi une fonction sociale précise, en même temps qu'un évènement très personnel associé au sentiment amoureux. Cette exposition, souvent étonnante, permet d'examiner la question à travers le prisme des codes du mariage dans la région, tout en s'attachant aux histoires personnelles et émouvantes de quelques amoureux, redécouverts au hasard des archives. À ce titre, la focalisation sur le 19e siècle est intéressante : c'est à cette période, pas si éloignée de nous, qu'apparaît le mariage civil en réaction à la cérémonie religieuse multiséculaire, mais aussi la contractualisation systématique entre les époux, imposée par le Code civil. C'est aussi à cette époque que la Révolution industrielle modifie considérablement les comportements des populations, amorçant le déclin démographique des campagnes et de fait, la disparition progressive des rituels du monde rural. Des spécialistes s'empressèrent de les étudier, et leurs travaux sont souvent aujourd'hui les seules traces de ces pratiques dont la mémoire collective a perdu le sens premier. Contrat de mariage, rôle des entremetteurs, origine du bouquet, de la robe, du voile, chants… Autant de pratiques qui reprennent vie grâce à cette belle exposition.

« Le Cœur et la Raison, le mariage au 19e siècle », exposition jusqu'au 28 novembre 2012, au Musée de la Chalosse, domaine de Carcher, 480 chemin du Sala, 40380 Montfort-en-Chalosse (Landes). Renseignements : 05.58.98.69.27. Site Internet : www.museedelachalosse.fr

Lire

▶ Des étudiants violents

C'est la rentrée ! Comme chaque année, un sujet va ressurgir : la violence en milieu scolaire, estimée comme étant en perpétuelle progression. Car il faut admettre que, depuis le Moyen Âge, en Occident, la violence est globalement en déclin. Pourtant, il y a quelques siècles, chez les étudiants et collégiens, elle était courante, omniprésente, et même admise comme moyen de régulation sociale. C'est le propos de ce livre, qui redéfinit tout alement la violence de ce milieu et la replace dans son contexte. La taverne et la rue sont ses lieux d'expression.

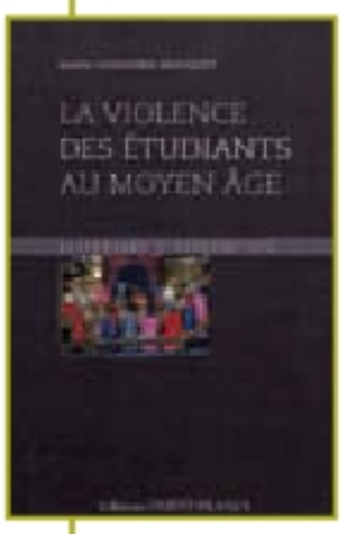

« *Pire ne trouverez que escoliers* » témoigne un dicton d'époque, en accueil de cet ouvrage. Mais loin de l'image de l'« apache » ou du « sauvageon » colportée à notre époque, les étudiants médiévaux combattaient pour protéger des privilèges, pour défendre leur honneur. À travers de multiples rituels, le « *béjaune* », étudiant novice, s'affirmait en tant qu'homme. Les archives rapportent l'existence de véritables batailles rangées, le duel était aussi en vogue. Chapeautant l'Université, l'Église entendait former ses porte-voix et lutter contre les hérésies. Au fil des pages, ce voyage dans le temps surprend souvent. Et si la collection ne laisse pas de place aux images, de multiples citations et exemples tirés de documents anciens viennent illustrer le propos, érudit, mais qui s'efforce d'être aussi clair et accessible que possible.

La Violence des étudiants au Moyen Âge, de Sophie Cassagnes-Brouquet, éd. Ouest-France, coll. « Historiens d'aujourd'hui », 280 p., 2012 : 24 €.

Sortir

▶ Un musée pour les orgues

Maître facteur d'orgues, Jean-Marc Cicchero est l'auteur de la section consacrée à ce sujet dans le Dossier du n° 27 de *Nos Ancêtres*, sur les métiers de la musique. Avec beaucoup de passion et une grande envie de partage, il vient de créer un espace sur l'histoire de la facture d'orgues : le **musée Maurice Gobin, aux Prières, hameau de Seythenex (Haute-Savoie)**. Il a imaginé le lieu, probablement unique en France, suite à deux événements. D'une part l'achat en 1993 de panneaux sculptés rescapés du célèbre atelier Aristide Cavaillé-Coll de l'avenue du Maine à Paris, panneaux qui se trouvaient dans la grande salle de montage, où les instruments prestigieux étaient inaugurés devant le tout Paris musical avant d'être installés définitivement dans le lieu destinataire. Autre événement déclencheur : l'héritage au milieu de décembre 2011 de tout l'outillage ayant appartenu à Maurice Gobin, facteur d'orgues, son oncle par alliance, qui a formé ses premiers pas dans la facture avec la sévérité qui était de règle il y a plus de cinquante ans. Des outils chargés de mémoire, que M. Cicchero eut en main à l'âge de 14 ans, prêts à se rebeller sur sa jeune peau tant ils étaient contondants pour certains, et qui rappellent la mémoire de leur propriétaire, « vieux grognard » de la facture d'orgues, qui avait appris le métier chez les grands maîtres de la fin du 19e siècle.

Il ne faut pas perdre de vue que le but ultime de tous ces outils est de « donner la parole » à une multitude de tuyaux, tous ayant un spectre sonore (comme on dit maintenant) différent et qui fait de l'orgue l'égal de l'orchestre. Et comme un musée ne peut fonctionner avec seulement des yeux, il faut fatalement y ajouter la parole, l'explication, la démonstration avec des oreilles bienveillantes. Des oreilles pour entendre les explications du rôle de chaque outil et pour entendre des exemples sonores. On trouve donc dans ce musée l'intégralité des outils de Maurice Gobin et de quelques autres facteurs (Victor Gonzalez, Charles Meslé, Merklin Paris et Lyon…). Mais aussi des tuyaux de toutes sortes et de toutes époques, du 15e au 18e siècle. L'écrin de tout ceci est composé des fameux panneaux sculptés d'A. Cavaillé-Coll. Même la porte d'entrée est de lui puisqu'elle servit pendant presque un siècle et demi de fermeture du plan sonore récit à l'orgue de chœur de la Madeleine à Paris !

Musée Maurice Gobin, 95 route des Cheuffets, Hameau Les Prières, 74210 Seythenex (le musée est situé face à l'abbaye de Tamié, on peut aussi suivre les pancartes « Confitures Liqueurs » de l'établissement voisin). Entrée gratuite. Visite sur rendez-vous. Renseignements : 06.07.06.12.94.

L'art populaire

ses marques et symboles

© Photo Daniel Boucard

Coffret à bijoux en bois sculpté, originaire d'Auvergne, du 18e siècle (coll. P. Hénin).

Les objets manufacturés nous entourent. Tous pareils, tirés à des milliers d'exemplaires, interchangeables, éphémères, ils sont le plus souvent remplacés avant qu'ils ne soient usés et parfois même avant qu'ils n'aient jamais servi ! Devant leur déferlement, on se prend à rêver de l'objet unique fait par une personne que l'on connaît, qui l'a fabriqué avec amour et patience pour l' offrir, et l'a destiné uniquement à une « vraie » personne. Ces objets uniques employés dans la vie quotidienne ont existé, ils étaient même la majorité avant que l'industrie ne s'impose partout. On les retrouve aujourd'hui sous l'appellation d'objets rustiques ou de montagne, dits aussi « d'art populaire ».

Daniel Boucard

Il suffit de lever la tête pour découvrir des symboles d'art populaire, comme cette lucarne et girouette de compagnon, à Villeneuve-sur-Yonne.

© Photos Daniel Boucard

Dans notre société de consommation industrialisée, standardisée, plastifiée, il n'y a plus de place pour l'art populaire. L'Art prend un grand A et a tendance à être ghettoïsé dans des musées. C'est celui que Raymond Humbert appelle « l'art bourgeois », défini comme art des villes diffusé à partir des monastères et des châteaux puis repris par la bourgeoisie. Il est souvent considéré comme le seul digne d'être enseigné, le seul représentant de l'évolution d'une civilisation. Le musée des Arts et Traditions populaires à Paris est fermé depuis plus de dix ans : une situation incompréhensible, alors que l'on vient d'ouvrier un très beau musée des Arts premiers, qui est l'art populaire des autres continents.

Pourtant l'**art populaire est une composante essentielle de notre Histoire. Il recouvre des objets directement associés à la vie quotidienne**, à la décoration de la maison intérieure ou extérieure, et des objets usuels et ustensiles dont on se servait tous les jours. L'art populaire est produit par le peuple, il n'est pas cérébral, virtuel. Il est perçu sans appréhension, sans crainte de « ne rien y comprendre ». L'art populaire parle de la vie, de l'Homme et de la Femme, du soleil et des plantes, des animaux et des créatures imaginaires… Tout cela à travers des symboles simples immédiatement compréhensibles par tout un chacun : cœur, croix, soleil, fleur, outils… Dès que l'objet créé plaît, qu'il est produit dans un but lucratif, il s'agit de néo-tradition ou d'art de commande : l'objet perd sa signification intrinsèque, ce n'est plus de l'art populaire.

L'art populaire est un art rural, avec son fond de paganisme très intimement malaxé de foi naïve. Il était partout dans les civilisations montagnardes ou paysannes, dans les manières de se vêtir et de décorer pour se distinguer. Dans « art », il y a la notion de savoir-faire, d'habileté et de talent. « Populaire » se définit comme venant du peuple, fait par des gens dont ce n'est pas le métier, ou qui transcendent le métier avec une volonté d'embellir le quotidien. Pour Roger Verdier, l'un des quelques théoriciens de l'art populaire, c'est avant tout l'art des bergers par excellence. **C'est un art qui n'a pas été appris, au contraire de l'art savant. Un art qui commence d'abord par des tâtonnements, puis acquiert une certaine dextérité, sans but commercial, pour la seule joie d'offrir, en occupant un temps passif de gardiennage ou de longues veillées.**

En France, autrefois, le lieu de prédilection de l'art populaire était la montagne, et les objets étaient créés pendant les longues soirées d'hiver. C'était le moyen d'expression des « taiseux », de gens qui s'exprimaient par la décoration apposée sur les objets, lesquels étaient ainsi « chargés » de cette volonté de dire. Un art fait par des gens qui ne « savaient » pas, mais cherchaient…

Il était façonné avec les outils de tous les jours, principalement le couteau.

Cette notion d'art pastoral, quintessence de l'art populaire, est trop restrictive à mon goût, même si elle est fondamentale. Elle exclurait par exemple de **facto** tous les arts du feu : poterie traditionnelle, fer forgé… Elle sera donc élargie ici à d'autres domaines.

Art des pauvres et des isolés

Plus le pays était pauvre et isolé (comme les pays de montagnes : Alpes, Pyrénées, Auvergne) ou excentré, loin de tout, (Bretagne), plus l'art populaire y était intense. Les habitants par leur ingéniosité et leur savoir-faire « compensaient » en quelque sorte leur isolement. Exception notoire, l'Alsace n'était ni pauvre ni isolée, et l'art populaire y est d'une richesse unique. À la place des biens manufacturés qui commençaient à se répandre, les Alsaciens fabriquèrent leurs propres objets, ô combien plus agréables. Cette prédominance des zones isolées a donné à Jean-Claude Perezt un titre de livre porteur de signification profonde : *Art populaire, richesse des pauvres.*

Avec l'art populaire, chacun propose sa propre définition, toujours subjective. Il pourrait être défini comme un art d'embellir. Sa matière venait du terrain : de la terre prise sur place et cuite, du fer travaillé chez le forgeron ou le maréchal du village, du bois de la haie ou de la forêt

Les objets usuels d'un buron ou d'une fromagerie de montagne sont fabriqués par les utilisateurs eux-mêmes, ils sont souvent décorés de motifs simples et personnalisés.

© Archives Daniel Boucard

© Archives Daniel Boucard

La belle lavandière a son battoir sculpté par son amoureux, jalousie et émulation vont peut-être faire éclore une tradition d'art populaire. Gravure de Gruninger, Strasbourg 1518.

voisine, des matériaux trouvés au hasard des chemins ou des voyages (os, corne, écaille, dent, peau, coquillage…). **Tout objet usuel pouvait devenir objet d'art populaire, pourvu que le concepteur ou l'utilisateur le décore à sa façon.** Un simple plantoir, une aiguille à gerber, une jambe de bois ou une paire de béquilles, à défaut de la canne archétypique.

Des milliers de lavandières allaient au lavoir avec un simple battoir : planche à poignée, instrument banal, pas de décoration. Et puis l'amoureux ou le fiancé faisait à sa belle le cadeau d'un battoir, tout aussi fonctionnel que les autres, bien sûr, mais décoré de cœurs entrelacés, des initiales de la demoiselle entremêlées avec les siennes et d'une simple date. Nous avons là non plus un objet quelconque interchangeable mais une œuvre personnalisée, magnifiée par un travail supplémentaire, et pour peu que le garçon soit habile, nous avons véritablement de l'art populaire. Ce cadeau de l'amoureux peut faire des jalouses, créer une émulation dans le lavoir et dans le quartier. Il n'est alors pas exclu de pouvoir rassembler des séries de battoirs décorés très localement. Le battoir classique, abîmé ou ne servant plus, est passé au feu. Celui qui est décoré est remisé au grenier, en souvenir de la grand-mère. Il ressort de l'ombre un beau jour, à la vente de la maison de famille, par l'intermédiaire d'un brocanteur ou d'un vide-grenier.

Spécialiste des poteries traditionnelles de Puisaye et du Centre et artiste peintre, Marcel Poulet affirme que l'art populaire découle de l'intention « *d'ajouter de l'agrément à l'utilisation pure et simple* ». Mais le risque est de ne remarquer que la pièce dont le décor recouvre entièrement la surface, et de laisser de côté l'objet décoré a minima d'une petite torsade à la base de l'anse sur une poterie commune, ou d'une frise en dents de loup sur le pourtour d'un rabot. Tout est affaire de choix, comme dans tous les domaines…

Des objets ayant une âme

Qui fabriquait l'objet de ses mains, quand ce n'était pas le montagnard ou le paysan ? Les potiers, les forgerons, les sculpteurs, les tourneurs, les serruriers… Pour qui ? Les très beaux objets étaient destinés à ceux qui avaient les moyens de les payer : la noblesse et le clergé, un peu plus tard la bourgeoisie. Après la Révolution et durant tout le 19e siècle, les choses s'améliorèrent un peu : superbes assiettes décorées de motifs paysans ou de métiers, girouettes, ferronneries… On assiste alors à une sorte de réappropriation de cet art d'artisan, de cet art savant, acquis au cours de longs apprentissages et parfois de très longues pérégrinations (Compagnonnage). La majorité des objets d'art populaire que nous avons conservés datent de ces époques.

Même des objets produits en série il y a plusieurs siècles ou plusieurs décennies peuvent être de nos jours devenus si rares et si représentatifs d'une période qu'ils s'insèrent dans l'art populaire : carreaux de sol ou de cuisine, certaines poteries utilitaires… Pour autant, une certaine sélection s'opère pour distinguer ce qui relève de l'art populaire. Dans les multiples récipients de cuisine, on ne retient par exemple que ceux qui présentent une fabrication soignée et presque unique, une pièce dédicacée ou faite par l'utilisateur lui-même, une pièce datée, décorée, ou présentant un intérêt artistique évident. Dans le domaine de la faïence et de la porcelaine, beaucoup d'objets ont été personnalisés et ont été l'occasion pour le potier ou le peintre décorateur de montrer leur foi en Dieu, ou bien leur engagement social ou révolutionnaire (plats, assiettes, soupières). Beaucoup d'objets usuels ou de cuisine sont par contre parfaitement banals, et de ce fait ne sont pas pris en compte. On pourrait pourtant objecter que le pot jailli des mains du potier sur son tour, s'il possède à peu près le même poids, n'a pas exactement le même galbe et n'aura pas, selon sa place dans le four, la même couverte et le même fini que son voisin : cela en fait un objet unique. Cela même après la grande standardisation du

© Photo Daniel Boucard

moulage et du calibrage dans des ateliers semi-industriels de la seconde partie du 19e siècle. L'outil manuel, la cruche, le landier, le couteau… possèdent une belle ligne, épurée par la fonctionnalité, ce n'est pas pour autant qu'ils se classent dans l'art populaire : il leur faut ce petit quelque chose de plus, ce petit grain de personnalité qui amène l'émotion, retient l'attention de l'œil quelques secondes de plus, ce petit supplément que d'aucuns appellent l'« âme ».

L'art populaire étant un sujet trop vaste pour l'appréhender dans son ensemble, nous allons nous intéresser ici à la décoration d'objets de la vie quotidienne et d'outils de l'atelier. Ceux qui sortent de l'ordinaire, qui, en plus d'avoir été fabriqués la plupart du temps par les utilisateurs eux-mêmes (paysans ou artisans), ont une touche personnalisée les rendant uniques. Il s'agit d'étudier plus spécialement les objets d'art populaire de France ou des pays francophones… mais les frontières ne sont jamais étanches, ni pour les gens, ni pour les modes, ni pour les rayonnements.

Beaucoup d'immigrés ont apporté leurs coutumes et leur art : un bon exemple est celui des mineurs polonais qui continuèrent à fabriquer des hachoirs en forme de renard, comme chez eux. Ou bien les voyageurs français rapportèrent dans leurs bagages, depuis déjà longtemps, des objets qu'ils trouvaient beaux et n'existaient pas chez nous (planche à calandrer…). Les similitudes et les cousinages sont parfois tels, pour les objets de montagne, que le pays d'origine passe au second plan.

© Illustrations Daniel Boucard

Humbles objets de la vie quotidienne : la simple boîte à sel provenant ici de toutes les provinces de France est porteuse des marques et symboles de l'art populaire.

Des symboles sur des objets

La plupart des ornements sur les objets d'art populaire semblent naturels tellement ils y sont bien intégrés. C'est ce qui leur confère leur beauté. La plupart du temps, il s'agit de simples initiales laissées par le faiseur ou celle de la personne à qui l'objet est destiné. Cela peut être complété par une date, bien utile, qui replace l'objet dans un contexte temporel précis parfois étonnant. On peut se prendre à rêver devant un objet aux lignes pures et modernes, âgé de 250 ans ! Ou découvrir au contraire qu'un objet aux allures antédiluviennes remonte en fait seulement au début du 20e siècle.

Les objets ou outils anciens antérieurs à la Révolution sont souvent marqués du **monogramme de Jésus-Christ** en latin (IHS : Jésus Sauveur des Hommes, ou IMI : Jésus, Maria, Joseph), qui indique la prégnance de la religion sur la vie de tous les jours.

Toujours avant la Révolution, puis dans une moindre mesure sous la Restauration, **la fleur de lys** semble avoir été un emblème « national » tant sur les outils que sur les objets quotidiens. Pour qui sait observer, il est facile de retrouver cette fleur, stylisée parfois à l'extrême, décorant un linteau, un meuble, un four, un outil ou sur une poterie. L'emblème pouvait au départ signifier que le roi était le bienvenu dans la demeure ou l'atelier. Le fait qu'autant de fleurs de lys aient été martelées et effacées pendant la Révolu-

tion signifie à l'inverse que la tradition était peut-être un peu trop contraignante. La fleur de lys était aussi un symbole de virginité et de pureté. « *- Ici je vous arrête, clama l'abbé Plomd, car il faut d'abord établir que le lis des Écritures n'est nullement, ainsi qu'on le croit, la fleur qui fleurit en Europe et qui est devenue, même avant le Moyen Âge, l'emblème de la virginité dans l'Église, elle ne paraît pas avoir jamais poussé en Palestine ; d'ailleurs quand le Cantique des Cantiques compare la bouche de la bien-aimée à cette plante, il n'entend évidemment pas admirer les lèvres blanches, mais bien des lèvres bien rouges* [...] *Il est certain, fit Durtal, que la candeur du lis n'apparaît guère ; car son parfum, si l'on y réfléchit, est absolument le contraire d'une senteur chaste. C'est un mélange de miel et de poivre, quelque chose d'âcre et doucereux, de pâle et de fort ; cela tient de la conserve aphrodisiaque du Levant et de la confiture érotique de l'Inde.* [...] *- Consultez encore, reprit l'abbé Gévresin, saint Méthode, sainte Mechtilde, Pierre de Capoue, ce moine anglais dont vous venez de parler, et vous trouverez que le lis est l'attribut non seulement de la Vierge Marie, mais encore de la virginité même et de toutes les vierges.* » (Joris-Karl Huysmans, *La Cathédrale*, 1898).

Après la Révolution, il fallut bien remplacer cette omniprésente fleur de lys par autre chose : **le cœur** se porta volontaire ! Facile à représenter, c'est un symbole parlant, déjà utilisé auparavant. Il peut être enflammé, se dédoubler d'amour, être transpercé d'une flèche... Il fut même récupéré par l'Église en tant que symbole de foi à la fin du 19e siècle, avec le Sacré-Cœur de Jésus. C'est en tout cas le plus connu des symboles et le plus universel.

La **rosace** est vraiment représentative de l'art décoratif du berger ou de l'objet de montagne. Nous en avons tous tracé, écolier, à l'aide d'un petit compas. Elles peuvent se décliner à l'infini. Incisées, recreusées en biseau, s'intercalant et se juxtaposant, elles offrent matière à décorer n'importe quelle plaque de bois avec brio. Les plioirs à dentelle, les colliers de vache, les plaques à beurre et les coffres alpins en sont de vibrants témoignages. À partir de la rosace découlent de nombreuses variantes : rouelles, svastikas comme autant de symboles solaires. Les demi-cercles en forme de lune ou les lentilles complètent assez bien les ensembles décoratifs. Le patient creuseur pouvait passer des soirées entières à répéter des motifs sans se lasser et sans se tromper. Sur certains objets usuels (coffrets ou plioirs à dentelle), il ne reste plus un centimètre carré non décoré !

Autre signe très fréquent en art populaire, la **croix**, en décoration, avait pour rôle de distribuer, comme un carrefour. Elle découpe l'espace en surfaces nues ou décorées. Les croix avaient aussi un rôle religieux évident de protection des hommes, des animaux et des entreprises. Elle conjurait, c'est bien connu, les maléfices des sorciers. Les croix pouvaient être latines, mais aussi « de templier » ou encore de Saint-André (en forme de X), grecques aux branches égales et rectilignes ou encore de Malte à quatre branches et huit pointes. Toutes étaient destinées à protéger l'utilisateur de l'ustensile ou de l'outil.

Le motif décoratif de l'**ostensoir** accentuait encore le côté catholique du milieu ambiant en associant le symbole solaire à celui de la croix.

Des ˜ eurs et des animaux

Un autre registre important de décoration populaire était constitué par les fleurs. La **marguerite** est facile à représenter avec son centre rond d'où partent en soleil les pétales. C'était un motif d'humilité, dont le décor fut utilisé plus fréquemment vers la fin du 19e siècle.

La **rose**, beaucoup plus difficile à dessiner et à graver, est un symbole de savoir et de sagesse plus ancien. Elle est aussi importante en Occident que le lotus l'est en Orient. Le *Roman* de la rose de Jean de Meung est une des premières encyclopédies du savoir médiéval, une quête en vingt mille vers ! Le christianisme a également récupéré ce symbole pour en faire une « rose mystique » et un culte dédié à la Vierge Marie. C'est encore un symbole de beauté et de régénération, d'amour populaire cachant discrètement son parfum dans sa beauté. « *- La rose mystique des litanies ! s'exclama Mme Bavoil. – Heuh ! fit Durtal, la rose fut bien galvaudée. Outre qu'elle fut une des plantes érotiques du paganisme ; au Moyen Âge, l'on condamna dans nombre de villes les juifs et les prostituées à porter, comme insigne distinctif de leur infamie, cette fleur !* » (J.-K. Huysmans, *La Cathédrale*, 1898).

La **tulipe** est un motif de fleurs très répandu, facile à dessiner et à identifier. Cette fleur venue d'Asie au 16e siècle devint extrêmement à la mode en Europe de l'Ouest (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne) à tel point que des bulbes de tulipes pouvaient s'acheter des petites fortunes.

Parmi les végétaux, l'**olivier** pouvait couronner le haut d'un buffet, ou entourer le cadran d'une horloge. Ce végétal toujours vert était symbole d'éternité, et aussi symbole d'espoir : la colombe envoyée en éclaireur par Noé est revenue avec dans son bec un rameau d'olivier. Ce végétal était également associé à la lumière car c'est souvent son huile qui brûlait dans les lampes. Le rameau d'olivier ou de laurier couronnait le front du vainqueur lors des jeux olympiques de la Grèce antique.

Le **blé** dessiné par drus épis était représentatif de notable prospérité, ou au moins d'espoir de bonnes récoltes.

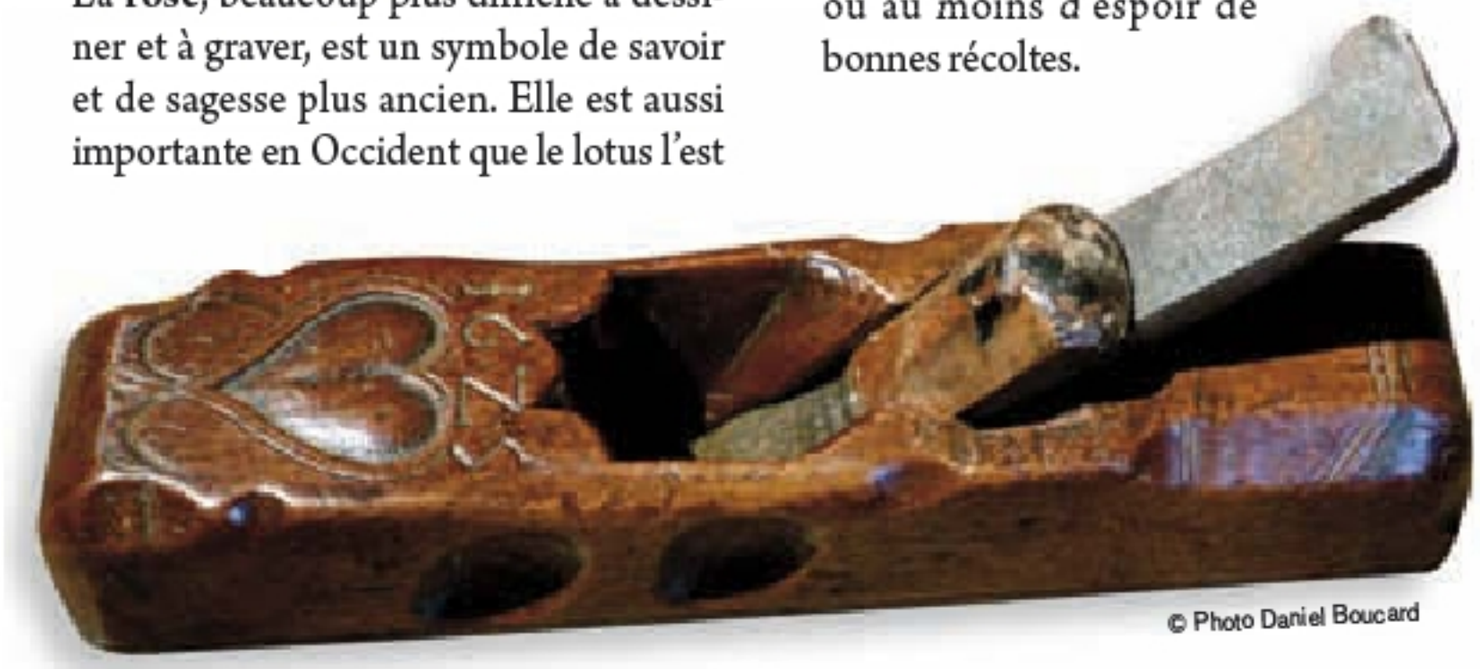

Rabot de 1625 décoré d'un cœur.

Les animaux ne sont pas en reste dans le registre décoratif des objets d'art populaire. Selon les métiers et les préoccupations des décorateurs, on trouve les familiers de la ferme sans que ceux-ci possèdent un réel pouvoir symbolique (vaches, chevaux, moutons, chiens). Les oiseaux sont aussi fréquents, mais avec une teneur symbolique plus présente : deux oiseaux se becquant indiquent à coup sûr qu'il y avait amour sous roche.
Le **coq** reprit de la crête à la Révolution. Il était symbole de virilité et de vigilance : c'est le premier qui se réveille à l'aube. La République l'a choisi pour sa fierté, même s'il figure sur les clochers des villages de France et si le premier texte le mentionnant sur les clochers daterait de l'an 450 ! La Bible raconte qu'au chant du coq, l'apôtre Pierre qui avait par trois fois dans la nuit renié Jésus se ressaisit : pour cela aussi, le coq était symbole de renaissance et de résurrection. C'est aussi un symbole franc-maçon qui figure dans le cabinet de réflexion.

Quant au **serpent**, très présent, son symbole est ambigu… il représentait à la fois le mal et la tentation (Ève), la science (bâton d'Esculape ou caducée) ou plus prosaïquement un savoir-faire de soignant (maréchal-ferrant). Mais il mène aussi à une réflexion religieuse : dans le troisième chapitre de la Genèse, il est écrit : « *Mais le serpent était nu, plus qu'aucun des animaux de la terre.* ». Dans toutes les traductions officielles, le mot nu aroum a été traduit par « rusé », ce qui change fondamentalement les choses ! Car la vérité, c'est bien connu, sort toute nue du puits, ne peut cacher, ni ne peut mentir : la pudibonderie des traducteurs excuse encore moins Ève d'avoir succombé… ou peut-être encore plus ! « *On se rappelle l'histoire du serpent d'airain. Les Hébreux, dans leurs longues pérégrinations au désert, étaient mordus par des serpents brûlants. Moïse demanda à Dieu ce qu'il devait faire, et Dieu lui commanda de façonner un serpent en airain, et de le placer en face du peuple : "Et Moïse fit un serpent en airain, le mit sur une perche et l'exposa comme un signe ; et lorsque ceux qui étaient blessés le regardaient, ils étaient guéris" (Nombres 21, 6-9). Le serpent d'airain fut ensuite placé dans le Temple et y resta jusqu'à l'époque du roi Ezéchias (Rois 2, 18).* » (Jean Hani, *Les Métiers de Dieu*).
Beaucoup diront avec juste raison que le paysan sculptant un serpent sur sa canne ou gravant un serpent sur la corne de son coffin avec une pointe rougie au feu ne pensait pas si loin… allez savoir ? Dans certaines régions protestantes, les longues veillées d'hiver étaient consacrées à la lecture de la Bible.
Et pour passer du coq à l'âne, il faut ajouter parmi tous les décors populaires du 19e siècle, le véritable culte rendu à l'empereur des français **Napoléon** : aucun personnage purement historique n'a sans doute fait l'objet d'un tel engouement populaire. Poteries, sculptures, cannes, fontaines, épis de faîtage, tire-bouchon, bougeoirs, fers de rabots ou moules à gâteaux… ont représenté le petit homme en bicorne la main à l'estomac.

Outils de tous les jours, le coffin pour tenir la pierre à aiguiser la faux est ici personnalisé avec raffinement.

Des marques sur des outils

Un grand nombre d'outils anciens sont décorés. Plus la communauté du métier était forte (tailleur de pierre, boucher, charpentier, forgeron…), plus les signes d'appartenance à ce métier étaient évidents. Les confréries de bâtisseurs, les premières, ont choisi un grand nombre de symboles pour décorer leurs outils : les maîtres et compagnons allaient de chantiers en chantiers et avaient besoin de puissants signes de reconnaissance. Les Compagnons faisant leur Tour de France, qui leur ont succédé, appartenaient à des obédiences concurrentes, sinon adverses, et ont cultivé un certain ésotérisme que l'on retrouve dans les décors de leurs outils. Le passage de beaucoup de ces Compagnons dans la Franc-maçonnerie à partir de la fin du 18e siècle a produit une émulation qui a encore amplifié la présence de multiples symboles sur les outils. Ainsi sur de nombreux outils retrouve-t-on la **branche d'acacia**, symbole commun chez les Compagnons et les Francs-

Maçons : la légende raconte qu'Hiram, architecte du Temple du roi Salomon, a été assassiné. Son corps a été retrouvé grâce à une branche d'acacia récemment plantée dans une terre remuée. Mais beaucoup de feuillages décoratifs ordinaires se voient promus « acacia » pour bénéficier d'un surcroît d'intérêt ésotérique…

Car primitivement l'**arbre de vie** possède une symbolique universelle : il représente la vie et le monde. Le tronc vertical est l'axe reliant la terre au ciel. Il part du concret de la terre, de l'humain, et va vers le spirituel et le paradis. Plus horizontales, ses ramures peuvent former une croix. Les branches portent souvent des fruits, signe d'abondance. Des pieds de bigorne, des haches, herminettes ou bisaiguës portent ces signes végétaux.

Sur les outils, on trouve très fréquemment les **monogrammes IHS** surmonté d'une croix et **J.M.J.** et plus anciennement **I.M.I.** : Jésus, Marie, Joseph ; car plusieurs Devoirs de Compagnons ont repris ce signe et l'ont fait figurer en tête de leurs rôles et règles, ou l'ont utilisé au sein de formules de reconnaissance.

Les **deux colonnes** d'entrée du portique du temple du roi Salomon sont figurées aussi sur les outils. Ce symbole maçonnique est beaucoup repris au cours du 19e siècle. La colonne de droite (en entrant dans le temple) est marquée J pour Jakin ou Jachin (grand prêtre officiant dans la consécration du temple de Salomon) et celle de gauche B pour Boaz ou Booz.

La décoration formée par le **compas et l'équerre** est encore plus commune sur les outils de Compagnons. C'est aussi un symbole franc-maçon : le compas ouvert à 90° est posé sur l'équerre, encadrant souvent la lettre G. Le compas signifiait alors la rectitude des conceptions théoriques (il n'est ni trop ouvert, ni trop fermé, à angle droit faisant similitude inversée avec l'équerre) et la prédominance de l'esprit sur la matière. Ce symbole est souvent associé aux outils emblématiques du métier : bisaiguë pour les charpentiers, truelle pour les maçons…

Les **étoiles** sont omniprésentes sur les haches, enclumes, et plus discrètement sur les petites surfaces. La plus commune est l'étoile à six branches, ou hexagramme, soit deux triangles équilatéraux opposés par la base et entrelacés, appelée aussi sceau de Salomon, et bouclier de David. Elle symbolisait l'absolu du savoir. Pour les Compagnons, c'est l'aboutissement et la perfection, car la tradition fait partir le Compagnonnage du Temple de Salomon.

On trouve également l'**étoile flamboyante**. Formée par une ligne brisée continue formant une étoile à cinq branches, ou pentagramme, ses angles sont remplis de rayons ou de flammes. C'est l'étoile des mages qu'il faut suivre, le symbole franc-maçon figurant l'état d'illumination de l'initié après ses voyages, dans ce cas un G est placé en son centre, elle est associée au grade de compagnon et au chiffre 5. Reposant sur deux branches, elle est dite bénéfique. À l'inverse, plantée sur une seule branche comme en équilibre elle est dite maléfique et porteuse d'énergie négative. L'**étoile à huit branches** est symbole de Justice, elle contient à la fois le carré magique et le sceau de Salomon et est également souvent associée aux outils de Compagnons.

Les **quatre as** des jeux de cartes se distinguent par leur silhouette sur certains compas d'appareilleur ayant appartenu à des maîtres. Le pique, le carreau, le trèfle et encore le cœur figurent seuls ou associés sur de très nombreux outils et s'utilisent communément comme marque de taillandier.

Les animaux sont plus difficiles à figurer ou à dessiner sur les outils. Ils n'en sont pas moins symboliques. Ainsi le **chien** est le symbole païen de la fidélité. Pour les érudits chrétiens du Moyen Âge, il est au contraire le modèle du péché, c'est la bête des querelles, celle qui « *retourne à ses vomissements* » (Hugues de Saint-Victor). Dans le Compagnonnage, le chien désigne le compagnon avec l'idée de fidélité au Devoir. Chez les charpentiers, c'est le compagnon étranger.

Le **lion** est lui aussi présent sur quelques outils. Il ne ressemble pas forcément à un vrai lion, car il est difficile à styliser ou à dessiner. Dans l'iconographie chrétienne, il figure un des quatre évangélistes : saint Marc. Ailleurs, il symbolise la toute-puissance et allégorise également la résurrection. Même s'il n'entrouvre qu'un œil dans le désert, il symbolise la vigilance, la force tranquille, la royauté et l'autorité. On le trouve sculpté sur des rabots. Il a été repris par la célèbre marque d'outils Peugeot Frères, marchant sur la flèche du progrès.

Plus prosaïquement, l'homme qui se cache dans tout travailleur a aussi ses phantasmes. La femme y tient une grande place, plus ou moins dévêtue, plus ou moins **sirène**. Ainsi le compas d'épaisseur devient vite fripon et la **femme nue** s'étale sur la varlope.

Galère femme, Savoie, 19e siècle.

© Photos Daniel Boucard

« Le roi Salomon a dit : "Trois choses sont difficiles à connaître et une quatrième impossible, ce sont la trace du serpent sur la pierre, de l'oiseau dans l'air, du navire dans l'eau, de l'homme dans la femme". » (Anatole France, *L'Île des pingouins*, 1907). Ainsi allait le monde à cette époque pas si lointaine où l'homme ne se réduisait pas à un simple consommateur chargé de faire tourner la machine industrielle vaille que vaille ! ■

Daniel Boucard

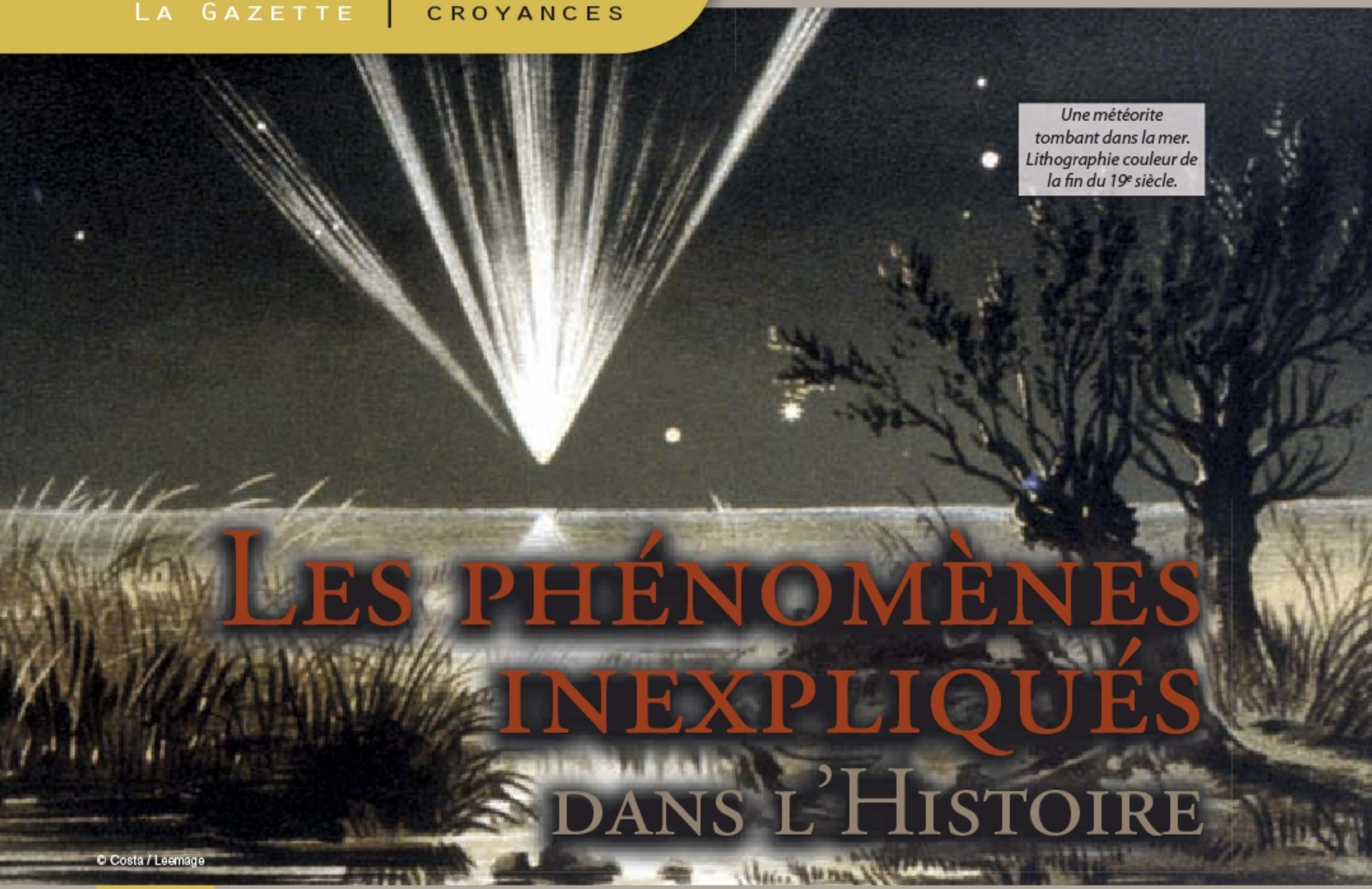

Une météorite tombant dans la mer. Lithographie couleur de la fin du 19e siècle.

© Costa / Leemage

Les phénomènes inexpliqués dans l'Histoire

Lorsqu'on étudie des sujets historiques aussi délicats que ceux de l'étrange, des renseignements cautionnent une multitude de récits d'événements assez curieux observés par les hommes dans le ciel mais aussi autour d' eux-mêmes. Qui plus est lorsqu'il s'agit de faits attestés dans des registres de nombreux dépôts d'arc hives et sources littéraires extraites d'anciennes sociétés savantes méconnues, dans de multiples pays. Dans bien des cas, les phénomènes relatés dans ces documents particuliers, allant généralement de l'époque médiévale au 19 e siècle, sont déjà rapportés par des érudits de l'époque. D'autres sources sur les mêmes sujets existent dans des périodes antérieures. Ces constats ne peuvent qu'interpeller la curiosité sur le thème du *mysterium fascinans*, des apparitions célestes et de certaines manifestations terrestres.

Stéphane Esclamanti

Les textes manuscrits consignés dans des dépôts d'archives rapportant des phénomènes étranges sont souvent accompagnés de dessins coloriés, détaillés, caractérisant avec un maximum de précision les « *faits historiques avérés* » auxquels ils se rapportent. De ces lectures originales, qui se sont succédé au fil des siècles, nous pouvons ressentir les conditions et les influences de chaque période.
Qu'elle soit d'ordre religieux, politique, militaire, philosophique, médical ou fantastique, la question des phénomènes inexpliqués reste hermétique et tendancieuse. Aussi, étonnants et invraisemblables, ces faits sont relatés comme des scènes vécues souvent avec effroi : du feu dans le ciel, des boules incandescentes, des formes bizarres, des météores enflammés, des points lumineux scintillants, des lieux hantés, des visions évanescentes, des combustions spontanées, des traînées lumineuses, des pluies de pierres… Certains de ces phénomènes saisissants sont encore plus extraordinaires et anormaux dans leurs descriptions minutieuses à la surface du sol : apparitions d'engins aux formes géométriques variées, silhouettes humanoïdes très curieuses, traces laissées au sol ou étranges atmosphères environnantes, phénomènes de Poltergeist (le terme apparaît dès 1540), rencontres rapprochées avec des entités. Encore de nos jours, certaines d'entres elles peuvent heurter les mentalités ou les sensibilités.
Ainsi, au fil de l'Histoire, des témoignages écrits rapportent des phénomènes étranges. En Allemagne, au-dessus de la ville de Nuremberg, des manifestations célestes purent être observées le 14 avril 1561 par Hans Glaser. En Suisse, à Bâle, le 7 août 1566, un étrange phénomène aérien fut remarqué. En août 1608, dans le sud de l'Europe, sur le littoral méditerranéen, de Marseille à Gênes en Italie, des évènements prodigieux ébahirent de nombreux badauds. En 1740, à Toulon, dans la nuit du 23 au 24 février, un globe de feu fut aperçu plongeant dans la mer pour y ressortir en y explosant. Le 23 mars 1877, en Provence, à Vence près de Nice, des lumières puissantes apparurent dans le ciel sous formes de boules de feu. La même scène avait été remarquée dix ans auparavant dans des circonstances similaires. De l'autre côté de l'Atlantique, en avril 1897, un mystérieux aéronef en forme de cigare fut aperçu de nuit à la verticale de nombreuses villes américaines explorant de sa position les reliefs avec des puissants projecteurs…

© Heritage Images / Leemage

Phénomène étrange : pluie de grenouilles. Les pluies d'animaux avaient souvent lieu après des tornades. Celle-ci fut enregistrée en 1355. Gravure tirée de Prodigiorum ac ostentorum chronicon *de Conrad Lycosthenes (1518-1561).*

Visions et conséquences

La consultation des archives liées aux phénomènes célestes révèle souvent avec exactitude le ressenti des témoins d'alors. Qu'ils fussent simples, ignares, idiots, prolétaires, porteurs de contraintes, notables, bourgeois ou érudits, beaucoup ont préféré taire à jamais ce qu'ils ont vu de leurs yeux ébahis. Par peur du ridicule, par honte, complètement troublés par cet événement inattendu, le plus souvent furtif. Pourtant nombre de ces signes venus du ciel, ou de proximité, révélant des spectacles hors du commun d'alors, ont profondément marqué les esprits, éberlués par l'instant vécu.
Ainsi certains ont raconté. Pour des multitudes de personnes anonymes, témoins oculaires de ces manifestations, s'ensuivirent des confrontations de regards, des humiliations, des désarrois, mais aussi des invectives en tous genres, tant à la ville qu'à la campagne et pour les pires cas l'internement pour agités. D'autres finirent torturés, brûlés vifs ou internés pour des troubles. Plusieurs furent même pris dans des spirales de traques, organisées pour faire taire et chasser des villes et des campagnes les personnes marginalisées contre leur gré, considérées porteuses de malédictions. L'an 1486 connaîtra par exemple la parution du *Malleus maleficarum* (« marteau contre les sorcières »), œuvre manuscrite, véritable mémento invitant à pourchasser le « mal » où qu'il soit et en tous temps.
En tout état de cause, des phénomènes étranges ont touché de multiples personnes en tous lieux, du paysan à l'astronome, de la mer à la montagne, le jour

Phénomènes d'illusions optique : vision des armées de Napoléon dans le ciel de Verviers (Belgique) le jour de la bataille de Waterloo en 1815.

© Costa / leemage

comme la nuit, dans les entrailles de la terre comme aux fins fonds des forêts. Mais nombre de ces faits n'ayant pas trouvé de réponse par des recherches concrètes ou par mutisme plus ou moins imposé furent abandonnés, dérivant entre mythe, légende, canular et folklore.

Signes divins ?

Loin de correspondre à l'esprit humain et aux influences religieuses de l'époque médiévale jusqu'à l'Ancien Régime, la « cratophanie » a permis de résumer ces phénomènes. Elle rassemble les manifestations inexpliquées en les attribuant à une puissance dite « surnaturelle », face au diabolisme et au charlatanisme déferlant. Un point de vue qui, au fil du temps, connut divers adeptes.

L'engouement pour les phénomènes étranges suscita à toutes époques une quantité de contradicteurs et de détracteurs en tous genres, dévalorisant ces manifestations inexpliqués. Ce qui ne les empêcha pas de devenir sujets d'étude. Partagées, partant du cercle des entendus jusqu'aux amphithéâtres des universités, ces curiosités sont acceptées et comprises avec méfiance mais aussi avec méthodologie, animant de grands débats dissidents sur les perplexités de la problématique et de son approche. Certains intellectuels et scientifiques (astronomes, mathématicien, physiciens, philosophes et bien d'autres) furent, sans forcément le savoir, à l'initiative de travaux et d'une prise de conscience croissante. ■

Stéphane Esclamanti

Pour aller plus loin

Des fauves dans nos campagnes : légendes, rumeurs et apparitions, de Véronique Campion-Vincent, Paris, éd. Imago, 1992.

Le Témoin oculaire, les conditions sociales de l'attestation personnelle, de Renaud Dulong, Paris, éd. EHESS, 1998.

Les Animaux humains, loups-garous et autres métamorphoses, de Franck Hamel, Paris, éd. J'ai Lu, 1977.

OVNI : le dossier des rencontres de troisième type en France, de Julien Gonzalez, 2010.

Des Hommes, des dieux et des extraterrestres : ethnologie d'une croyance moderne, de Wiktir Stoczkowski, Paris, éd. Flammarion, 1999.

La Séduction de l'étrange, de Louis Vax, Paris, éd. PUF, 1965.

La Voix des esprits, de Christine Bergé, Paris, A.M. Métaillé, 1990.

Les phénomènes insolites de l'espace, de Jacques et Janine Vallée, 1966.

Extra-terrestres ou voyageurs du temps, d'Hervé Laronde, 1979.

Soucoupes volantes et civilisations d'outre-espace, de Guy Tarade, 1979.

Astronautes de la préhistoire, de Peter Kolosimo, 1972.

Le Paranormal, de Philippe Wallon, 2006.

Le Noir de la nuit, d'Edward Harrison, 1998.

Histoire des codes secrets, de Simon Singh, 2009.

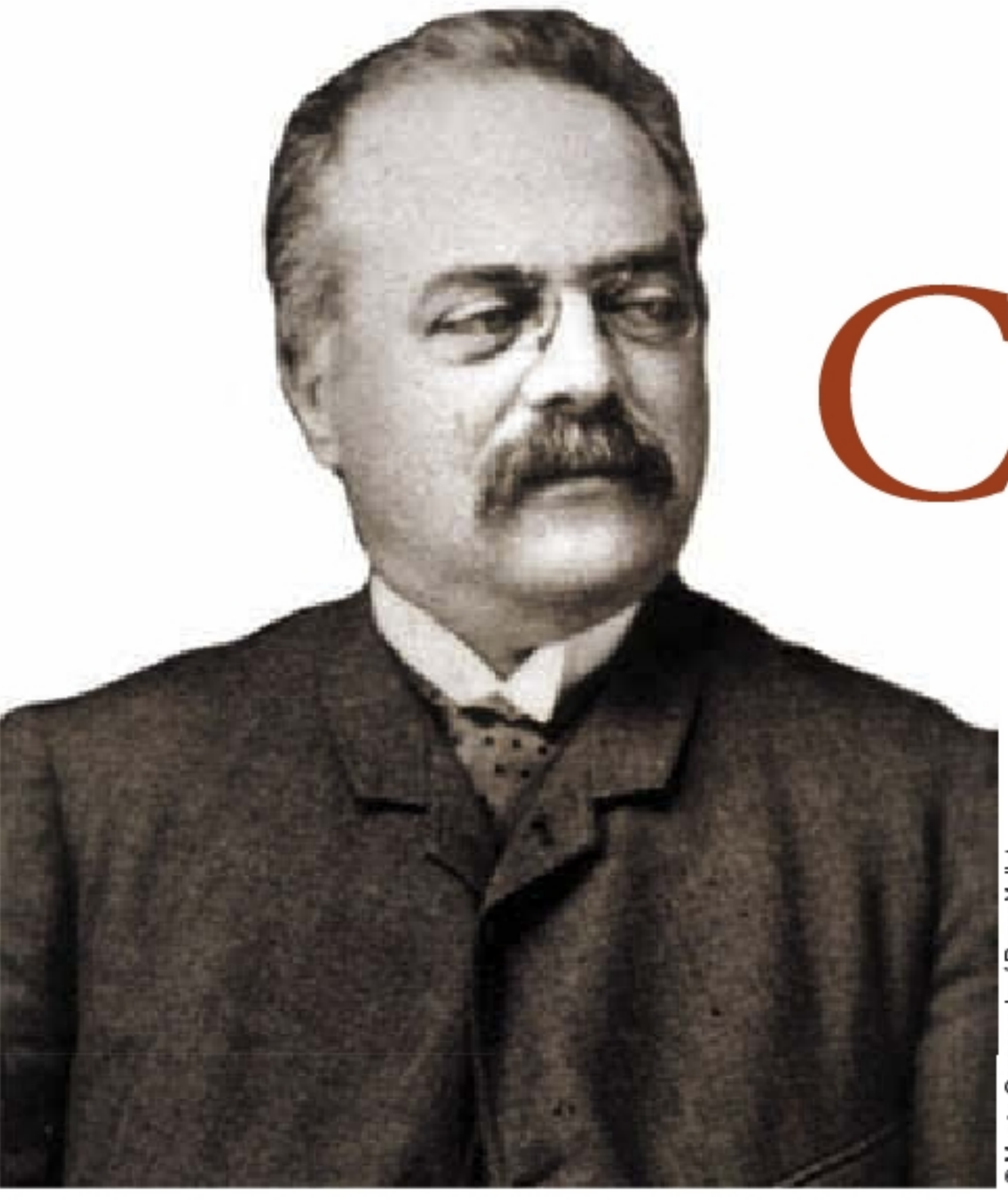

© Musée Cognacq-Jay / Roger-Viollet

Ernest Cognacq

le bon Samaritain des grands magasins

On dit souvent que derrière la réussite d'un grand homme se cache le secret d'un enfant. Le grand magasin parisien « La Samaritaine », dont les bâtiments se dressent au bout du Pont-Neuf dans un des quartiers le plus anciens de Paris, illustre cette règle, car il incarne l'exemple d'une prodigieuse revanche sur le destin.

Marie-Hélène Parinaud

Chaque fois que son fondateur, Ernest Cognacq, montait sur le belvédère surplombant le magasin « La Samaritaine », d'où il dominait tout Paris, il embrassait aussi du même coup d'œil toutes les étapes de sa carrière professionnelle. Chaque fois, il ne pouvait s'empêcher de baisser les yeux tout en bas, sur une des petites enclaves circulaires du Pont-Neuf, longtemps réservées aux marchands ambulants, particulièrement la deuxième à partir de la gauche. Là où le destin, si longtemps cruel, avait enfin tourné.

Pour parvenir à passer du Pont-Neuf en 1865, au grand magasin en 1870, il avait fallu à Ernest Cognacq plus qu'un courage tenace : de la chance. Celle qui lui avait singulièrement manqué depuis son enfance et lui aurait permis de combattre une fatalité qui s'était acharnée contre lui dès sa douzième année.

« Un matin de 1851, mon père, ruiné par son notaire, se suicida d'une balle dans la tête. » Sa mère mourut de chagrin peu après. Finie l'enfance heureuse et protégée, les courses avec ses amis sur les remparts de Saint Martin de Ré, les rêves de devenir acteur plus tard… Sa maison natale fut vendue aux enchères. Il avait douze ans, était seul au monde et ne savait où aller. Ses demi-frères aînés, ayant critiqué le remariage de leur père, avaient coupé les ponts et rechignaient à

accepter l'orphelin. Ernest Cognacq fut malgré tout placé d'office chez l'un d'eux, qui vivait à La Rochelle. Dès le premier soir, on lui fit durement sentir qu'il n'était qu'une bouche de plus à nourrir. « *Chez moi, si on ne travaille pas, on ne mange pas* ». Il resta le ventre vide à regarder ses cousins avaler leur soupe.

Adieu l'école. Le lendemain de son arrivée, il fut placé comme petit vendeur. La vie lui apparaissait tellement noire qu'il tomba malade. Ses yeux, jusqu'alors excellents, s'opacifièrent. Il devint presque aveugle, comme s'il ne voulait plus voir ce monde devenu si sombre. Bien entendu, il ne fut pas soigné et continua à travailler tous les jours de la semaine, pendant que son demi-frère empochait son maigre salaire.

À l'âge de 15 ans, Ernest Cognacq s'évada pour Paris. À pied. Dans la capitale, il devint démarcheur, puis vendeur dans plusieurs magasins (« Le Gagne-petit », « La Nouvelle Héloise », « Aux Dames Françaises », « Notre-Dame-de-Lorette »...). Il économisait sur tout. Il avait l'habitude. A 20 ans, il fut réformé pour mauvaise vue et faiblesse de constitution (il mourra pourtant à 80 ans !).

En 1867, à 28 ans, il était parvenu à mettre 5 000 francs de côté et à louer sa propre boutique, rue de Turbigo, « Au Petit bénéfice ». Il achetait à l'extérieur, laissant la vente à des commis dont certains, peu scrupuleux, comprirent qu'il était facile de tromper un patron à moitié aveugle. En quelques mois, il perdit tout ! C'était la faillite. Il n'avait même plus d'endroit où dormir. Mais il lui restait quelques lambeaux de son stock. Ernest Cognacq emballa le tout et se fit marchand ambulant.

Arrivé sur les placettes de village, il ouvrait un grand parapluie rouge et étalait sa marchandise, appelant les ménagères autour de lui en faisant l'article. Il avait du bagout, était aimable, savait vendre. Pendant deux ans, il parcourut ainsi tous les chemins et toutes les routes de Paris à Lyon, puis celles du Rhône jusqu'à Marseille et Bordeaux. Enfin, il put rembourser ses créanciers et retourner à Paris.

Retour gagnant

Il ouvrit son grand parapluie rouge sur une des demi-arches du Pont-Neuf. Il fut bientôt connu dans tout le quartier, qui l'avait affectueusement surnommé le « *Napoléon du déballage* ». Souvent, ses ventes terminées, il faisait une partie de dominos avec le patron du petit café de la rotonde du Pont-Neuf. Un soir d'hiver 1870, celui-ci se plaignit de son trop vaste espace. Il aurait bien aimé en louer une partie. « *Tope là !* » Cognacq sauta sur l'occasion. Mais il ne voulait pas se retrouver de nouveau tributaire de commis malhonnêtes. Il lui fallait un associé en qui il pouvait avoir totalement confiance. Il était célibataire, la meilleure association ne serait-elle pas le mariage ? L'époux allant chercher la marchandise, l'épouse restant à la caisse. Où trouver cette perle rare ? Il se souvint d'une excellente vendeuse rencontrée quatorze ans auparavant.

Elle s'appelait Marie-Louise Jaÿ. Elle était devenue « première » au « Bon Marché », poste très important. Trop timide pour faire lui-même sa demande, Ernest Cognacq s'adressa au chef de rayon de la jeune femme, un ancien collègue. Le 21 mars 1870, la proposition transmise, la jeune femme à qui le nom de Cognacq n'évoquait pas grand-chose alla quand même repérer l'emplacement du café et transmit sa réponse après sa pause déjeuner : « *La boutique me plaît. Dites-lui que j'accepte de l'épouser.* »

Pendant toutes ses années d'employée, Marie-Louise Jaÿ était parvenue à économiser 20 000 francs. Cognacq avait trouvé son associée. Ensemble, ils dressèrent une cloison pour les séparer du café. Fabriquant un comptoir avec des caisses retournées recouvertes d'un tissu d'andrinople rouge, ils donnèrent à leur petit magasin le nom de l'ancienne pompe à eau voisine : « La Samaritaine ». Ils travaillaient en équipe. Le soir, ils faisaient les comptes. « *Ne rien devoir à personne, ne faire crédit à personne* », telle était la règle dont ils ne se départiraient jamais. Ils achetaient et vendaient tout, comptant.

Ernest Cognacq visait la clientèle qu'il connaissait, celle qu'il avait attirée autour de son parapluie rouge, formée des petits employés, des ouvriers. Leurs budgets étaient faibles, mais ils étaient nombreux et fidèles si on les servait bien. Ernest Cognacq connaissait leurs goûts. Les prix les plus bas pour la qualité la plus solide. Le quartier était celui des Halles, où Cognacq était très connu. Les harengères venaient acheter leurs tabliers, les « *louchebems* » leurs blouses et tous les accessoires. Ernest Cognacq sabra dans tous les frais généraux auxquels succombaient les autres grands magasins de la capitale. Les agencements de luxe ou la nouveauté n'existaient pas à « La Samaritaine ». De même, les Cognacq refusèrent toujours de créer des succursales, impossibles à diriger convenablement depuis Paris. Les deux époux organisaient tout eux-mêmes, voyaient tout, voulaient tout avoir « sous la main ».

Bientôt, le local fut trop petit, Cognacq loua le café lui-même, puis les boutiques environnantes. Il acheta même l'immeuble tout entier. Cela ne suffisait pas. Il allait s'agrandir lorsque la guerre éclata. Allait-il encore une fois tout perdre ? Sa mauvaise vue le sauva. Il était mobilisé, mais dans la Garde nationale. Il en profita même pour sous-traiter un marché de commande de pantalons pour l'armée, qu'il cousit pendant toute la Commune !

Une affaire qui tourne

La gestion de « La Samaritaine » était à la fois souple et tenue d'une main de fer. En 1874, deux ans après leur mariage, le chiffre d'affaires des époux Cognacq était de 840 000 francs. Cinq ans plus tard, il atteignait 2 millions. En 1888, 17 millions, 40 millions en 1895. Trente ans plus tard, c'est en milliards que les époux Cognacs comptèrent.

Les mètres carrés eux aussi s'étaient démultipliés, la petite pièce des débuts était devenue quatre immeubles exceptionnels. Car Ernest Cognacq avait entrepris de faire construire un grand magasin qui était aussi en lui-même une œuvre

© Gusman / Leemage

Petit panneau publicitaire (1929) des grands magasins « La Samaritaine » de Paris, fondés en 1869 par Ernest Cognacq et son épouse Louise Jaÿ. Le texte du pannonceau rappelle les valeurs du couple dans le domaine social : maternité, pouponnières, colonie de vacances, centre d'apprentissage, maisons de retraite et de repos, habitations à bon marché, sanatorium…

d'art. Pour cela, il avait choisi le plus avant-gardiste des architectes : Frantz Jourdain. L'architecture tranchait et attirait. Elle avait tant de succès qu'on parla alors d'un « *style samar* » qui, avec le style métro de Guimard, symbolisa l'Art Nouveau du début du siècle. L'ensemble était divisé en 90 rayons différents.

Les salariés de La Samaritaine étaient incités à travailler durement, mais bénéficiaient de multiples avantages. Un budget annuel était alloué à chacun d'après les propositions des chefs de rayons. Tous les 9 000 vendeurs étaient « *à la guelte* » (intéressés à la vente), payés et jugés suivant leurs résultats. Très tôt, Ernest Cognacq se souvenant de ses débuts pénibles où il avait souffert de la solitude et de la faim, avait essayé de créer une sorte de réseau familial professionnel. Un repas à midi était servi gratuitement. Ici aussi, on mangeait si on avait travaillé mais on ne regardait pas manger les autres !

À une époque où les banques n'acceptaient pas les petits déposants, la comptabilité de « La Samaritaine » servait de compte courant à ses salariés, qui pouvaient y effectuer des retraits et des dépôts comme à une véritable banque et, en conséquence, elle leur versait un intérêt de 6 % ! Bien avant la loi, Ernest Cognacq créa même pour ses employés ses propres allocations familiales. Idem pour les crèches et les garderies. Les mères de familles qui allaitaient pouvaient confier leurs bébés à une pouponnière installée sur place, dans le magasin, ce qui leur permettait de continuer à les nourrir et à les faire garder sans soucis.

Ces économies, qu'ils étaient heureux de faire partager à leurs employés, les époux Cognacq en faisaient leur lot quotidien, en particulier madame. Elle se plaignait constamment de la cherté de la vie. Sa parcimonie, pour ne pas dire son avarice, résultant d'une vie de travail et d'épargne, était devenue une seconde nature. De là certaines habitudes d'économie sordides qui perdurèrent une fois fortune faite. Petite commerçante au déballage ou riche à millions, pour elle, un bout de ficelle devait toujours être récupéré. Tous les jours, elle allait au magasin faire le tour des rayons. Gare si quelque chose n'allait pas à son goût ! Elle était redoutée de toutes les vendeuses qui tâchaient de s'avertir discrètement de loin de la venue du « dragon ». Elle continuait à faire quotidiennement son marché aux Halles où elle marchandait avec ténacité pour le moindre poisson, tandis que son chauffeur l'attendait. Pour économiser l'essence de la voiture, elle partait avec son époux, même si ses heures ne lui convenaient pas. Apprenant qu'un jour il s'était fait reconduire chez lui parce qu'il y avait oublié ses cigares, elle lui fit une scène. Ayant manqué de tout pendant si longtemps, elle ne s'adaptait pas à sa richesse. Dans leur demeure, un grand hôtel particulier avenue Foch entouré d'un petit parc, elle avait l'œil à tout. Un jour qu'elle partait, laissant des peintres rafraîchir les grilles en fonte vert foncé qui entouraient son domaine elle les prévint sèchement : « *N'espérez pas me voler mes fruits. J'ai compté tous ceux de mon verger et s'il manque ne serait-ce qu'une poire à mon retour, je le verrais et je vous le décompterais.* » À son retour il ne manquait aucun fruit. Mais toutes avaient été peintes en vert bronze !

Cette manie de la vérification était devenue chez elle un tic, presque un « toc ». Ayant à subir une ablation des ovaires, elle exigea d'être opérée chez elle. On installa donc un bloc complet. Cela ne lui suffit pas. Elle refusa d'être endormie et sous anesthésie locale surveilla l'opération grâce à un grand miroir qu'elle fit placer au-dessus de la table d'opération ! Un jour, le curé de la paroisse la remercia après la messe, ayant trouvé dans la corbeille de la quête un billet de vingt francs. Elle répliqua aussitôt : « *C'est une erreur de ma part, quinze francs suffiront.* »

Son époux était beaucoup moins strict. Si comme elle, il ne se plaisait que dans son magasin et considérait leur fortune comme accessoire, Ernest Cognacq continuait à voir ses amis de « l'ancien temps ». C'est ainsi qu'il était un des principaux, pour ne pas dire le seul acheteur du peintre impressionniste Pissarro. Les murs de son bureau regorgeaient de toiles, le peintre avait toujours un accès facile auprès de lui et ne manquait pas de venir lui rendre régulièrement visite, une ou deux toiles sous le bras. Il ne s'en expliqua jamais et ses employés ne savaient pas s'il s'agissait d'une sympa-

thie pour l'homme ou bien si, extrêmement myope, leur patron ne retrouvait pas dans ces toiles étranges sa propre vision du monde.
Agacé par les critiques sur l'absence de décoration de son magasin, Ernest Cognacq décida de frapper un grand coup, par le biais des œuvres d'art. Il fit acheter de très belles collections particulières d'objets et de tableaux célèbres du 18e siècle, alors prisés par la meilleure société. Il les exposa boulevard des Capucines, dans « La Samaritaine de luxe ». On pouvait acheter un foulard en contemplant une Vénus de Boucher digne du Louvre, une paire de gants en admirant un Greuze célèbre, et ainsi de suite. Tout Paris eut la tête tournée par ce faste royal.

N'ayant pas d'enfants, les époux Cognacq associèrent leurs employés à leur société, transformant les bénéfices en œuvres caritatives. Il faut dire qu'Ernest Cognacq détestait l'emprise de l'État : pour lui, l'argent était avant tout un moyen pour faire quelque chose. L'idée de thésauriser, de jouer en bourse, lui paraissait criminelle. Il savait qu'après sa mort, n'ayant pas d'héritiers directs, l'État aurait la plus grande part de ses avoirs. Il craignait ce qu'il appelait un « *gaspillage* ». Lorsque ses bénéfices devinrent tels qu'il lui devint impossible de les réinvestir dans son entreprise, il créa diverses fondations rassemblant cliniques, maisons de retraites, immeubles à loyer modéré. Pour en bénéficier, il fallait prioritairement être un de leurs employés, mais ensuite elles étaient ouvertes à tous les gens méritants. Parmi leurs créations, la plus fameuse fut, en 1919, le prix Cognacq-Jaÿ. Il était destiné à récompenser et aider les familles nombreuses, ayant neuf enfants ou plus. Un fonds de garantie avait été versé de 100 millions. Il est encore distribué chaque année par l'Institut de France. Si au fil des ans sa valeur s'est amenuisée au point de n'être plus que symbolique, il reste l'écho du regret du couple de ne pas avoir eu d'enfants et peut-être aussi, pour Ernest Cognacq, un souvenir cuisant des traitements subis dans son enfance : « *Afin que grâce à moi désormais, aucun enfant ne se sente plus de trop.* » ■

Marie-Hélène Parinaud

Les autres grands magasins parisiens

« Félix Potin » fondé en 1844

Le « roi de l'épicerie » invent a le prix fixe. Jusqu'alors, le client commandait et on lui annonçait un prix, dit « *à la tête du client* ». Après lui, les prix figurèrent sur les étiquettes et c hacun put calculer d'avance combien coûtait ce qu'il voulait, au gramme près. Les clientes s'entichèrent de cette nouvelle formule, encore en vigueur aujourd'hui. Son premier magasin ét ait situé boulevard Sébastopol.

« Le Bon Marché », fondé en 1852

Arrivé à Paris en 1835, Aristide Boucicaut commença sa carrière au « P etit T homas ». A yant économisé 50 000 F., il fonda en 1852, avec son associé Paul Videau, « Le B on Marché », à l'angle de la rue de Seine et de la rue du B ac. Il fut le premier à définir la forme-même du grand magasin. Il rac heta la part de son associé et entreprit en 18 69 la construction de l'immeuble actuel. Aristide B oucicaut avait inventé « l'entrée libre », la décoration périodique des « vitrines », les « soldes », la « s aison du blanc » Son magasin fut le précurseur de tous les autres.

Les « Magasins du Louvre » fondés en 1855

Jeune vendeur aux appointements de 20 F/mois, Auguste Chauc hard eut un jour l'audace d'aller demander au financier P ereire un petit local dans l'immeuble du nouvel hôtel du Louvre, que ce dernier faisait construire pour accueillir les visiteurs de l'exposition universelle de 1855. P ereire, amusé par le culot du petit vendeur, mit un milliard dans l'affaire. Ainsi naquirent ces magasins, qui abritent à présent le « Louvre des Antiquaires ».

« Le BHV » fondé en 1856

Xavier Ruel fonda à l'angle de la rue de Rivoli et de celle des arc hives le B azar de l'Hôtel de V ille, spécialisé dans les articles de ménage et de bricolage.

« Le Printemps » fondé en 1865

Rétif aux études, Jules Jaluzot fais ait le désespoir de son not aire de père. Parti faire la noce à Paris, il fut engagé par Boucicaut, fondateur du « Bon Marché », comme simple calicot, apprit le métier et arriva c hef du rayon soie. A vec la compétence vint l'ambition. « *Trouve-moi une dot* » écrivit-il à son père. Après son mariage en 18 64, il put ac heter des terrains et faire construire son propre magasin, près de la gare Saint-Lazare, ayant compris que là serait le nouveau quartier commerçant de la capitale.

Les « galeries Lafayette », fondées en 1893

Deux cousins alsaciens, Théophile Bader et Alphonse Kahn, ouvrirent une boutique de mercerie, à l'angle de la rue La Fayette et celle de la Chaussée d' Antin. Succès. Voulant s'agrandir, Théophile Bader s'installa boulevard Haussmann pour édifier le rival du Printemps. Les travaux durèrent deux ans et, en 1912, le dernier des grands magasins parisiens ouvrait ses portes. ■

• Naître, survivre et vivre ..... page 28
• Vie et mort des enfants ..... page 41
• Apprendre... à travailler ..... page 53
• Les métiers liés à l'enfance ..... page 59

Brigitte Rochelandet

Le temps de l'enfance

Naissance, éducation, travail, décès...

Dans l' Antiquité, le nouveau-né non désiré subissait un terrible sort. Son père décrétait « qu'on le fasse périr » et personne ne s'offusquait de cette pratique. Elle a bien évolué au cours des siècles.

Les Grecs et les Romains ne vénéraient aucune divinité protectrice des enfants. Mais le christianisme en développa une perception très différente. Dès le 2e siècle, les théologiens s'intéressèrent à l'enfant. Jésus était venu sur terre sous l'aspect d'un nouveau-né pour sauver les hommes, les femmes et les enfants. Adulte, lorsque des parents lui amenèrent des petits enfants, il se fâcha contre ses disciples qui voulaient les repousser : « *laissez venir à moi les petits enfants. Ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent* » avait-il dit. Jésus rappela que l'entrée au Paradis nécessitait une innocence enfantine. Cette considération interpella les théologiens. Ils octroyèrent une nouvelle place à l'enfant chrétien. Pour Clément d'Alexandrie (2e siècle), l'enfant était un être simple et sincère. Au 5e siècle, saint Benoît compara l'enfant et Jésus, innocents comme des agneaux. Saint Colomban (6e) et Bède le Vénérable (8e siècle) formulèrent les quatre qualités de l'enfant : « *il ne persévère pas dans la colère, n'est pas rancunier, ne se délecte pas de la beauté des femmes et il dit ce qu'il pense* » ! Ces discours favorisèrent une appréciation de l'enfant par l'Église qui lui attribua une valeur sacrée, sous condition du baptême.

Introduction

La visite de l'Enfant Jésus, dessin de Boutet de Monvel. À partir du 12e siècle, portée par des valeurs religieuses et une nouvelle considération des enfants, la société fit de lui le distributeur de cadeaux à Noël. Avec le temps, selon les régions, il fut peu à peu supplanté par saint Nicolas ou le Père Noël.

La société médiévale développa une véritable affection envers les enfants, liée au message chrétien. Au 12e, la célébration de la naissance de l'enfant Jésus prit de l'ampleur, dans toute la chrétienté. Noël devint une fête de la lumière apportée par un nouveau-né exceptionnel, qu'il fallait honorer. Au 13e siècle, les anges du Paradis prirent l'allure d'enfants potelés et adorables. La célébration des Saints-Innocents, fêtée le 28 décembre, en commémoration de leur massacre par Hérode fut la première fête officielle des tout-petits.

De la considération à la protection

Pour conforter la valeur sacrée des enfants, l'Église leur attribua des protecteurs spécifiques. Au 12e siècle, saint Nicolas endossa, miraculeusement, le rôle de grand saint patron des enfants. Né à Patara en Asie Mineure, vers 270, l'évêque de Myre en Anatolie ne fut guère remarqué de son vivant. À sa mort (345), on l'enterra simplement dans une église de Myre. Il y reposa tranquillement jusqu'en 1087, année du vol de ses reliques. Rapportées en Occident, elles furent déposées à Bari en Italie. En 1093, le village de Port, en Lorraine, reçut quelques ossements et prit le nouveau nom de Saint-Nicolas-de-Port.
Le culte de saint Nicolas connut un essor considérable dans ces régions et en Allemagne rhénane. Le saint fut d'abord le protecteur des serfs, des opprimés, des marins et des travailleurs manuels.
À partir de 1150, l'image de saint Nicolas se modifia sensiblement par la promotion de légendes liées à des enfants. On découvrit qu'il avait été un nouveau-né prodigieux. Aussitôt né, il s'était tenu debout. De sa très riche hagiographie, deux épisodes contribuèrent à sa réputation de protecteurs des enfants. Le premier racontait la dotation de trois pucelles. Ruiné, leur père les avait destinées à la prostitution, faute de pouvoir les marier. Saint Nicolas les sauva du déshonneur en leur offrant trois bourses remplies d'or. Avec une telle dot, les pucelles pouvaient envisager le mariage. La seconde histoire était encore plus merveilleuse. Lors d'une famine, trois garçonnets égarés demandèrent l'hospitalité

à un boucher. Il les accueillit joyeusement. Puis, il les tua, les découpa en mor ceaux et les jeta « *au saloir comme pourceaux* » avec l'idée de les servir aux clients. Il n'en eut pas l'occasion et les laissa ainsi dans la cuve. Quelques années plus tard, Nicolas entra chez le boucher. Il n'ignorait pas l'horrible crime de l'artisan. D'un signe de croix, il rassembla les morceaux et ressuscita les trois petits enfants. Cette légende propulsa le saint patron dans le cœur des parents qui l'in voquèrent pour pr otéger leur marmaille, à tout moment.

La ferveur engendra la mise par écrit des légendes dans des manuscrits ornés de miniatures. Le saint apparut sous les traits d'un évêque dans la for ce de l'âge, r assurant, affublé de sa cr osse et bénissant trois petits enfants dans une cuve. Au début du 13e siècle, saint Nicolas fut consacré bienfaiteur des enfants sages, avec la distribution de petits cadeaux, le jour de sa fête le 6 décembr e. Cette fonction fut intégrée aux traditions de l'Avent et elle se diffusa surtout en Allemagne et Lorr aine. Le saint devint moralisateur : seuls les enfants sages étaient récompensés. Cette coutume traversa les siècles. Elle fut détrônée au 20 e siècle, par l'apparition du Père Noël, per sonnage également bénéfique aux enfants sages, mais laïc. Le passage du saint, ayant réellement existé, au personnage in venté, mar qua le passage de l'enfant sacré à l'enfant roi…

D'autres saints pr otégèrent les enfants. Les plus implorés furent sainte Colette et saint Claude, capables de ressusciter les nouveau-nés morts sans baptême. Saint Claude devint aussi le patr on des fabricants de jouets, dans sa ville natale. La Vierge Marie fut aussi associée aux enfants. Qui pouvait mieux comprendre la douleur des parents face à la mort d'un enfant que celle qui donna naissance à l'enfant Jésus ! Sa tendresse maternelle fut abondamment r eprésentée dans la peinture, dès le 12e siècle. La V ierge en adoration devant son nouveau-né, la V ierge allaitant, la V ierge à l'enfant Jésus et même la Sainte Famille incitèrent les par oissiens à considérer l'enfant comme un petit êtr e à aimer et r especter. ■

© Archives Daniel Chatry

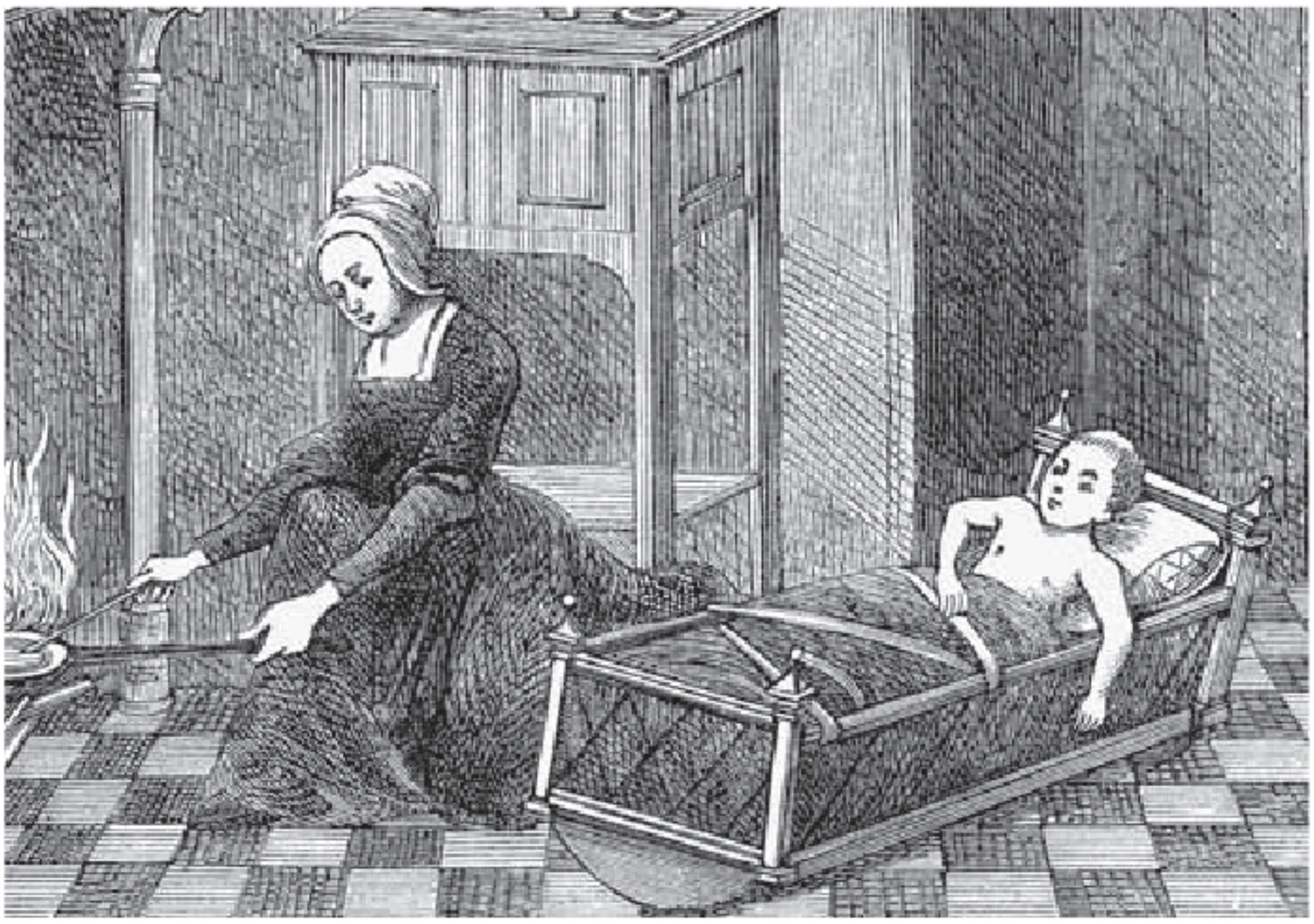

© Archives Daniel Chatry

À l'image de la Vierge Marie allaitant son enfant (ci-dessus, statuette en ivoire du 13e siècle), cette femme du 15e siècle prépare la bouillie pour son enfant installé dans un berceau (ci-contre, gravure d'après un manuscrit ancien).

Avant même sa venue au monde et pendant les premiers mois de sa vie, le nouveau-né faisait l'objet de multiples pratiques.

Le temps de l'enfance

Naître, survivre et vivre

© Archives Daniel Chatry

Conception, naissance : qui fait l'enfant ?

Des siècles dur ant, la primauté masculine dans la procréation fut une évidence.

Qui engendr ait le fœtus ? L 'homme, la femme ou les deux ? **Jusqu'au 17e siècle, le savoir médical relatif à la conception r eposa sur les théories des savants et philosophes grecs de l' Antiquité**. Pour Hippocr ate (460/370 av. J.-C.) et Épicur e (341/270 av . J.-C.), l'embr yon résultait de l'union d'une semence masculine dominante et d'une semence féminine secondair e dans la matrice. Aristote (384/322 av. J.-C.) niait la participation de la femme : elle accueillait seulement l'embryon issu de l'homme. Principe actif, le mâle donnait la forme et l'esprit à l'enfant. Passive, la femelle servait de ventr e nourricier. La théorie aristotélicienne confortait le concept antique de la supériorité masculine.

Au Moyen Âge, la majorité des théologiens adoptèr ent les considér ations d'Aristote, tant sa réputation était gr ande. Quelques savants s'interr ogèrent sur la ressemblance entre un enfant et sa mèr e. Comment expliquer que l'enfant ait les cheveux blonds de sa mère, si elle n'intervenait pas dans la conception ? Comme il était impensable de réfuter les thèses d'Aristote, ils tr ouvèrent d'autr es explications. En allaitant son nouveau-né, la mère transmettait probablement des caractères physiques propres.

En 1672, les tr avaux du médecin hollandais Régnier de Gr aaf remirent en cause les anciennes croyances. Il découvrit chez la femme la présence des ovair es contenant des ovules (œufs), et expliqua leur fécondation par la semence mâle. La femme jouait peut-êtr e un rôle dans la conception d'un enfant ! En 1677, un autre savant hollandais, Antoine van Leeuwenhoek, découvrit les spermatozoïdes, grâce au microscope. Il leur attribua le rôle essentiel dans la création de l'embr yon et nia celui des ovules. Une quer elle s'engagea entre les défenseur s de la primauté des spermatozoïdes et les partisans de celle des ovules. Les pr emiers r efusaient de cautionner la supériorité de la femme et de jeter l'opprobre sur les hommes. **Après un long débat, à partir de 1750, on adopta un point de vue intermédiaire, en donnant un rôle équivalent à la femme et l'homme.** En 1883, la découverte des chromosomes issus à la fois de l'ovule et des spermatozoïdes, par Weissman, renforça définitivement les conclusions précédentes. Le bébé était bien conçu moitié-moitié par sa mère et son père.

Filles ou garçons, une préférence ?

La venue d'un fi ls fut longtemps vue comme une bénédiction.

La préférence autrefois accordée aux garçons n'est pas un my the mais une réalité attestée par des actes et des paroles, dans certains milieux. Cette attitude résulta du discour s misogyne délivré dès l'Antiquité. Pour Aristote, la naissance d'un fils prouvait une parfaite conception, celle d'une fi lle signifiait le contr aire. Le c hristianisme relaya ces idées en les adaptant. Dans sa *Somme théologique* (1270), saint T homas d' Aquin assimilait la femme à un être défectueux.

Pendant des siècles, sous l'in˜ uence de penseurs antiques tels Aristote, on donna au père une part bien plus importante dans le processus créatif d'un enfant.

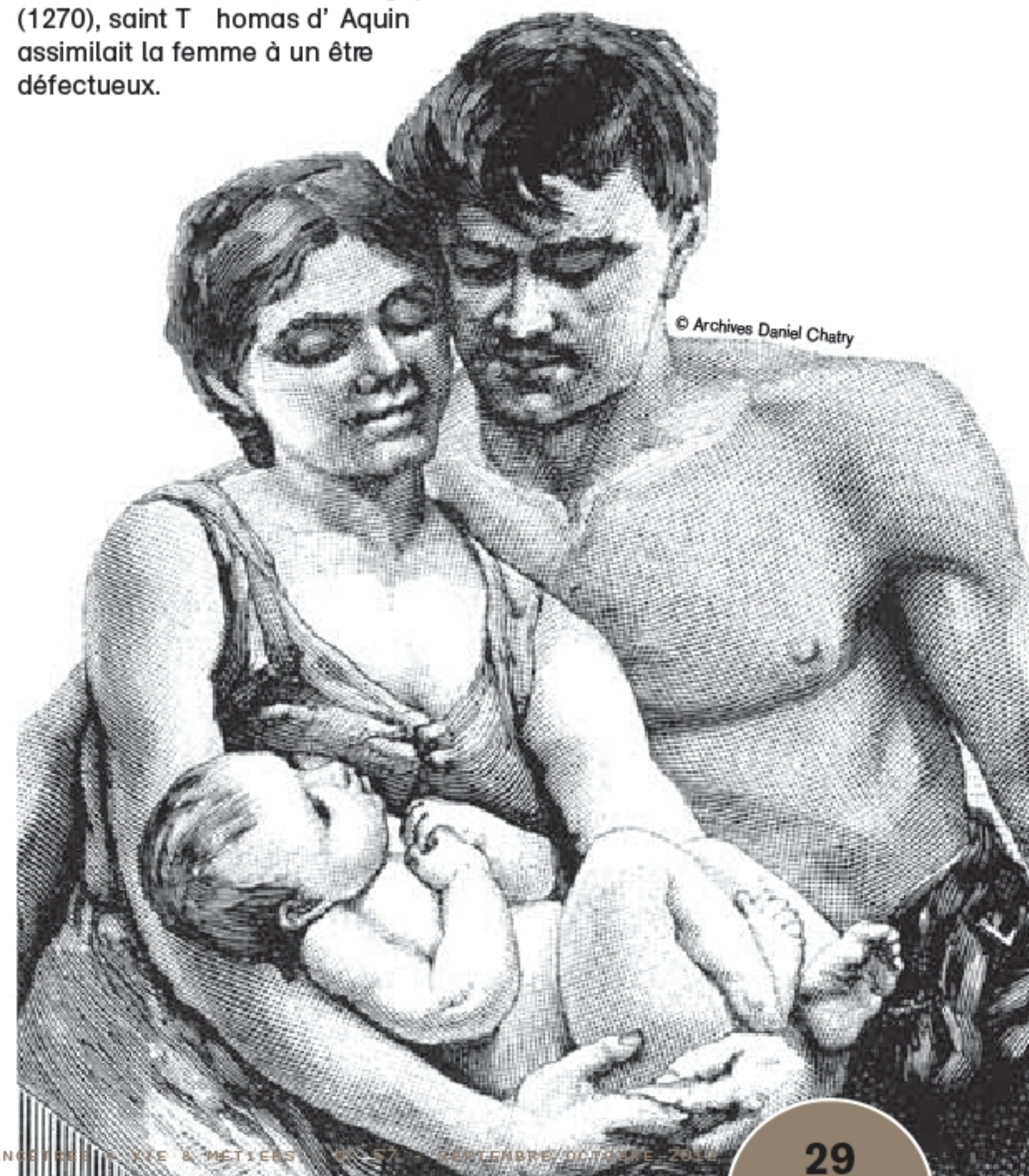

© Archives Daniel Chatry

Naître, survivre et vivre

L'enfant n'est pas encore né, que les astrologues cherchent son avenir dans la position des astres. Gravure de 1580. Entre autres symboles, pendant des siècles, les couples eurent une préférence marquée pour la naissance de garçons.

La naissance d'une fille était une anomalie dégradante pour le père. Pour preuve, la Vierge Marie avait accouché d'un fils, le sauveur de l'humanité. Lors d'un sermon à Paris, le 25 décembre 1272, frère Jean L'Agneau prêcha sur la joie d'accueillir un enfant sur terre « *surtout si c'est un garçon* ». Au début du 15e siècle, Bernardin de Sienne affirma que Dieu récompensait les bons croyants en leur accordant « *beaucoup d'enfants, et surtout des fils, qui un jour ressembleront à leur père* ».
Ces petites phrases influençaient les esprits et confortaient cette préférence, surtout dans les milieux aristocratiques. **Les rois de France ont toujours souhaité un héritier afin d'assurer la transition et de poursuivre la lignée**. À la naissance de son premier enfant, une fillette, saint Louis fut dépité. Son confesseur le réconforta avec l'idée de marier à sa fille à un prince et ainsi d'agrandir le royaume de France. En 1152, Louis VII répudia Aliénor d'Aquitaine pour son incapacité à lui offrir un héritier mâle. Elle n'avait eu que des filles !
Le désir d'enfant mâle existait également chez les mères. Dans *la cité des Dames* (1405), Christine de Pisan comparait les nouveau-nés à des trésors surpassant toutes les richesses sans distinction de sexe. Mais elle dénonçait ses contemporaines, mères d'une fille et qui « *sottes qu'elles sont, sont aussi mécontentes puisqu'elles voient que leurs maris le sont* ». Christine de Pisan s'interrogea sur cette insatisfaction : « *Les filles aiment-elles moins leurs parents que les fils ?* » Non. Et elle ajouta que les filles s'occupaient souvent mieux de leurs parents que les fils.
Ces sages réflexions n'influencèrent pas le puissant duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Par dépit, il refusa de se rendre au baptême de son unique petite fille, Marguerite de Bourgogne en 1457. Heureusement, son père Charles le Téméraire l'accueillit avec de meilleurs sentiments. Il comprit rapidement le parti qu'il pouvait tirer de sa fille, en la mariant avec un prince. Dans le royaume de Navarre, sans héritier mâle, en 1533, Jean d'Albret promit à sa fille un coffret d'or avec son testament, à condition qu'elle ne lui fasse pas « *une pleureuse* ». Elle accoucha d'un fils, le futur Henri IV, accueilli comme un sauveur. Encore bien plus tard, à la naissance de son fils en 1811, Napoléon fit tirer cent coups de canons à Paris, comme convenu pour un garçon, alors qu'il n'y en aurait eu que 21 s'il s'était agi d'une fille !
Dans le monde artisan, avoir un fils simplifiait souvent la transmission de l'atelier. Si les femmes et les filles aidaient à la production, elles se heurtaient aux règles de nombreuses corporations qui refusaient de leur accorder le droit à la maîtrise. En cas de décès du maître, avoir un fils était donc préférable.
Dans la société rurale très patriarcale, les familles aisées manifestaient également leur préférence pour les rejetons de sexe masculin. Dans le Cantal, au 19e siècle, la naissance d'un garçon était un évènement au village. Les cloches carillonnaient à se briser. Si c'était une fille, on n'avait garde d'en parler au père ou on lui faisait des compliments de condoléances.
Avoir trop de filles était donc une calamité, de nombreux proverbes le confirment. Dans le Limousin, on disait «*une fille, brave fille, deux filles, trop de filles, trois filles et la mère, quatre diables pour le père* ». En Anjou, on affirmait « *trop de vignes, trop de filles, trop de pigeons sont la ruine de la maison* ». En Provence, avoir des filles demandaient une surveillance accrue car « *filles, vignes sont malaisées à garder, sans cesse quelqu'un passe qui voudrait y goûter* ». Ces dictons concernaient essen-

tiellement les paysans propriétaires. Dans ce milieu, on considérait les fils plus productifs et sources de revenus. Et il n'était pas besoin de les doter, mais uniquement de les marier !

Dans les milieux plus simples, on faisait moins de différence entre filles et garçons. Tous étaient considérés comme des biens précieux et de la main d'œuvre pour des tâches différentes et complémentaires. C'étaient de bons bâtons de vieillesse. Au début du 20e siècle, la sagesse populaire prétendait que «*pour le bonheur de la maison, il faut avoir fille et garçon*». Ce dicton reprenait l'ancienne formule du « *souhait du roi* », rappelant qu'un fils en premier et une fille en second était la meilleure des choses pour un royaume.

Expliquer la venue d'un bébé

Pour répondre aux questions embarrassantes des enfants sur la naissance, les adultes redoublèrent d'imagination. Jusqu'au 19e siècle, il était d'usage d'attendre la fin des travaux des champs pour se marier, afin d'avoir du temps pour préparer les festivités. La période privilégiée des mariages se situait après l'Avent, dans la fin de l'hiver. Durant cette saison, les paysans plantaient les choux qu'ils récoltaient neuf mois plus tard. Cela correspondait à la fin de l'automne, également marquée par un pic des naissances ! Quand les choux sortaient leur tête, les bébés des derniers mariages montraient le bout de leur nez. Les adultes exploitèrent cette coïncidence et dirent aux enfants qu'ils naissaient dans les choux ! Parfois, les parernts distinguaient les garçons des filles, en précisant que les premiers naissaient dans les choux et les secondes dans les roses. La raison de cette divergence est liée à une tradition misogyne. Le chou avait la réputation d'être robuste, qualité essentielle chez un homme. La rose était fragile et correspondait à l'image de la femme, véhiculée depuis toujours.

La tradition de la cigogne avec un nouveau-né dans son bec est née en Alsace. Une légende rapporte que la cathédrale de Strasbourg abritait un lac souterrain rempli de bébés. Ils étaient surveillés par un gnome, qui naviguait sur une petite barque toute la journée. Les paroissiennes en désir d'enfants venaient lui passer commande. Le petit homme puisait un nouveau-né et le tendait à la ère.

À la fin du 19e siècle, la légende s'est enrichie par la préence d'une cigogne, comme du gnome. La cigogne fut chargée de transporter le bébé dans les airs et de le déposer délicatement chez ses parents. La légende de la cigogne strasbourgeoise s'installa facilement dans toute l'Alsace et dans les esprits des enfants en raison de la présence de vraies cigognes dans les villages. ■

© Archives Daniel Chatry

Recevoir l'enfant

L'accueil du nouveau-né a toujours été une affaire de femmes.

Jusqu'au début du 20e siècle, les naissances se déroulaient dans l'espace domestique. Seules les indigentes et les filles mères accouchaient à l'hôpital ou à l'hospice, considérés comme des centres d'assistance et non de soins. Ces lieux étaient sordides et mortifères. En France, la naissance en milieu médicalisé se répandit surtout dans les grandes villes au 20e siècle. À Paris, en 1939, 68 % des bébés vinrent au monde à l'hôpital ou dans des « *maisons d'accouchement* », prémices des maternités modernes.
Les sages-femmes recevaient l'enfant et s'occupaient de lui. Dans le *Livre des propriétés des choses* (~ 1230), Barthélemy l'Anglais énumérait déjà les soins à prodiguer au nourrisson. En 1924, Arnold Van Gennep les cita à nouveau dans son *Folklore français*. **La comparaison des données à sept siècles d'écart démontre une grande pérennité des gestes d'accueil.** Après avoir reçu l'enfant dans ses mains, la ventrière attendait le premier cri, symbole de la victoire lors du passage à la vie. Elle coupait le cordon et le nouait. Elle vérifiait le sexe et l'annonçait haut et fort. Elle vérifiait l'absence de vices, pliait les jambes pour parfaire les jointures des genoux et maniait les doigts les uns après les autres. Elle lavait délicatement le nourrisson dans une bassine, avec de l'eau tiède vinaigrée ou alcoolisée. Tous les matins, l'enfant était baigné. Aux 16e et 17e siècles, on cessa de laver les enfants et on les laissa dans la crasse. Au 18e siècle, des médecins éclairés recommandèrent à nouveau l'usage des bains. Jean- Jacques Rousseau proposa de les laver à l'eau de plus en plus froide, voire glacée, pour les endurcir. L'hygiène infantile ne vit le jour qu'au 19e siècle.

Un accoucheur venant de pratiquer une césarienne, gravure de 1506.

© Archives Daniel Boucard

« Le Premier bain », dans la chambre d'une accouchée de la riche bourgeoisie, en 1554.

© Archives Daniel Boucard

Le pétrissage pour façonner l'enfant

Il était d'usage de soumettre le corps des nouveau-nés à quelques déformations.

Autrefois, le pétrissage du corps du nouveau-né était pratiqué dans toute la France. Il en existait deux sortes.

Le premier, assez modeste, devait « *améliorer la beauté physique* ». La sage-femme arrondissait la tête du nourrisson par une légère pression des deux paumes, sans forcer et en évitant la fontanelle si fragile. Elle affinait le nez en le tirant. Elle fabriquait des fossettes aux fillettes, d'une pression du pouce et de l'index. Elle pinçait les seins afin d'en faire de futures bonnes nourrices (cette pratique était fâcheuse, car elle provoquait des abcès aux seins, mais en 1906, elle était encore usitée dans les Landes). Ces petits gestes servaient à embellir les enfants et à achever leur humanité.

Dans certaines régions, on déformait plus fortement le crâne encore mou par des moyens contraignants. En Gascogne, on couchait l'enfant sur le dos et on lui immobilisait la tête avec des bandes de tissus, attachés au bord du berceau, qui lui mutilaient le front. En Normandie, on bandait le crâne en serrant à outrance pour le déformer. Dans la région d'Albi et de Toulouse, les femmes avaient l'habitude d'arranger la tête ! Elles pressaient le crâne et l'entouraient de lacets. Elles utilisaient un serre-tête qui compressait le front, les oreilles et l'occiput. Ce serrage laissait des traces durables. Elles prenaient soin de recouvrir le tout d'un bandeau et un bonnet décoré, pour préserver le nourrisson du froid et des chocs.

Le façonnage du crâne correspondait à un rituel initiatique, un geste d'intégration de l'enfant à la communauté. On le faisait ressembler aux autres villageois, on le mettait aux normes ! Le modelage fini, la sage-femme lui coupait le filet de langue pour l'aider à téter. Elle lui frottait le palais avec du miel « *pour développer son appétit* ». Il n'était pas question de l'allaiter avant trois jours. Durant ce laps de temps, l'enfant était purgé avec du vin sucré et de l'huile.

Ces modelages forcés étaient douloureux et risqués. En 1778, le médecin Lascazes de Compayré nota que le modelage rendait parfois la tête « *monstrueuse* », sans pour autant le critiquer. En 1784, son collègue, Jean-François Icart s'éleva contre ces habitudes séculaires et contraires à l'hygiène. Dans ses *Observations sur la constitution médicale de l'année 1808 à Albi*, le médecin Coutel décrivit les transformations obtenues. Les enfants façonnés présentaient « *une tête allongée de devant en arrière et de bas en haut qui se terminait par une pointe élevée plus ou moins aiguë. Leur crâne était en hauteur et pointu. Leurs oreilles étaient totalement aplaties et sans aucun pli* ». Plus grave :

© Archives Daniel Chatry

Berceau dit « finlandais », pendu au plafond du logis et recouvert d'un drap, en usage en milieu rural autrefois. Gravure vers 1900.

De l'enfançon au bébé

Les termes pour désigner les enfants ont varié au cours des siècles. Au Moyen Âge, on parlait du « *petit enfant* », pour désigner une fille ou un garçon. On les appelait aussi « *enfançon* », « *enfançonnet* », « *enfanceau* », « *enfancegnon* » ou « *enfante* ». Les petites filles étaient des « *enfancenettes* », « *garcettes* », des « *pucelettes* » et des « *tosettes* » si elles avaient les cheveux coupés. Du 12e au 16e siècle, les termes « *fillette* » et « *garçonnières* » désignaient les jeunes prostituées. Les garçons étaient des « *garçonnets* », des « *garçonsels* » ou des « *fillets* ». Pour le nouveau-né, le nourrisson ou le tout-petit on utilisa le terme « bébé » tardivement. En 1755, le roi Stanislas appelait affectueusement son nain, Nicolas Ferry, « *mon bébé* » ou mon petit. En France, l'emploi de « bébé » résulta surtout de l'adaptation phonétique du baby anglais. En 1866, le « bébé » fut l'objet d'un véritable engouement, grâce au livre de Gustave Droz, *Monsieur, Madame et Bébé*. Une mode était lancée. Bébé s'afficha partout, sur les cartes postales, les publicités des théâtres et même sur les produits ménagers. ■

leur cerveau manquait de place pour se développer et ils entendaient moins bien. Il tenta à nouveau d'interdire cette coutume, sans y parvenir.
Le modelage exista encore longtemps dans toute la France, à des degrés différents. Dans un article sur *Les Déformations artificielles du crâne en France* (1902), l'anthropologue Fernand Delisle cite le cas d'un médecin parisien venu au chevet d'un nouveau-né dans un quartier ouvrier. À son arrivée, il aperçut la sage-femme en train de lui « *pétrir la tête, de la masser avec de l'huile ou du saindoux afin de lui souder les os du crâne* ». Au début du 20e siècle, cet usage était encore pratiqué dans certaines campagnes. Le jeûne des trois jours resta quant à lui en vigueur jusqu'en 1950, dans certaines maternités.

Emmailloter pour humaniser

Pendant un an, les nouveau-nés étaient serrés dans une prison de tissu.

La matrone « *emmaillotait* » le nourrisson avec des linges, tout comme la Vierge Marie l'avait fait pour Jésus. Dans son *Traité des maladies des femmes grosses* (1668), François Mauriceau donnait des consignes précises pour la confection du maillot. La sage-femme devait d'abord entourer la poitrine avec des linges, puis bander les bras et ses jambes afin de les maintenir emprisonnés et placés droits le long du corps. Il existait des petites différences selon les régions. En Franche-Comté, Isère, Vaucluse, Savoie, Haute-Loire, Pyrénées et Bretagne, les bras étaient plaqués contre les hanches, mais libérés au deuxième ou troisième mois. En Lorraine, on laissait les bras en dehors dès le premier jour.
Les linges utilisés pour confectionner le maillot provenaient de vieux draps ou habits usagés, en raison de leur douceur. Le maillot était souvent de couleur marron, clair ou foncé, couleur du chanvre ou de la laine brute. Il était de tradition de nouer une bande, un ruban, un galon rouges. Cette couleur rappelait celle du sang, de la vie et elle possédait des vertus prophylactiques. Chez les nobles, le maillot pouvait être entièrement rouge.
Pour éviter les écoulements d'urine, la matrone plaçait de la paille dans un linge, sous les fesses de l'enfant. En théorie, le maillot devait être changé fréquemment, mais on peut douter de la mise en pratique. En 1707, dans une lettre adressée à une amie, Madame de Maintenon affirmait que les petits Anglais étaient plus propres que les petits Français « *laissés dans leurs ordures* ».
L'emmaillotage emprisonnait le corps de l'enfant, « *masse informe et vuide* » ainsi que le définissait Diderot dans son *Essai sur la peinture* (1762). Il palliait la mollesse du nouveau-né et rassurait les parents. Barthélemy l'Anglais (~ 1230) précisait que le maillot tenait les membres bien serrés et droits « *à telle fin qu'il n'y ait au corps de l'enfant nulle laideur* ». On considérait alors qu'il maintenait, évitait les déformations et remédiait même aux malformations des membres.
Porté jusqu'à 10/12 mois, le maillot empêchait surtout l'enfant de ramper. Jusqu'au 18e siècle, il était inconcevable de laisser un enfant à quatre pattes, par peur de le voir rester courbé comme une bête. **L'emmaillotage assurait à l'enfant un corps**

© Archives Daniel Chatry

Les maillots de bébé au fil du temps et des régions. De gauche à droite : statue en terre cuite de l'époque romaine, sculpture du 15e siècle (église Notre-Dame) ; puis, tous au 18e siècle : Suisse, France, Île-de-France, Creuse, Vaucluse, Corse, Charente-Inférieure, Lorraine, Pyrénées, Finistère et Luxembourg.

d'être humain, debout, planté droit sur ces deux jambes. Il lui ouvr ait la porte de la sociabilité.
Il avait d'autres atouts plus pratiques. Emmailloté, l'enfant était facilement tr ansportable. La mèr e le mettait dans une hotte en osier et l'emmenait sur son dos. Elle pouvait le suspendr e dans un sac au mur et vaquer à ses occupations, assurée. Accroché, l'enfant partageait la vie commune et s'éveillait en regardant les siens.
À partir du 16e siècle, le maillot eut ses détracteurs. Ambroise Paré affirmait que les enfants trop serrés étouffaient, devenaient bossus ou contrefaits, surtout les filles. En 1741, Andry de Boisregard, « *le père de l'orthopédie* » réfuta l'idée du maillot r edresseur de difformités. Il dénonça la compression qui courbait le dos et r endait bossu. En 1749, Buffon posa la question de son utilité. Rationnel, il compar a les enfants des pays lointains élevés sans maillot à ceux du r oyaume. Les pr emiers savaient se tenir debout ! Son ar gumentation interpella des savants et des médecins qui demandèrent l'abandon de cette entr ave. Jean-Jacques Rousseau intervint en faveur de la liberté du corps de l'enfant. Il faut laisser l'enfant ramper pour acquérir de la force dans ses membres. En 1772, le médecin Alphonse Leroy compara l'enchevêtrement des linges à une camisole. En 1 774, dans *Les Enfants élevés selon la natur e*, le médecin Four croy de Guillerville donna le plus beau des ar guments contr e cette prison de tissu : « *lorsqu'on libère l'enfant de son maillot, il se met à gazouiller* » ! Ces avertissements portèrent leurs fruits à partir de 1780, dans les milieux aisés des villes. À la campagne, les femmes r efusèrent jusqu'au début du 20e siècle d'abandonner une technique décriée par des savants, qui n'élevaient pas eux-mêmes leurs enfants !

© Archives Daniel Chatry

Emmailloté ou non, le bébé pouvait être maintenu en place par divers moyens, pendant que ses parents travaillaient : tronc d'arbre évidé (Gironde), sac suspendu à un mur…

Baptiser et nommer l'enfant

Le baptême était un rite essentiel autrefois.

L'enfant né, il fallait le pr otéger du diable et l'intégrer à la communauté des croyants en le baptisant. Le sacrement du baptême fut instauré pour les adultes dans les pr emiers siècles c hrétiens. **Au 12e siècle, face à la forte mortalité infantile, l'Église l'imposa aux nouve au-nés**. À l'origine, le baptême se dér oulait « *dès que possible* » après la naissance, soit au maximum dans les trois jours. En attendant ce moment, les par ents apprivoisaient le destin. Dans les Landes, le père montait la garde, armé, dans un coin de la pièce pour éloigner les mauvais esprits.

Dossier

Naître, survivre et vivre

Certains préféraient se rendre à l'église le jour même, tant ils craignaient pour l'âme de l'innocent. Le père conduisait l'enfant immédiatement, parfois dans le froid, sous la pluie ou la neige. L'enfant n'y résistait pas toujours. En montagne, on prit acte du danger. Les pères fabriquèrent des petits lits clos, pour enfermer le bébé sous une couverture et éviter le pire. En 1545, le Concile de Trente précisa qu'en cas d'intempéries, il était possible d'ondoyer l'enfant et d'attendre de meilleures conditions pour confirmer le sacrement. Chez les nobles, il était fréquent d'ondoyer immédiatement l'enfant au château et d'organiser plus tard une réception grandiose.

Au 19e siècle, la mortalité infantile ayant diminué, dans certaines régions, on recula la cérémonie religieuse. En Savoie, pays de colporteurs, on attendit le retour du père parti sur les routes et chemins. Tout comme pour les marins qui voguaient sur les mers durant des mois entiers. Mais si l'enfant présentait des risques, on réagissait plus vite. La cérémonie se déroulait dans l'église paroissiale, devant le baptistère, en présence des parrain et marraine et sans la mère. Au 12e siècle, l'enfant était présenté nu pour vérifier son sexe et plongé dans la cuve baptismale, d'où parfois des noyades et refroidissements fatals ! L'immersion fut interdite au 13e siècle et remplacée par une triple aspersion. Au 15e siècle, pour le protéger du froid, on enveloppa le nourrisson d'un châle ou d'un vêtement de la mère. La robe de baptême en dentelle blanche s'imposa à la fin du 19e siècle. Le curé bénissait l'enfant et prononçait la formule « *je te baptise au nom du père, du fils et du Saint Esprit* ».

© Archives Daniel Boucard

Famille bourgeoise aisée du 14e siècle, d'après un manuscrit du règne de Charles VI conservé à la Bibliothèque Nationale. Dessin d'A. Renard, vers 1900. Contrairement à une idée reçue, les pères avaient également beaucoup d'affection pour leurs petits.

Purifié, l'enfant était ensuite coiffé de plusieurs petits bonnets ou crémeaux (ou chrémeaux). Le premier était souvent orné d'une, deux ou trois petites croix brodées en rouge. Le dernier était orné de dentelles, de rubans ou de velours selon les régions et les moyens des parents. Cette parure était précieusement transmise de génération en génération. En Franche-Comté, on posait sur le chrémeau une petite couronne de fleurs ou de branches. De retour à la maison, on l'accrochait au-dessus du lit des parents, pour éviter qu'un autre nouveau-né ne vienne trop vite. Certains rites profanes complétaient la cérémonie. Le père plantait un arbre, symbole de longue vie, le parrain glissait une pièce de monnaie dans le berceau en faveur d'une richesse matérielle. Tous ces gestes étaient des signes de bienvenue à l'enfant.

La valse des prénoms

Le choix d'un prénom ne se faisait jamais à la légère, il découlait des stratégies et traditions de l'époque et inscrivait l'enfant dans une lignée. **Jusqu'en 1792, date de création de l'État civil, l'attribution du prénom s'effectuait lors du baptême**. Nommer l'enfant, c'est le reconnaître, l'individualiser et l'intégrer à la communauté. Du Moyen Âge à la Révolution, le choix du prénom émana peu des parents. On attribuait à l'enfant le prénom du saint du jour de sa naissance, de son parrain ou de sa marraine. Si la mère avait invoqué un saint protecteur pour accoucher, il était d'usage de le rappeler dans le prénom en l'adaptant au sexe de l'enfant. Au Moyen Âge, outre les prénoms religieux, ceux issus des légendes et romans féeriques, tels Arthur, Gauvain, Jouffroy, Guenièvre ou Lorris étaient fréquents.

Jusqu'au 16e siècle, l'Église s'immisça peu dans le choix des prénoms. Suite à la Réforme, Rome devint plus attentive et sévère. Le Concile de Trente rejeta les prénoms païens et incita les parents à ne choisir que des prénoms de saints. Ce fut la grande période des Catherine, Jeanne, Marie, Nicolas, Pierre et Jean. Rome tentait de lutter contre le rejet du culte des saints par les protestants. Ces derniers utilisaient les prénoms des grands personnages de l'Ancien Testament : Sarah,

Déborah, Elise, Jérémie, Isaïe, qui n'étaient pas des saints patrons. Dans les périodes tourmentées des guerres de religion et d'intolérance, porter un tel prénom pouvait se révéler mortel. À la fin du 17e siècle, un changement surgit avec l'apparition d'un second prénom. Cette mode se généralisa au 18e siècle. Voltaire se prénommait François-Marie, Montesquieu Charles-Louis.
La Révolution modifia les comportements. Rejetant les valeurs religieuses, elle favorisa l'emploi des prénoms laïcs Elle apporta un souffle nouveau par la multiplication des sources d'inspiration, dont certaines étaient très originales. Le calendrier républicain en vigueur de 1793 à 1805, proposait par exemple Potiron ou Térébenthine. En 1803, une loi fut promulguée pour éviter les dérives. Elle obligeait « *les noms en usage dans les différents calendriers, et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne* ». D'où la mode d'Auguste ou Alexandre, que l'on pouvait féminiser. Prudence et Victoire eurent du succès dans les familles aisées. La nature inspira les romantiques avec Sylvestre, Narcisse, Sylvie, Violette, Rose et Églantine. À cette époque, l'usage d'un troisième prénom se répandit dans les classes aisées, afin d'ajouter le prénom du parrain ou de la marraine.

Annoncer l'enfant

Sous l'Ancien Régime, seule la venue d'un héritier au trône provoquait l'envoi de messagers à travers le pays et des célébrations en son honneur. Suite à la naissance du futur roi Soleil, le 5 septembre 1638, les Parisiens sortirent ainsi pour fêter l'événement. Ils assistèrent le soir même à des feux d'artifices. Ils reçurent du pain et les fontaines furent mises en vin. Louis XIII fit même distribuer des aumônes, selon *La Gazette de Paris* qui rapporta l'événement.
Dans les villes et villages, la naissance d'un enfant réjouissait la famille mais la nouvelle restait localisée. Les parents et les commères annonçaient la nouvelle aux proches et aux voisins. À la campagne, à la fin du 18e siècle, des villageois tiraient des coups de fusils. Ces démonstrations furent interdites dès 1832, pour cause d'accidents. Chez les nobles, très tôt, on signala le joyeux évènement par des courriers aux parents éloignés et aux amis.
Les faire-part de naissance apparurent dans les années 1770. Rédigés à la main par les pères, ils ne nommaient pas l'enfant. Ils précisaient le sexe et rassuraient sur la bonne santé de la mère. Parfois, le billet signalait la naissance et la mort du nourrisson. Après la Révolution, grâce aux progrès de la typographie, les faire-part furent imprimés sur des cartes de petit format, sans mentionner les prénoms de l'enfant et de sa mère. Vers 1860, ces lacunes furent comblées. À la fin du 19e siècle, les imprimeurs créèrent des faire-part originaux, avec des initiales entrelacées. Ils accrochèrent des petits rubans roses ou bleus. Sur les cartons des enfants protestants, ils ajoutèrent un extrait de la Bible. Les formules inscrites se codifièrent de plus en plus. Elles insistaient sur l'honneur, le plaisir ou la joie des parents d'avoir un enfant. Après 1945, la coutume se démocratisa, touchant toutes les catégories sociales. Les imprimeurs redoublèrent d'originalité, avec des cartons de plus en plus personnalisés, donnant le poids, la taille du bébé. Des illustrations colorées s'inspiraient du monde de l'enfance avec des nounours, des biberons, des landaus ou des tétines. Le choix du faire-part devint un moment essentiel lors de l'attente d'un enfant.

© Archives Daniel Chatry

La ferveur religieuse des siècles passés encadrait l'arrivée d'un enfant : dans le choix de son prénom, dans le baptême qui suivait presque immédiatement la naissance…

L'amour des parents au cœur du débat historique

L'enfant médiéval était-il moins aimé que celui du siècle des Lumières ou du 19e siècle ? Est-il vrai qu'au Moyen Âge, les parents ne s'attachaient guère à leur progéniture ? La mort d'un enfant était-elle réellement acceptée avec fatalisme et sans émotion ? Les parents du 19e siècle chérissaient-ils plus leurs enfants que ceux du 17e siècle ? Ces théories eurent cours dans les années 1970, elles sont aujourd'hui réfutées par les spécialistes de l'enfance. **Si la perception de l'enfant par la société et les relations parents/enfants ont évolué au cours des siècles, l'amour des parents ne peut être mis en doute.** L'attention portée au nouveau-né, les prières adressées à Dieu pour sauver

© Archives Daniel Chatry

Naître, survivre et vivre

© DeAgostini / Leemage

Ave maria : *une mère tient son enfant contre elle avec un troupeau de brebis sur un bac traversant un ¨euve. Peinture de Giovanni Segantini (1858-1899).*

un petit malade, les larmes et le c hagrin confi rment l'intérêt et l'affection des parents pour la chair de leur c hair. En 1285, dans *Le livre du gouvernement des princes*, Gilles de Rome écrit « *les pères et les mèr es aiment leur enfants de manière plus intense que ne le font les enfants* ». En 1371, dans un ouvrage destiné à ses filles, le chevalier de La Tour Landry les avertissait « *qu'elles ne se réjouissent pas trop d'une naissance, car la vie est fragile* ». On se réjouissait donc devant le nouveau-né ! Dans son *Journal* (1440), Le Bourgeois de Paris traite de fou celui « *qui s'efforce d'empêcher la mèr e de pleur er la mort de son enfant jusqu'à ce qu'elle soit bien vidée de ses larmes et soûlée de pleurer* ».

Les pères assuraient également amour et protection à leurs enfants, certains s'en occupaient en cas de décès de la mère. Dans les milieux populaires, à chaque naissance, le père était sollicité, car la mère gardait le lit durant quarante jours, jusqu'aux r elevailles. Le père participait, il s'occupait du nourrisson et des autres bambins. Il donnait le bain, emmaillotait et surveillait tout son petit monde. Cette implication favorisait la complicité père/enfants. Philippe de Novare (vers 1250) confirme cette idée : « *L'amour de ceux qui élèvent les enfants croît à mesure que ceux-ci gr andissent.* ». Les « nouveaux pères » ont existé bien avant le 20e siècle ! Cette affection a cependant pu être remise en cause, à la lecture de certains textes. Dans ses Essais (1582), Montaigne racontait « *J'ai per du deux ou trois enfants en nourrice, non sans regrets, mais sans fasc herie* ». Montaigne ignorait le nombre exact d'enfants perdus, ce qui semble choquant pour nos mentalités. Il ne fut pas le seul. En 1605, lors de son procès pour sorcellerie (Archives départementales du Doubs), Marguerite Burgeret précisa qu'elle ne savait plus combien elle avait eu d'enfants et combien étaient morts. Les parents effaçaient peu à peu le souvenir des innocents partis très vite, mais ils éprouvaient du chagrin. Montaigne aggrava son cas en précisant qu'il n'avait eu aucune « *fascherie* ». Il préférait les liens de l'esprit à ceux de la chair. Il s'attaqua à l'amour attendri des parents et dénonça le mignotage des parents devant les « *trépignements, jeux, niaiseries puériles* » des petits. Au 16e siècle, des parents s'extasiaient donc devant le babillage des nourrissons ! Malgré cet avis austère, Montaigne défendit les enfants et condamna les châtiments contre-productifs des pères abusifs.

Au 17e siècle, la société évolua quant au rapport parents/enfants suite au développement de la famille mononucléaire (uniquement composée des parents et des enfants) surtout en ville et dans les classes aisées. Cette nouvelle manière de vivre renforça l'intimité et la proximité. On ne peut dire que l'amour parental s'amplifia, mais que les relations se modifièrent. On « redécouvrit » l'enfant. Ce nouveau regard le valorisa. On le fit représenter en peinture, on lui confia le soin de réciter le bénédicité avant le repas, chose inconcevable autrefois. Le temps de la puissante et sévère autorité paternelle laissa place à celui de l'amour démontré. Dans une lettre, en 1770, Diderot écrit « *je suis le maître de mon enfant, mais c'est à cette condition que j'userai de mon autorité pour faire son bonheur* ».

Au 18e siècle, l'enfant perdit son statut de don de Dieu au profit de celui d'enfant chéri et choyé. Cette mutation s'accentua au 19e siècle. La fécondité ayant diminué, l'enfant devint un bien rare, sujet de nouvelles attentions. La médecine s'intéressa à lui, des avocats plaidèrent pour défendre leurs droits. En 1856, Louis Hachette créa une collection de livres, « la Bibliothèque Rose », réservée aux enfants. La comtesse

de Ségur inaugura la série avec sa *Comédie enfantine* composée de vingt volumes. Après avoir pleuré la mort de ses enfants, Victor Hugo éleva seul ses petits-enfants avec beaucoup de tendr esse et vanta dans des poèmes (1877) un sentiment tout nouveau dans *L'Art d'être grand-père*.

Vêtir l'enfant

La mo de v estimentaire des enfants évolua peu, et très tardivement.

Sitôt le maillot enlevé, la fi llette et le garçonnet enfi laient une r obe. **Jusqu'à la Grande Guerr e de 1914, les petits garçons portèr ent une r obe**, pour deux r aisons. Lor s de l'appr entissage de la propreté, en cas d'urgence il était plus facile de lever la r obe que de défair e la braguette de ses c hausses ou d'enlever son pantalon. Le port de la r obe pour les garçons servait aussi à conjur er le mauvais sort. Dans l'almanac h populaire *Barbizier* (1948), l'abbé Garner et indique que « *pour tromper la Mort qui semblait préférer les garçons en âge de mar cher, on les habillait en fille* » !

Les garçons quittaient la r obe pour un habit masculin, dès qu'ils étaient propres. À la campagne, ils enfilaient une blouse tablier sur un pantalon long, comme tous les paysans. En ville, ils s'habillaient également comme leur père. Dans son *Journal*, Jean Héroard décrit l'abandon de la r obe par le futur Louis X III, à 7 ans et 8 mois : « *il quitte l'habillement d'enfance, vêtu d'un pourpoint et de c hausses et prend le manteau et l'épée* ». Héroard précise aussi qu'on lui r emet parfois la r obe, ce qu'il n'apprécie guère. Et il conclut « *Quand il a des chausses et un pourpoint, il est extrêmement content et joyeux, et ne veut point mettre sa robe* ». Cette transition était très importante de la construction identitair e masculine. Les filles ne connaissaient pas ce rituel.

Pour éviter à l'enfant de se blesser lor s d'une c hute, sur un coin de table, on lui posait un « bourr elet » sur la tête, un petit bonnet maintenu par deux rubans cr oisés et rembourré au niveau du front.

À la campagne, on r ecyclait les habits des adultes pour les petits. La mèr e ou la voisine coupait, retaillait et cousait des nippes écrues et marron. Dans les classes aisées, on faisait appel à des couturièr es qui fabriquaient des tenues somptueuses et colorées pour les enfants. Les habits des fi lles et garçons de plus de six ans étaient copiés sur ceux des adultes et ils étaient très contr aignants. Jupons, corsets, lacets entr avaient les mouvements des fillettes.

Le concept d'une mo de réservée à l' enfance n' exista pas avant le début du 19e siècle. Dans *La maîtresse de maison élégante*, on apprenait qu'il était « *d'horriblement mauvais goût pour des vêtements d'enfant d'êtr e taillés dans les lignes et le modèle de ceux des adultes.* ». Les fillettes eurent le droit de porter des pantalons, sous des jupes arrêtées au genou. En 1918, la mar que P etit Bateau coupa les jambes des pantalons des fi llettes et créa de véritables culottes en maille de jersey. La bourgeoise adopta la mode des uniformes de marins à culotte courte, pour les garçons et les r obes en mousseline brodées pour les fillettes. La grande innovation fut de compr endre que les enfants avaient besoin de liberté dans leurs habits pour bouger et jouer, dans les années 1950. Et de mettre de la couleur.

Les grandes étapes de l'enfance

Parler, mar cher, s'év eiller (à Dieu aussi) : le petit devenait vite grand.

Du pr emier jour de sa naissance à douze-quatorze ans, le petit garçon ou la petite fille connaissait des étapes essentielles. Ce temps de l'enfance était autrefois divisé en plusieurs périodes marquées par des évolutions intellectuelles, physiques et physiologiques.

Du premier cri à ses tr ois ans, l'« *enfançon* » était une c hose br aillarde et malodor ante, qu'on ne compr enait pas. Au 13 e siècle, l'adage populaire « *les enfans pissent, chient, crient, les uns plurent, les autr es crient* » concernait les tout-petits, dont les pleur s énervaient passablement

Le canot du grand-père, gravure de Thiriat d'après un tableau de Guillou.

Dossier

Naître, survivre et vivre

© Archives Daniel Chatry

Pour la marche, dès le Moyen-Âge, on plaçait l'enfant dans un trotte-bébé en osier ou en bois.

La Cruche cassée, *peinture de Jean-Baptiste Greuze (1725-1805). Ce tableau chargé de symboles rappelle que la fin de l'enfance pouvait venir vite, les petites filles étant par exemple considérées en âge de se marier dès 12 ans.*

les parents. Cette période est celle où cet être en devenir doit se métamorphoser par l'apprentissage de la parole et de la marche. Les parents lui apprenaient à parler spontanément, en répétant les mots. **Pour la marche, dès le Moyen Âge, on plaçait l'enfant dans un trotte-bébé en osier ou en bois**, des « *promenettes* » ou encore des « *tintebrins* » (tiens-toi-bien). Ces engins sur roulettes, ancêtres du youpala inventé en 1952, facilitaient le déplacement et évitaient les chutes. Dans la Sarthe, au 18e siècle, on utilisait un engin composé d'un mât et d'un tourniquet, nommé le Dunoid. L'enfant tournait autour du mât et sur lui-même, sans danger. On pouvait aussi l'attacher avec une laisse ou des bretelles. Les pères confectionnaient des systèmes rembourrés de paille et de tissu, avec des sièges sur des glissières, pour faciliter cet apprentissage et préserver des chutes. On ne laissait pas un enfant se débrouiller tout seul. Vers 2 ans, l'enfant était sevré, non sans danger. L'alimentation solide était parfois mortelle. Les garçons étaient sevrés plus tard que les petites filles.

© Photo Josse / Leemage

À 3 ans, malgré sa grande fragilité, l'enfant était considéré comme un être achevé. Il entrait dans une période bénie, « *celle où il devient intéressant* » selon un médecin anonyme en 1786. L'Église renforça cette vision en rappelant qu'à 3 ans, la Vierge Marie avait été présentée au Temple, en témoignage de sa grande sagesse. À 3 ans, l'enfant entrait dans la période de *l'impubes* (impubère) qui durait jusqu'à 7 ans. De 3 à 5 ans, il pouvait s'ébattre et jouer. À 5 ans, il commençait à apprendre ses prières et découvrait la morale. À 7 ans, « *l'âge de raison* » ou « *l'âge de discernement* », il entrait « *dans la période de la pueritia ainsi appelée parce que, en tel âge, il est encore pur comme la prunelle de l'œil* » selon Barthélemy l'Anglais.

Le jour de ses 7 ans était une étape décisive, l'enfant abandonnait son insouciance et devenait un petit homme responsable. Cette période dite aussi de la jeunesse durait jusqu'à 12 ou 14 ans, selon le sexe. L'enfant apprenait alors à devenir un chrétien capable de distinguer le bien du mal et d'avouer ses mauvaises actions. Il se rendait à la messe tous les dimanches et récitait ses prières en latin. À 7 ans, sainte Colette priait une heure par jour. À 9 ans, pour faire pénitence, elle s'entourait les reins de cordes grossières et se fouettait avec un fouet. Et elle accomplit même son premier miracle !

À 10 ans, les enfants étaient censés se prendre en charge. Filles et garçons étaient alors interdits de dormir dans le même lit, chose fréquente à la campagne. On soupçonnait ces jeunes enfants d'être sur le point de succomber à la tentation du péché de chair.

À 12-14 ans, les enfants connaissaient une transition d'une grande importance au niveau physiologique. L'impubère devenait pubère et entrait dans l'adolescence. Ce passage avait lieu (en théorie) à 12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons. Cette transformation du corps fut prise en compte, pour définir le droit au mariage. Jusqu'en septembre 1792, l'âge minimum pour le mariage était de 12 ans révolus pour les filles et 14 ans révolus pour les garçons. **Le temps de l'enfance pouvait se conclure par une union et la consommation du mariage !** En 1137, selon Georges Duby dans *Dames du XIIe siècle*, Aliénor d'Aquitaine n'avait que 13 ou 14 ans quand elle fut « *livrée à son premier mari* », Louis VII âgé de 16 ans. Marguerite de Provence épousa à 13 ans saint Louis, de 7 ans son aîné. Elle accoucha de son premier enfant à 16 ans. Par la suite, l'âge des petites reines augmenta pour arriver à 20-23 ans.

Les petites aristocrates ne furent pas les seules à venir devant l'autel si jeunes. Les registres paroissiaux des campagnes et des villes présentent des cas d'union précoce. Ceux de Camors dans le Morbihan indiquent le mariage d'Anne Le Cam à 13 ans (1719) et celui de Périne Lucas à 12 ans et 3 jours (1726). La Révolution modifia les choses. En septembre 1792, l'âge au mariage fut reporté à 13 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons. En 1804, le code civil le repoussa à 15 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons. ■

L'enfant était autrefois soumis à de multiples dangers (maladies, accidents, violence des adultes…), contre lesquels les moyens d'action étaient souvent dérisoires. Tous les domaines connurent une amélioration au fi l des siècles, mais celle-ci fut souvent bien lente.

Vie et mort des enfants

© Archives Daniel Boucard

Le Retour en Nourice, *gravure de Hubert d'après Greuze.*

Combien d'enfants ?

L'évolution des mentalités fit progressivement baisser le nombre d'enfants par famille.

La France resta le pays le plus peuplé d'Europe jusqu'en 1 750, grâce à un taux de natalité très élevé. La moyenne générale par épouse, citadine ou paysanne était d'en viron 7 à 8 accouc hements. Ce chiffre cache de nombreuses disparités et il est faux de croire que les paysannes enfantaient plus que les nobles dames. Il n'y a pas de règle défi nie. Alénior d'Aquitaine eut 10 enfants de deux mariages entre 1145 à 1 165. La Fr anc-Comtoise, Nicole Perrenot de Granvelle, épouse du chancelier de Charles Quint, eut 15 enfants, de 1514 à 1536.

Cette forte natalité était enrayée par une mortalité infantile effr oyable. Jusqu'en 1750, 25 % des enfants décédaient avant 1 an et 40 % mour aient entr e 1 an et 4/5 ans. Après 1750, la mort avant 1 an atteignait encore 20 %, mais le pourcentage des décès entre 1 et 5 ans recula à 14 %.

La famille française d'hier était forcément nombreuse, mais une forte mortalité compensa longtemps le grand nombre de naissances.

© Archives Daniel Chatry

Les jumeaux soudés : des enfants fantasmés

Jusqu'au 17 e siècle, la naissance de jumeaux ou de triplés provoquait de lourds soupçons sur la femme. On supposa qu'elle avait eut plusieurs amants et que c hacun avait engendré un fœtus. La f emme adultère et lubrique était donc coupable. Il arrivait que des jumeaux naissent soudés par le corps, ce qui interpella encore plus les villageois et les scientifiques. Dans ce cas, la mère demeurait toujours responsable, mais son crime était beaucoup plus grave qu'un simple adultère. On accusa ces femmes d'avoir eu « *un honteux commerce* » avec le diable. Les enfants soudés étaient fils ou fi lles de Satan, ce qui e xpliquait qu'ils ne survivaient guère au baptême. Cette hypothèse fut largement développée dans les ouvrages des démonologues.

Au 16 e siècle, Ambroise P aré réfuta la théorie démoniaque. Il e xpliqua, à sa façon et selon les connaissances de l'époque, ces naissances soudées : elles résultaient d'une ab ondance de semence masculine. En 1605, rue de la Bucherie, à Paris, une femme accoucha de deux fillettes soudées au niveau du nombril. Elles vécurent deux jours. Le médecin Riolan obtint le droit de les autopsier en présence d'un théologien. Il remit en cause la théorie de l'accouplement diab olique, car les démons, affi rma-t-il, n'ont pas de semence ! Affirmation très courageuse pour l'époque, marquée par la c hasse aux sorcières. Incapable d'e xpliquer rationnellement ces naissances, il affi rma qu'elles étaient liées à un grand malheur ou un bonheur. Au 18 e siècle, ces naissances, certes rares, interpellaient et fascinaient toujours. Des enfants soudés et viables furent e xposés deux à trois jours par leurs parents qui faisaient la quête. L'idée de la responsabilité maternelle subsistait. Grâce aux progrès scientifiques sur la procréation, l'idée d'une malformation lors d'une grossesse gémellaire s'imposa dans les esprits des élites, puis dans les mentalités populaires. ■

La baisse de la mortalité s'accompagna de celle de la natalité. Devant les dangers de l'accouchement, les familles décidèrent d'espacer les grossesses par différents moyens. Elles eurent recours au *coïtus interruptus*, interdit par l'Église. Elles reculèrent l'âge au mariage des femmes pour diminuer leur temps de fécondité. Les couples firent chambre à part. Dans ses *Recherches et considérations sur la population de la France*, (1778), Jean Baptiste Moheau dénonça « *ces funestes secrets utilisés pour tromper la nature qui provoquèrent des dégâts dans la propagation de l'espèce* ». Le révérend père Félines révéla dans son *Catéchisme des gens mariés* (1782) que « *la crainte de faire trop de gueux* » poussait nombre de couples, à la ville et à la campagne, à limiter leur famille. La descendance théorique des femmes passa de 7,3 enfants en 1669 à 4,3 en 1780. Pays le plus peuplé d'Europe avant la Révolution, la France perdait inexorablement ses enfants. Cette baisse de la natalité fut à nouveau compensée par celle de la mortalité infantile, sans qu'aucune découverte médicale exceptionnelle ne l'explique. L'amélioration de l'hygiène, le retour de l'allaitement maternel chez les élites et les conseils pour accoucher de Mme du Coudray participèrent certainement à cette diminution. Elle se poursuivit jusqu'en 1850, grâce à la vaccination contre la variole et l'utilisation du lait de vache bouilli.

Ces bons résultats cessèrent **après 1850, la mortalité infantile augmenta en raison du progrès !** L'industrialisation provoqua l'entassement des familles ouvrières, dans des taudis, avec des conditions d'hygiène déplorables. Sur 10 enfants, 5 décédaient. À la fin du 19e siècle, la mortalité baissa à 1 décès sur 10. Ce recul découlait des progrès liés aux travaux de Pasteur et à une politique de surveillance des nourrices et des enfants. Mais la baisse de la natalité se poursuivait avec un taux de 22 ‰ contre 33 ‰ dans les pays voisins. L'enfant devint rare en France ! La défaite de 1870 fut d'ailleurs attribuée à « *l'anémie démographique* » du pays. **Une véritable politique nataliste se mit en place**, mais il était difficile de forcer les parents à procréer. Dans le Sud-Ouest, le modèle de l'enfant unique se répandit vers 1880, dans les familles en voie d'ascension sociale. Et rien ne modifia ce comportement. À la veille de la Première Guerre mondiale, les préoccupations démographiques furent ravivées. Afin de combattre la dénatalité, on glorifia la maternité. La fête des mères fut instituée en 1920. Il y eut un petit sursaut positif, mais la fécondité continua de décliner jusqu'à la fin des années 1930.

Guérir et sauver les enfants malades

Faute de médecine efficace, la maladie laissait bien souvent sans recours.

Jusqu'à la fin du 18e siècle, face à l'enfant malade, les parents avaient peu de choix. Ils tentaient d'abord d'agir eux-mêmes. En cas d'échec, ils appelaient la guérisseuse ou le rebouteux du village. **Les remèdes empiriques étaient originaux, incohérents, étranges, et aussi nombreux que les régions de France.**

Accidents et maladies : des fléaux touchant les enfants et face auxquels les familles étaient souvent démunies. L'extrême misère pouvait pousser à des drames, comme cet infanticide : une mère essaye d'assassiner sa fille malade pour s'épargner des frais d'hospitalisation (Une du Petit journal illustré, *1927).*

© Lee / Leemage

Dossier

Vie et mort des enfants

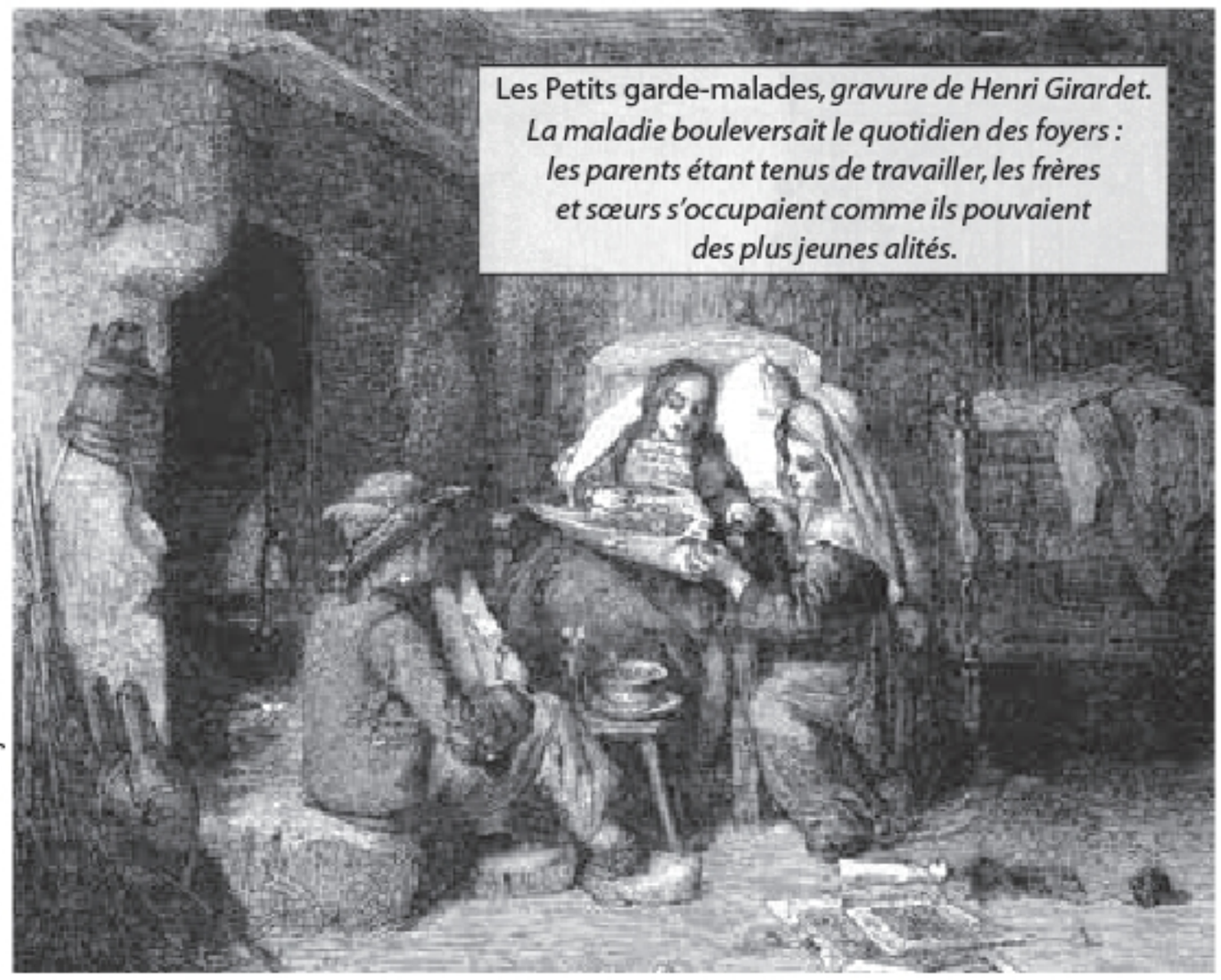

© Archives Daniel Chatry

Les Petits garde-malades, *gravure de Henri Girardet. La maladie bouleversait le quotidien des foyers : les parents étant tenus de travailler, les frères et sœurs s'occupaient comme ils pouvaient des plus jeunes alités.*

Très redoutée, la fièvre se soignait avec des rituels surprenants. Rien de mieux qu'un serpent sans vie enfermé dans un linge et suspendu au cou du petit malade. En l'absence de serpent, une grenouille morte faisait l'affaire. En Bourgogne, au 17e siècle, on fabriquait un bracelet ou une ceinture d'herbes de la Saint-Jean pour entourer le poignet ou la taille des nourrissons au front brûlant.

Contre la teigne, fréquente chez les enfants des campagnes, on enduisait le crâne avec de la cire tiède. Arnold Van Gennep rapporte l'emploi de collier en coquillages, fruits séchés et gousses d'ail contre les coliques et diarrhées. Pour chasser les vers, l'enfant croquait trois jours de suite de l'ail cru et buvait un verre du vin à son réveil. En Bretagne, la coqueluche se traitait avec de grands verres de lait de jument. Contre la diphtérie, on enfonçait dans la gorge un morceau de poireau. Ou pire, on appliquait un tison brûlant dans le dos : sous la douleur, l'enfant criait et dégageait sa gorge ! En Franche-Comté, pour soigner l'énurésie (pipi au lit), la mère préparait une soupe de rat.

Les médecins ne critiquaient guère ces traditions, vu leur propre impuissance. En 1774, Fourcroy de Guillerville préconisait de soigner les convulsions enfantines avec « *un collier de semences de pivoine mâle qu'on a fait infuser dans du bon vin rouge pendant 24 h et qu'on enfile avec de la soie cramoisie au travers le corps d'une taupe mâle toute vivante… puis on prendra la peau et après l'avoir passée à la cendre pour la dégraisser on l'appliquera sur le bonnette de l'enfant, le poil dehors immédiatement sur la fontanelle* ». Pour convaincre ses lecteurs, il précisa qu'il avait pratiqué ce soin sur ses propres enfants ! Pour soigner la variole, les empiriques recommandaient de placer sur le corps une chemise trempée dans une décoction de fleur de soufre. Les médecins conseillaient la saignée, les bains d'eau froide, de prendre de l'antimoine ou de l'eau de goudron.

Si ces moyens échouaient, le dernier espoir résidait dans le ciel, lieu de résidence des saints dont certains étaient guérisseurs. Dans la France d'autrefois, demander leur aide était légitime et fréquent Les saints très célèbres, tel saint Roch patron des pesteux, côtoyaient des saints locaux, dont le charisme géographique était plus réduit. Certains saints n'agissaient que pour les enfants. En France, saint Rémi, saint André et saint Blaise sauvaient de la coqueluche. Dans la Manche et dans l'Eure, saint Loup agissait contre les convulsions. À Chartres, saint Léonard soignait les enfants incapables de marcher et suspectés d'avoir été noués à leur naissance. Tous les 9 mai, jusqu'au 19e siècle, la chapelle de l'hôtel Dieu local abrita des rituels contre le nouage, devant la statue de saint Léonard. Il y avait une tringle en fer avec quatre anneaux libres, dans lesquels on passait les jambes ou les bras des enfants noués. Le curé participait à la cérémonie par des prières et des lectures. Les enfants noués étaient en fait des enfants rachitiques. Cette maladie était fréquente, de nombreux sanctuaires réservés aux saints « faisant marcher les enfants » étaient répandus dans toute la France. À Gray, on interpellait la Vierge. Dans un ouvrage sur Gray écrit en 1864, l'abbé Villerey rapporte qu'en 1624, un couple de Salins fit le trajet pour se recueillir et demander la guérison de leur fils de 2 ans. Il avait les pieds tordus et ne marchait pas. À leur retour, « *ils trouvèrent l'enfant jouant avec d'autres* ». Il ne fut pas le seul à bénéficier de l'intervention de la Vierge de Gray, elle sauva un grand nombre d'enfants rachitiques et aveugles. La période révolutionnaire interdit ce culte. La statue fut cachée. Le calme revenu, en 1807, elle fut remise en place. Même si le recours au médecin semblait plus sage, des parents vinrent encore « *en cas de dernière chance* ».

■ Quand les saints guérisseurs faisaient éliminer les plus faibles ■

L'enfant handicapé physique ou mental générait une gr ande souffr ance morale et des pr oblèmes au quotidien. Comment expliquer la trisomie, la par alysie des membr es, la débilité ? Qui était r esponsable ? Pourquoi mériter une telle punition ? Et comment gér er un tel enfant ? Aucune structure d'accueil n'existait. S'occuper jour et nuit de lui était difficile.
Des villageoises eurent recours à des méthodes assez r adicales pour pr ovoquer le destin. Elles se r endaient dans des lieux réputés pour « *faire aller ou venir* » le nouveau-né baptisé. Ceci signifi ait qu'elles le faisaient mourir (aller dans l'au-delà) ou qu'elles obtenaient sa guérison (venir à la famille). Dans la région de Nogent-le-Rotrou, le 23 juin, elles se rendaient à la fontaine sacrée Saint- Jean-Pierre-Fixte. Avant le lever du soleil, elles plongeaient « *l'enfant souffreteux* » tout nu dans l'eau glacée. S'il décédait, c'est qu'il n'était pas viable. Dieu avait c hoisi. En 18 34, le docteur Robbe, de Nogent-le-Rotr ou, signala ces usages meurtrier s. En 18 44, le sous-préfet de Nogent inter dit ces pr atiques, qui se pour suivirent malgré la présence de gendarmes, adeptes eux-mêmes. Elles cessèrent en 1848.
Dans l' Ain, saint Guignefort sauvait les enfants très agités, comme possédés du diable. Ce saint n'avait rien d'humain, c'était un lévrier tué par son maîtr e alors qu'il sauvait un enfant. Compr enant sa méprise, le seigneur fit élever un tombeau à son chien dans le bois sacré de R imite, près d'une rivière. Un culte se développa sur le tombeau du saint lévrier , nommé Guignefort. Il devint le sauveur des enfants agressifs, atteints d'un mal étrange et handicapant. Ce culte est attesté en 123 0, dans un tr aité de l'inquisiteur Guillaume d'Auvergne. Il raconte que les villageoises dont les nouveau-nés pleur aient sans cesse « *accusaient le diable de substituer des démons aux nouveau-nés, afin que les femmes les nourrissent comme les leur s. C'est pour quoi on les appelle "c hangelins", c'est-à-dire changés, comme échangés ou substitués aux enfants accouc hés par les femmes* ». L'inquisiteur ne croyait pas à cet éc hange, il constatait les faits. En 125 0, son

© Archives Daniel Chatry

L'Épreuve de la Fontaine, *tableau de Boudier. Des croyances terribles poussaient des mères à soumettre les enfants handicapés à des rituels « divins » : si l'enfant survivait, on le considérait guéri… Beaucoup mouraient lors de ces épreuves.*

Vie et mort des enfants

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Quelques images d'Épinal de la série « Les Petits désobéissants » : chutes, feu, animaux… Les enfants étaient exposés à de multiples dangers.

confrère, l'inquisiteur Étienne de Bourbon entendit en confession quelques villageoises des Dombes. Elles avouèr ent mener les enfants « *démoniaques* » dans le bois sacré de R imite. Lorsqu'une mère était persuadée d'avoir un « *changelin* », elle se rendait sur la tombe du lévrier . Aidée d'une vieille magicienne, elle suivait un rituel précis. Les deux femmes accr ochaient entre deux arbr es les langes de l'enfant. Elles demandaient aux démons de r eprendre leur créatur e et de leur rendre leur enfant. Elles lançaient le nourrisson à travers les deux arbres, à neuf reprises. Elles l'abandonnaient, nu, au pied d'un buisson, le temps que brûlent deux belles chandelles. À leur retour, si l'enfant était vivant, la mèr e le plongeait neuf fois dans l'eau de la rivièr e. S'il survivait, cela signifiait que les démons avaient obéi et la mèr e acceptait l'enfant. Beaucoup n'y survivaient pas. Etienne de Bourbon fit détruire le tombeau et incendier le bois sacré. Il n'effaça ni la cr oyance ni les pr atiques déguisées d'infanticide. Au 20 e siècle, le site de l'ancien bois sacré attirait encore des paysannes des Dombes dans l'espoir de sauver les enfants agités.

Protéger des accidents domestiques

Si les bébés étaient elativement à l'abri emmaillotés, pendus au mur ou couchés, les enfants de 2 à 6 ans risquaient des accidents, mortels ou in validants. Ils étaient rarement livrés à eux-mêmes : la mère, la nourrice ou une servante les gardait à la maison, les emmenait à l'église, dans les champs ou dans l'atelier. Ou bien elle les laissait aux soins d'un frèr e, d'une sœur, certes parfois encor e bien jeunes. Si les gr ands-parents vivaient encor e, ils assuraient une surveillance, à condition d'être valides. Mais un enfant qui mar che est intrépide, curieux ou inconscient. Il suffisait que la mère s'absente pour nourrir les bêtes ou puiser de l'eau pour qu'il échappe à sa vue…

La maison, l'étable, l'écurie, le jar din, la cave et autr es dépendances étaient des espaces de vie mais aussi de mort accidentelle. Au 13e siècle, l'adage « *Toujours dit-on que l'on doit pr otéger son enfant contre le feu et l'eau jusqu'à ce qu'il ait passé sept ans.* », signifiait aux parents les deux périls les plus fréquents : les brûlures et la noyade. Dans la maison, tant que le foyer r esta ouvert, le péril du feu fut certain. Que de drames survenus dans l'âtre ! L'enfant s'avançait trop près, trébuchait. Il se cognait aux pots à cuie remplis d'eau ou de nourritur e et s'ébouillantait. En 1889, un enfant d'ouvrier lillois tomba dans une marmite d'eau bouillante. Une vieille femme « *qui connaissait le secr et des brûlur es se contenta de cr acher et souf er sur l'enfant* » tout en r efusant le médecin. L'enfant décéda quelques heures plus tard dans d'atroces souffrances. L'eau faisait des victimes. Rivières, lacs, biefs de moulins, canaux, ruisseaux, mares aux canards, fontaines, sources, réservoirs, puits, cuves de lessive ou simples seaux, tous pouvaient être fatals. Jusqu'au 20e siècle, les enfants apprenaient rarement à nager, d'où les accidents mortels.

Mourir dévoré

Le bétail et les bêtes sauvages pouvaient se révéler très danger eux pour les enfants. L'Histoire retient que, du 13e au 16e siècle, des pr ocès criminels condamnèrent des animaux domestiques à la pendaison pour avoir tué un enfant. Dans son ouvr age *Procès faits jadis aux animaux* (18 58), Émile Agnel cita plusieur s exemples. L 'un des pr emiers pr ocès se déroula à Fontenay-aux-Roses, en 1226, contre un pourceau qui avait dévoré un petit enfant. En 1394, un porc tua un garçonnet dans la Vicomté de Mortain. En 1557, un pourceau fut enfoui vivant pour avoir mangé un petit enfant. Les porcs furent les plus incriminés dans ces terribles affaires. Laissés en liberté dans les villages et les villes, ils parcouraient les rues et entr aient dans les maisons. Dans les villes, les bourr eaux les refoulaient, conscients du danger. Dans les campagnes, on faisait comme on pouvait, tout en sachant qu'il fallait s'en méfier. Si un adulte savait se défendre avec un bâton ou une four che, l'enfant ne pouvait le faire, surtout en bas âge. Ces morts par attaques de porcs concernèrent essentiellement les tout petits enfants. Rares sont les petits ber gers meurtris par un por c. Pour autant, des adolescents décédèrent également suite à des attaques animalières. Ces procès d'animaux prir ent fin au 16e siècle, sur le fait « « *que les bêtes brutes n'ont la connaissance ni du bien ni du mal* ». Ce qui ne mit pas fin aux accidents de ce type.

© Archives Daniel Chatry

Inquiétude, *gravure de Clément Bellenger d'après une peinture d'Olivié. L'Histoire rapporte plusieurs cas de violences d'animaux envers des enfants.*

Les adolescents, filles et garçons, risquaient des attaques tout aussi redoutables : celles du loup. Publié en 16 97, *le P etit Chaper on r ouge* s'appuyait sur des faits réels. Dans *Histoire du méchant loup*, Jean-Marc Moriceau confirme plus de 3 000 attaques mortelles de loup, en France, du 15e au 20e siècle. Si ces victimes se répartissent entre adultes et enfants, ces dernier s lui payèr ent un lourd tribut. La lectur e des r egistres paroissiaux le confi rme. Quelles r aisons expliquent cette attr action spécifi que pour la chair tendre ? Dans les villages, le bétail était gar dé par des enfants, dès l'âge de 8 ans. Ainsi, nombr e de fi llettes et de garçonnets r estaient seuls dans les prés ou les bois, avec un pauvre bâton pour se défendre. En 14 82, des loups égor gèrent plusieurs enfants et jeunes fi lles aux environs de Metz. Le registre paroissial du Mesnil dans la Meuse indique qu'en 16 90, Jean Bigot (8 ans) « *a esté dévoré du loup et l'on n'a retrouvé qu'une de ses mains et ses entrailles qui ont été inhumés sous un carreau de l'autel, le reste du corps ayant été emporté et mangé dans le bois* ». En avril 1751, le curé de Latillé (V ienne) nota qu'un loup avait attaqué huit enfants dans l'espace de tr ois semaines. Les loups mangèrent des enfants jusqu'à la fi n du 19e siècle.

■ Mourir étouffé : réalité ou fantasme ? ■

À l'exception des nobles qui utilisèrent très tôt des berceaux, **la majorité des parents couc haient le nouve au-né dans leur lit**. Au 17e siècle, le partage du lit était toujours de mise, surtout en hiver C'était un bon moyen de réc hauffer le nourrisson. Dès le 1 1e siècle, l'Église répr ouva cette habitude qu'elle tr ouvait dangereuse. **Les nouveau-nés risquaient de mourir étouffés sous le poids des parents ou des frères et sœurs endormis**. L 'Église soupçonnait les parents d'agir ainsi pour se débarrasser d'une bouche à nourrir. Cette accusation était-elle fondée ? Les archives donnent peu d'indication sur ces décès par suffocation dans le lit familial. Il est probable que des accidents survenaient. Dans ses Coutumes de Beauvais (1282), Philippe de Beaumanoir posait le cas de celui « *qui per d son enfant étouffé en dormant* ». Inutile de le tenir pour r esponsable, son c hagrin le dispensait de dommages temporels ! Le partage du lit se pr atiqua longtemps à la campagne et c hez les nourrices qui appréciaient d'avoir l'enfant sous la main.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Ancien berceau du Morbihan. Son usage se développa tardivement en milieu rural. Ce petit meuble protégeait pourtant l'enfant de dangers tels que l'étouffement, risque que couraient ceux qui partageaient le lit de leurs parents.

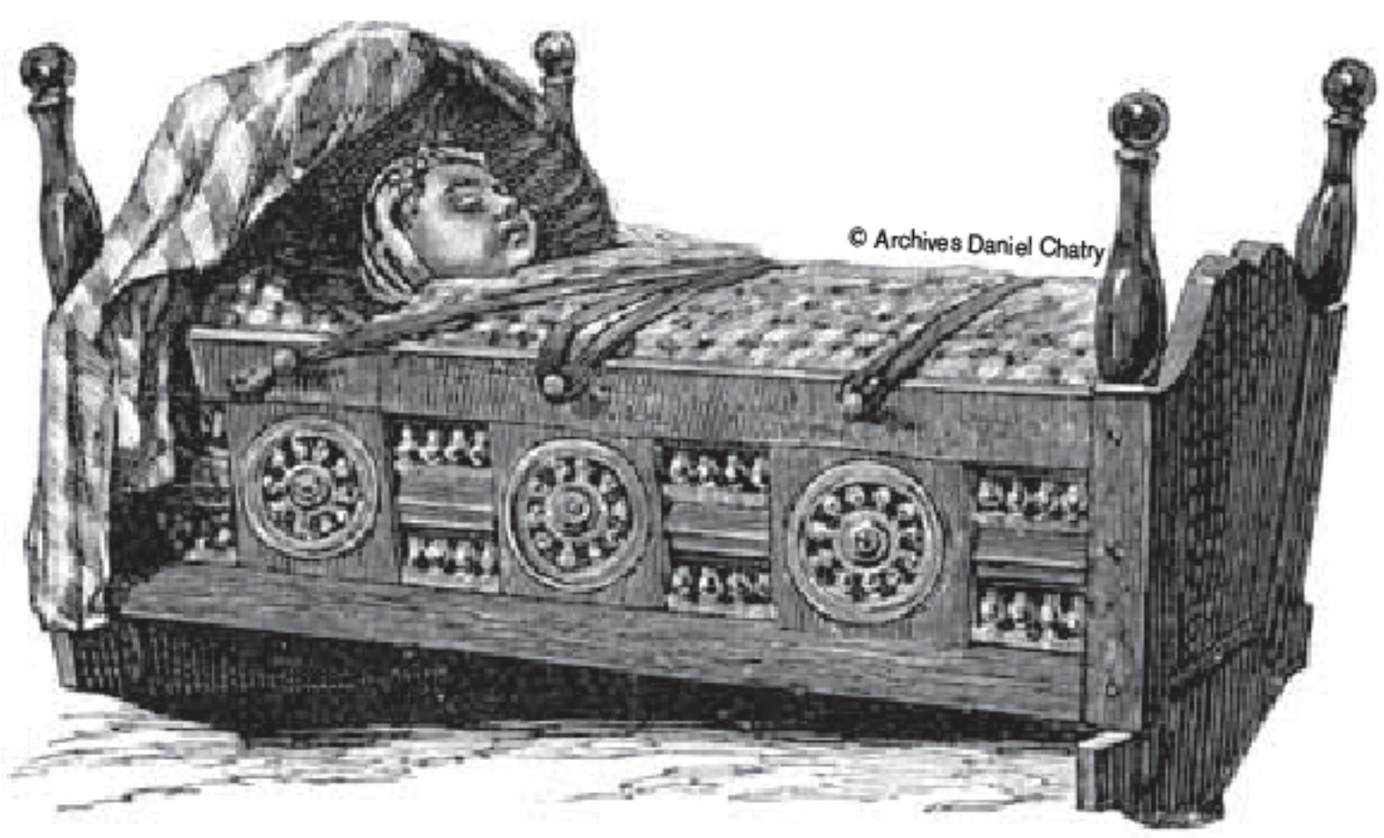

© Archives Daniel Chatry

Dossier

Vie et mort des enfants

L'enfance victime des adultes

Abandons, violences, viols, mutilations et meurtres furent le lot de petits martyrs. La sacralisation de l'enfant au Moyen Âge et les beaux sentiments du siècle des Lumières n'empêchèrent pas le pire sur des innocents.

En juin 1756, le Châtelet de Paris fit défense aux nourrices « *de mettre coucher à côté d'elles, dans le même lit, les nourrissons confiés à leurs soins, sous peine d'une amende de 100 livres pour la première fois, et d'une punition corporelle exemplaire en cas de récidive* ». Au 19e siècle, dans les villes industrialisées, les familles ouvrières couchaient dans le même lit, sous une soupente. On trouve quelques cas d'étouffement chez ces populations défavorisées. Le 25 mars 1851, Marie Staes, ouvrière à Fives, rentra chez elle et se coucha exténuée. Comme son enfant pleurait, elle le prit lui donna le sein mais s'endormit, abattue dira-t-elle par la fatigue et le travail. Quand elle se réveilla, à 3 h du matin, l'enfant était sous elle, mort étouffé. Conscients des faits, les juges eurent pitié d'elle. Ils ne lui infligèrent qu'une amende de 16 francs. Ces étouffements n'étaient probablement pas des infanticides. Ces enfants n'étaient pas étouffés le jour de leur naissance, mais plutôt à 3 ou 4 mois.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Le rapt d'enfants était une des grandes terreurs médiévales.

Naître sous X

Sous l'Antiquité, l'abandon était toléré et pratiqué. Le christianisme récusa cette tolérance, sans pouvoir y mettre un terme définitif. **Jusqu'au 13e siècle, l'abandon fut peu pratiqué en raison de la prospérité économique. Il prit ensuite de l'ampleur lors des guerres, famines et épidémies, chez les plus démunis ou chez les femmes célibataires.** Face à ce geste, l'Église réagit. Elle condamna les expositions de nouveau-nés dans des conditions extrêmes. Des nourrissons étaient délaissés « *tous nus dans le froid* » et livrés aux chiens errants, aux corbeaux affamés ou à des gens malintentionnés. Pour contrer ces mauvaises conditions, dès 581, l'Église invita les parents à déposer le nourrisson dans une église, sous l'autel, dans le porche ou dans un lieu public. Découvert, l'enfant pouvait alors être confié à des mains charitables. L'Église incita à la délation afin de retrouver les géniteurs. Sous l'Ancien Régime, en vertu du « *droit d'épave* », la loi imposait aux seigneurs de nourrir les enfants trouvés sur leurs terres. Beaucoup se déchargeaient de ce devoir sur des hospices ou même sur leurs paysans.

N 255674

LOTERIE DES ENFANS-TROUVÉS,

à Vingt-Quatre Sols le Billet.

N. Deux Cent Cinquante Cinq

Mil Six Cent Soixante Quatorze) ———

Nom

Pour Loterie.

L'abandon d'enfants fut de tous temps un fléau, contre lequel la société tenta tant bien que mal de lutter. Des établissements virent peu à peu le jour pour recueillir les petits abandonnés, et des loteries furent mises en place pour les financer.

L'Église ne parvint pas à enrayer les abandons. Elle créa des centres d'accueils pour sauver des innocents. À Paris, en 1633, l'Hôpital du Saint-Esprit-en-Grève reçut les enfants trouvés. En 1638, Saint-Vincent-de-Paul et les filles de la Charité instaurèrent la Maison de la Couche, nommée en 1670, les Enfants-Trouvés. Les filles de la Charité fondèrent d'autres orphelinats pour répondre à un réel problème de société qui ne cessait d'empirer.

© Archives Daniel Chatry

Un tour, au 18e siècle, installation destinée à recueillir anonymement les enfants abandonnés. Le parent déposait le petit d'un côté, puis tournait le mécanisme pour permettre à l'enfant d'être récupéré de l'autre.

À la fin du 18e siècle, 20 000 enfants furent délaissés en France. En 1815, le chiffre passa à 80 000 et atteignit le taux record de 131 000 en 1833. Afin de protéger les nourrissons, à partir de 1811, on plaça des tours, berceaux pivotants inclus dans les murs des hôpitaux et des institutions charitables. Ces systèmes furent accusés de faciliter les abandons, on les retira peu à peu à partir de 1850 et on les supprima par la loi du 27 juin 1904.

La misère poussait à abandonner son enfant, touchant surtout les milieux populaires et ouvriers. Les parents le déposaient avec l'espoir d'une prise en charge par un tiers et d'un meilleur destin. Ils habillaient chaudement le nourrisson et écrivaient son prénom sur un pauvre papier. Le registre de 1813 de l'État civil d'Allouville donne le détail de la découverte d'un enfant dans un panier d'osier pendu dans des escaliers. De sexe féminin, il était « *emmailloté de plusieurs longes blancs, un vieux gilet d'étoffe blanche à usage de femme* ». Dans le panier, l'officier trouva un mot émouvant, probablement rédigé par le père. Il précisait que ce fruit nouveau était né le dix février 1813, dans un département voisin. Le nourrisson n'avait pas « *Reçu le Sacrement du Baptême qui est si utile pour voir Dieu dans Sa splendeur, mais il a été ondoyé* ». Le père demandait au maire de la commune de « *faire de suite les diligences tant pour le Corporel que Spirituel que Lhumanité lui pourra suggérer* ». Il avait signé L'inconnu et terminé par « *Je vous Salue avec Respect et pleurs* », pr ouvant ainsi son désarroi. Les parents mettaient du sel dans les langes, pour pr ouver le baptême ou déposaient un petit objet en témoignage de leur affection. Des mères déposaient l'enfant dans le tour de l'hospice et se faisaient embaucher comme nourrice pour s'occuper de leur progéniture et gagner de quoi survivre. On plaça les enfants à plus de 150 kilomètres du lieu de leur découverte pour éviter de telles fraudes. En 1904, l'État instaura le système des « bureaux ouverts ». Les parents y furent reçus jour et nuit, pour déposer l'enfant sans décliner leur identité. L'abandon secret ou accouchement sous X fut confirmé par un décret en 1941.

■ Vols, viols et violences ■

Au Moyen Âge, le diable n'était pas le seul voleur d'enfants. **Des hommes et des femmes, malfrats, brigands et bandits kidnappaient des innocents pour leurs usages personnels et criminels**. Selon Didier Lett, « *le rapt d'enfants est une des grandes terreurs médiévales* ». Dans son *Journal* (1405-1449), le Bourgeois de Paris évoquait la pendaison de larrons en 1449, pour enlèvements d'enfants « *en plein marché* » afin de les faire mendier à leur profit. Ils avaient « *à l'un crevé les yeux, à autres coupé les jambes, aux autres les pieds* ». Au 17e siècle, on retrouve les mêmes faits à la Cour des Miracles de Paris. Estropiés, mutilés, affamés pour faire pitié, les innocents tendaient la main pour

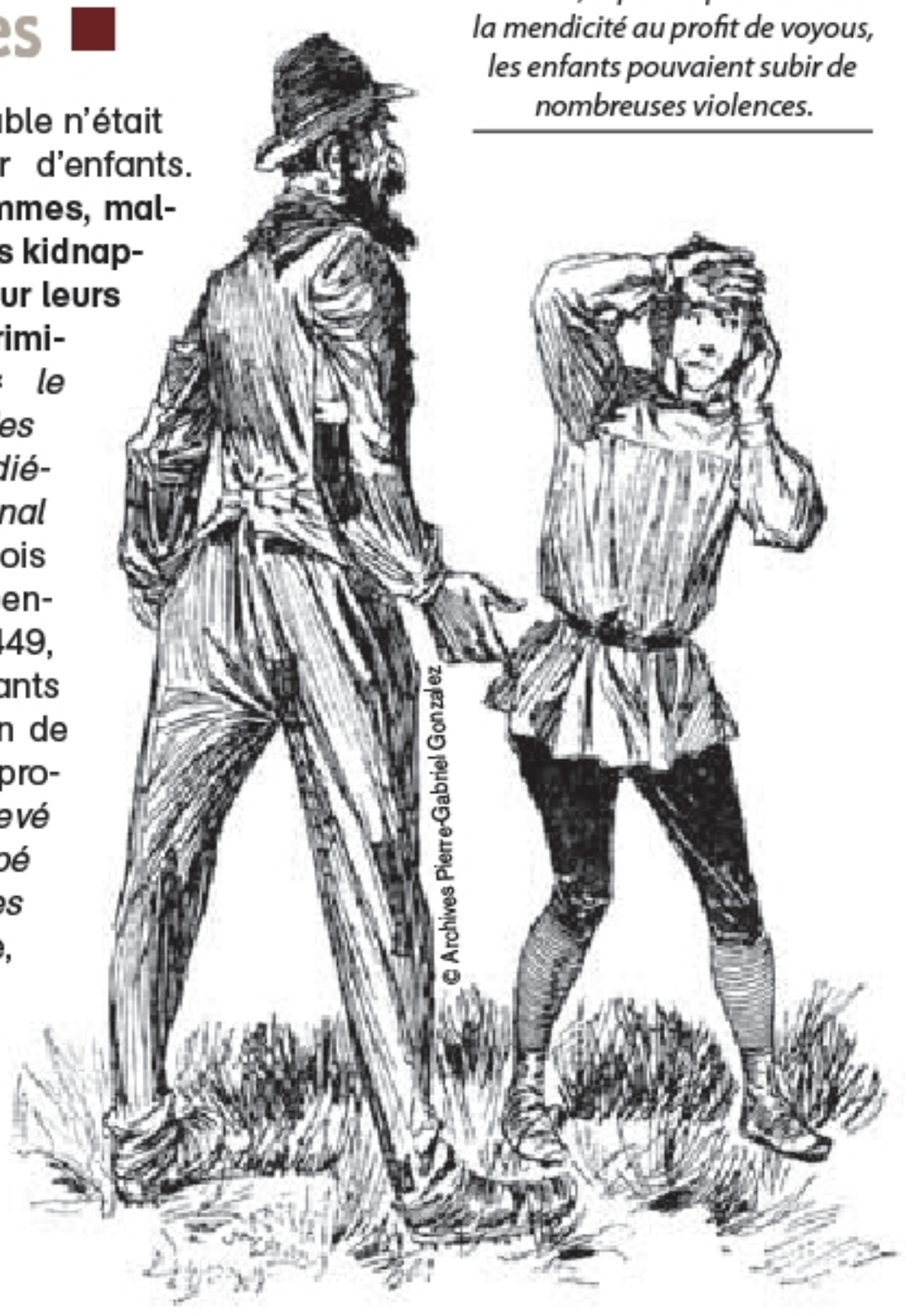
© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Enlevés, exploités pour exercer la mendicité au profit de voyous, les enfants pouvaient subir de nombreuses violences.

Dossier

Vie et mort des enfants

© British Library Board / Robana/Leemage

Les jeunes servantes étaient souvent victime d'abus sexuels : sur cette miniature médiévale vers 1400, à gauche une jeune servante aide son maître à s'habiller, à droite le maître s'enfuit par une porte en laissant la jeune fille les cheveux détachés.

une pièce rendue le soir au maître. Volés ou recueillis, les enfants étaient parfois vendus, tel le petit héros d'Hector Malet, dans son célèbre *Sans Famille* (1878). Il raconte l'histoire d'un orphelin, Rémi, acheté par un musicien ambulant qui se révélera finalement un brave homme.

© Fototeca/ Leemage

La prostitution pouvait démarrer tôt : « Treize ans déjà... lui faut de l'amour, maintenant », illustration de Delannoy pour la revue française L'Assiette au Beurre, *en 1910.*

Le rapt d'enfants se pratiquait aussi à des fins d'une grande violence physique : l'abus sexuel. L'accusé le plus célèbre de ce crime fut sans conteste Gilles de Rais, jugé en 1440. Coupable ou non, son procès marqua les esprits dans tout le royaume, par des récits véhiculés oralement. **Les violences sexuelles sur enfants furent peu dénoncées jusqu'au 20e siècle, par crainte d'indignité de la victime et de celle de ses parents. Pourtant sous l'Ancien Régime, le viol d'innocents était un crime gravissime.** Les traités de jurisprudence précisent que si l'acte était commis sur une vierge, la peine méritée était la mort et même « *la roue si cette vierge n'était point encore nubile* » (cité dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert).

Le plus difficile était de prouver le refus de la victime. Dans *Passions de Femmes de 1553 à 1615*, Robert Muchembled relate le cas de Charles Pasté, jardinier jugé en 1613 pour « *violement d'une fillette de l'âge de six ans* ». La petite fille eut beau décrire les faits, l'accusé nia, résista et fut libéré par manque de preuves. La parole d'une petite plaignante ne pesait pas bien lourd. Et l'imprécision de l'expertise médicale défavorisait la victime. En 1 770, un brocanteur parisien fut jugé pour le viol d'une enfant de 10 ans. Pour sa défense, il dénonça la fillette « *venue sur*

ces genoux ». Les juges compatirent « *aux souffrances cruelles* » et le condamnèrent à trois ans de galères. En 1781, un marchand de vin de 50 ans, François Bedu, de Paris, invita deux fillettes d'environ 6 ans dans sa chambre, les viola, les contamina et les terrorisa. Le père de l'une d'elles osa porter plainte. Le marchand fut innocenté en février 1784. Les médecins reconnurent la brutalité, mais ne confirmèrent pas la défloration. À cette époque, selon Georges Vigarello (*Histoire du Viol*), les juges et médecins ne pouvaient admettre qu'un homme puisse violer une fillette, compte-tenu de sa petite taille.

Au 19e siècle les tribunaux devinrent plus sévères pour les abus sur enfants. Le nombre des condamnations pour viols et attentats sur enfants passa de 101 en 1825 à 594 en 1855. Restait le problème de la dénonciation des actes, la peur, et l'indifférence des adultes face à certaines catégories d'enfants. Selon Catherine Rollet (*Les Enfants au 19e siècle*), en Lozère, le viol des petites servantes de moins de 13 ans, issues de l'Assistance publique, fut quasiment toléré jusqu'à la fin du 19e siècle. Cela faisait partie du sordide quotidien des fillettes, préférées aux servantes plus âgées en raison de leur infécondité.

La violence pouvait survenir à la maison, au sein de la famille. L'ancien proverbe latin « *qui aime bien châtie bien* » fit des émules à toutes les époques. La punition corporelle était acquise aux adultes. Propriétaire légal de son enfant, le père pouvait donner des coups de bâtons, de fouets, de sabots, de canne ou des giffes sans que personne n'intervienne. Tout comme les sévices, les privations de nourriture et les expositions au froid, qu'aucune loi ne punissait. En 1877, le drame romancé de la petite Lalie tuée lentement sous les coups de son père, dans *L'Assommoir* de Zola, déclencha une prise de conscience. Comment soustraire les enfants à de tels dangers ? Comment assurer la protection de l'enfance ? Le 24 juillet 1889, une loi fut votée sur la déchéance de l'autorité paternelle des parents indignes. Elle déclara que « *l'enfant, être humain, membre de la société* », devait être préservé dans son intégrité physique et morale.

Le mari ivre : scène malheureuse de la vie domestique, dans un intérieur pauvre et sale, le père ivre mort, affalé sur un matelas, les meubles et la vaisselle renversés, les enfants tiraillés entre crainte et curiosité, entourent leur mère au regard vide. Peinture de Kirill Vikentievich Lemoch (1841-1910). La violence envers les enfants peut naître au sein-même du foyer.

© FineArtImages / Leemage

Vie et mort des enfants

L'infanticide, question d'honneur

En cas de grossesse non désirée et en l'absence d'avortement légal et sans danger, des femmes pr enaient peur et changeaient de personnalité. Certaines étaient mariées, mais l'enfant à naître résultait d'un adultèr e. La majorité étaient célibataires et analphabètes. Abandonnées par le pèr e, déshonorées, elles devaient supporter la répr obation de la société et de l'Église. Elles r edoutaient la mise à l'écart et la perte de leur emploi.
La morale chrétienne conduisait ces misé-reuses à se débarrasser du fruit du péché. Pourtant, sous l' Ancien Régime, la célibataire enceinte tr ouvait dans la loi certaines ressources contr e le séducteur en fonction du principe « *qui fait l'enfant doit le nourrir* ». En 1556, Henri II promulgua un édit ordonnant à toutes les célibataires enceintes de déclarer leur grossesse et de révéler le nom du pèr e. Ceci ne suffi sait pas à rassurer ces femmes.
La Révolution interdit la r echerche de paternité et Napoléon confirma que le pèr e d'un « *bâtard* » n'avait aucune responsabilité légale. Le 19 e siècle pr otégea surtout la famille légale et son patrimoine, il ne fut guère généreux en vers les enfants illégitimes. Enceintes, les femmes déshonorées aux yeux de la société masquaient donc leur état. Face aux soupçons et allégations devant leur ventre un peu rond, elles niaient avec force et pouvaient même finir par se convaincre elles-mêmes.
Lorsque l'enfant non désiré paraissait, dans les heures qui suivaient elles commettaient l'irrémédiable, plus ou moins consciemment. Elles agissaient souvent seules. Elles étranglaient, étouffaient, noyaient, empoisonnaient ou enterraient le nourrisson avant de reprendre leurs occupations. Beaucoup furent jugées en raison des soupçons, d'hémorragies ou de la découverte du corps.
Devant la loi, l'infanticide concerne les nourrissons de moins de trois jours, au-delà le geste est qualifié de meurtre. L'infanticide fut longtemps passible de la peine de mort par pendaison, étouffement, noyade et décapitation. En 1824, la loi accor da à ces femmes des cir constances atténuantes.
Crime contr e l'innocence d'un enfant et drame féminin, l'infanticide résultait de l'intolérance d'une société qui jetait l'opprobre sur des enfants soi-disant conçus dans le péché, mais également dons de Dieu. ■

© Roger-Mallet

« La loi condamne la fille-mère qui vole un pain pour nourrir son enfant… et la même loi condamne également la fille-mère qui tue son enfant parce qu'elle ne peut le nourrir ! », dessin de Couturier paru dans L'Assiette au beurre *le 13 décembre 1902.*

Les petites mains furent très tôt mises à contribution, dans l'idée de former l'enfant à ses futurs travaux d'adulte. Même le jeu était considéré comme un apprentissage.

Le temps de l'enfance

Apprendre… à travailler

© Archives Daniel Chatry

Le Bonnet d'âne, *dessin par de Vy.*

Apprendre… à travailler

Aider pour apprendre

Préparant sa vie adulte, l'enfant se devait d'aider au travail.

Contrairement à une idée reçue, le travail des enfants est bien antérieur au 19e siècle. Au 13e siècle, on disait que le meilleur héritage pour un enfant était d'apprendre un métier, le plus tôt possible. Dès 7 ans, l'enfant aidait ses parents et accomplissait quelques menus travaux pas trop durs « *afin de ne pas entraver la croissance* ».

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

En milieu rural, les enfants étaient invités très tôt à assister leurs parents dans les divers travaux : gardiennage des bêtes, récolte…

© Archives Daniel Chatry

■ À la campagne ■

À la campagne, le travail des enfants était vital. Les garçonnets ramassaient du bois et des glands. Ils arrachaient l'herbe, chassaient les petits oiseaux et les hannetons. Ils foulaient le raisin dans les cuves, sous le regard des adultes. Les fillettes cueillaient des fruits, des légumes, ramassaient les gerbes, enlevaient les pierres du jardin et aidaient à étendre le linge. Le procès de Jeanne d'Arc précise que, petite, elle filait avec sa mère, cousait les draps et participait à de nombreux travaux domestiques. Elle aidait son père, moissonnait, courait devant la charrue et la herse.

Les enfants suivaient leurs parents sur les foires et s'initiaient à la vente des fruits et légumes. Vers 10 ans, filles et garçons étaient réquisitionnés pour garder les troupeaux. Dans *Le Bon berger* (1379) Jean de Brie de Villiers-sur-Rognon, raconte son parcours exceptionnel. Gardien d'oies à 8 ans, il passa gardien de porceaux à 9 ans avant d'avoir la responsabilité de dix vaches et plusieurs agneaux. À 14 ans, il se vit confier deux cents brebis. Son travail ne l'empêcha pas de fréquenter l'école et de devenir un érudit. Remarqué par le roi Charles V, il devint l'administrateur de ses domaines fermiers et un théoricien de l'élevage.

Les petits ruraux entraient également comme domestiques dans la ferme du seigneur ou d'un richehe propriétaire.

Les fi llettes servaient à la cuisine, dès 8 ans, contr e le gîte et le couvert. Chez les nobles, les garçons nourrissaient les chiens. T ravailler à la campagne n'était pas le plus désagréable.

■ Dans les villes ■

À la ville, le fi ls d'un artisan ou d'un commerçant était voué à r eprendre l'activité. Jl en était de même pour la fi lle d'une couturièr e, lingèr e, vendeuse ou mercière. Leur formation s'effectuait en plusieurs étapes. P etits, les enfants passaient leur s journées dans l'atelier ou la boutique. Ils pr ofitaient d'une initiation privée, à l'exemple de Jésus dans l'atelier de Joseph le Charpentier. Ils maniaient les outils, aidaient au balayage, r amassaient les copeaux, r angeaient les épingles, apprenaient à couper avec des ciseaux et observaient les clients. Devenus plus grands, ils pouvaient partir en appr entissage hors de la maison, chez un confrère.

© Archives Daniel Chatry

Vente ambulante (ici, de ¨eurs), aide à l'atelier, les enfants des villes étaient eux aussi sollicités par leur parents.

© DeAgostini / Leemage

La Dentelliere et son enseignante, *peinture d'Onofrio Gabrielli (1619-1706). Pour les enfants de tous milieux, l'apprentissage était un moyen efficace d'entrer, dès le plus jeune âge, dans le monde du travail.*

■ L'apprentissage, chemin vers le métier ■

Au 14e siècle, l'apprentissage se structura. C'était le meilleur moyen pour un enfant d' **acquérir une formation spécifique, d'accéder à une corporation et d'entrer véritablement dans le monde du travail**. Les métier s jurés et libr es étaient concernés par cette pratique très pédagogique et utile. L 'apprentissage assurait le renouvellement des gr oupes pr ofessionnels et le régulait.

L'apprentissage touc hait en pr emier lieu les enfants d'artisans. Des enfants des campagnes étaient placés par leur s parents dans l'espoir d'une amélior ation de condition sociale. Des orphelins en bénéficiaient aussi à la demande d'hospices et d'associations charitables, afin de les sortir de leur triste condition et d'assurer leur avenir.

Au 16e siècle, la Réforme valorisa l'apprentissage des fi lles et des garçons, consciente du rôle de la formation dans la pr omotion sociale. Lor s de l'entrée en apprentissage, un contr at était passé, souvent devant notair e. Ces textes sont des sour ces pleines de détails sur la vie sociale. Jusqu'au 17e siècle, l'entrée en apprentissage se situait entr e 10 à 14 ans. Elle passa ensuite à 14-16 ans, mais il y eut toujour s des cas de placements très jeunes. En 1466, Jean Beausse, 12 ans, fut placé chez son cousin d'Orléans, «*tondeur*

Apprendre… à travailler

© Fototeca / Leemage

L'atelier du charron, planche illustrant les vieux métiers, 1878.

de grande force » pour apprendre à se servir d'énormes ciseaux (des for ces), longs et lourds.

Lors de la signatur e du contr at, l'apprenti et le maître s'engageaient à des devoirs et obligations. L 'apprenti pr omettait d'obéir avec fidélité. L'artisan jurait de former l'apprenti durant deux à huit ans «*sans rien cacher* ». En 1564, à 10 ans le petit Estienne Rayer entra en appr entissage chez Jehan Bidart, fourbisseur à Orléans. Il nettoya et frotta d'abord les lames des épées et des poignards, puis il les polit et les affûta.

L'apprentissage était payant ou gratuit, selon les époques et les métiers. Certains artisans exigeaient une rémunér ation. En 1546, le jeune Thomas Fillou entra comme apprenti mer cier c hez Jacques Couldr ay qui réclama 22 livres et 10 sols tournois au père du garçon. Le versement se fit en deux fois afi n de vérifi er la pr ogression du fi ls dans le métier. Dans *La Dentelle d'Alençon*, recueil de textes publié par les ar chives départementales de l'Orme (2001), on apprend qu'en 1 770, la dentellièr e Renée Jousselin d' Alençon accepta de former gracieusement deux sœurs de 10 et 11 ans. Elle promit de leur enseigner le vélin (dentelle à l'aiguille) pendant huit années et de leur assurer une bonne éducation. La mère des fillettes s'était engagée à r embourser 300 livres si elles quittaient la dentellièr e avant la date con venue. Pr endre deux fillettes à charge n'avait rien de charitable. Formées rapidement, les petites pouvaient se révéler excellentes ouvrières et produire de la dentelle, vendue à bon prix. La patronne se r emboursait vite des fr ais d'entretien et les fillettes apprenaient le métier de dentellière, alors très recherché. L'engagement était équitable.

L'apprentissage imposait à l' apprenti de vivre c hez le maîtr e qui devait « *loger et coucher ledit apprenti, le nourrir de boucle, lui fournir feu et lumièr e, lui fair e blanchir son gros linge* ». L'artisan veillait à son épanouissement intellectuel et spirituel. L 'apprenti avait le droit d'aller à l'école pour apprendre à lire, écrire et compter. Un apprenti menuisier devait savoir mesur er les planches ! Et un appr enti tonnelier devait comprendre des termes comme diamètr e, circonférence ou volume.

Petits ouvriers de L'ère industrielle

Le 19e siècle fut celui d'une exploitation massive du travail des enfants.

La Révolution n'interdit pas l'apprentissage, mais l'abolition du système des corporations provoqua son déclin. Les enfants apprirent « sur le tas », abandonnés et sans protection.
La révolution industrielle accentua la rupture et fit basculer le destin des petits travailleurs. Les progrès techniques survenus à la fin du 18e siècle engendrèrent la fabrication de machines très performantes au rendement trois fois supérieur. Ainsi, **au début du 19e siècle, les industries extractives (mines, carrières), celles du textile (filatures, soieries, tissages tricotage…) et celles de la sidérugie voulurent rentabiliser leur production par le fonctionnement des machines à plein régime. La main d'œuvre manquait : on embauchа des enfants**. La société approuva cette exploitation.
Le secteur du textile dévora les enfants des ouvriers. En 1843, à Tourcoing, sur les 2 487 ouvriers des filatures, 630 avaient moins de 16 ans. La plupart des garçons faisaient les « *rattacheurs* ». Agiles, menus, ils grimpaient sur le métier à tisser, s'enfilaient dessous et raccrochaient les fils cassés. D'autres, les « *bobineurs* », filles ou garçons, ramassaient les déchets de coton, retiraient avec leurs dents les impuretés de la laine, nettoyaient les bobines et balayaient les déchets. Les fillettes aidaient à éplucher le coton et empaquetaient les fils.

Dans les soieries, elles participaient au dévidage ou tirage des cocons, en plongeant dans l'eau bouillante le cocon pour enlever son enveloppe. Leurs petits doigts devenaient rapidement insensibles. La seule protection prévue consistait en un trempage dans du vinaigre pour calmer la douleur. Ces petits ouvriers du textile pouvaient avoir 6 ans et travaillaient plus de 10 heures par jour, sans choquer les esprits.
Dans les mines, les enfants se glissaient dans les galeries très étroites. À 11 ans, ils rampaient et poussaient des wagonnets et des chariots remplis de charbon au risque de se faire écraser. Ils soulevaient de grosses manivelles et les actionnaient. Imitant les adultes, ils passaient des journées interminables au fond de la mine. Ils risquaient la silicose, les coups de grisou, les éboulements, les chutes, les inondations et les asphyxies.
À quoi pensait l'enfant harassé ? À montrer qu'il était un homme au milieu des hommes et surtout à paraître insensible. Il n'était plus un enfant, mais un ouvrier. Être déclaré apte « *à aller à la mine* » était par exemple le vœu de beaucoup, malgré un labeur bien mal récompensé. Par peur qu'ils ne s'endorment et ne soient happés par les courroies ou pour les corriger, les adultes utilisaient le « *nerf de bœuf* ». Corvéables à merci, mal nourris, maltraités, ils gagnaient peu pour le même nombre d'heures qu'un adulte. En 1836, à 6 ans, un « *rattacheur* » touchait 50 ct, et 1 franc à 12 ans. Un bobineur valait de 40 à 60 ct pour 16 heures de travail. Par comparaison, un homme adulte touchait entre 2 et 3,50 francs. Le salaire d'une épluchеuse de coton s'échelonnait entre 50 ct et 2 francs pour les plus âgées.

© Archives Daniel Chatry

Gravure illustrant une série sur le travail des enfants dans les mines de houille, vers 1900.

Apprendre… à travailler

Une lente dénonciation

Un enfant au travail gagnait une misère, mais son salaire était un appoint considérable pour la famille, dû l'attitude conciliatrice des parents. L'enfant ouvrier jouait de fait un double rôle. Élément indispensable de la politique industrielle, il participait à la survie des siens.
Jusqu'en 1840, l'exploitation des enfants ne provoqua pas de cas de conscience à la société. À cette date, le médecin Louis Villermé attira l'attention sur les conditions de travail abominables des petits ouvriers. Son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* dressait un constat accablant des conditions de vie des ouvriers et de leurs enfants. Il fut à l'origine d'un vif débat.
Des industriels justifièrent le recours aux enfants en raison de la concurrence, d'autres prirent leur défense et proposèrent quelques améliorations des conditions de travail. Le 22 mars 1841, la loi Cunin-Gridaine limita l'âge minimal à l'embauche à 8 ans. La durée hebdomadaire passa à 8 heures pour les 8-12 ans et à 12 heures pour les 12-16 ans. Le travail de nuit fut interdit au moins de 13 ans, mais il y eut des exceptions. La loi ne concernait par exemple que les manufactures de plus de 20 salariés. Elle obligeait aussi à fréquenter une école, mais sans préciser la durée. Cette loi très modérée fut mal appliquée. Mais elle plaça l'enfant au cœur d'enjeux considérables et ouvrit un véritable débat. D'autres lois suivirent et tentèrent d'imposer de nouvelles limites d'âges. Des auteurs prirent aussi la défense des innocents. Victor Hugo, poète militant et engagé, posa douloureusement le problème dans son *Mélancholia* (1856) :

« Où vont tous ces enfants
dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs
que la fièvre maigrit ?
Ces filles de huit ans
qu'on voit cheminer seules ?
Ils s'en vont travailler
quinze heures sous des meules ;
Ils vont, de l'aube au soir,
faire éternellement
Dans la même prison
le même mouvement… »

Fillette travaillant dans une filature mécanique, à la fin 19e siècle. Salaires misérables, conditions de travail exécrables… Un quotidien très difficile dénoncé tardivement.

© Selva/ Leemage

En 1858, le sous-préfet de Lisieux confirma **les maltraitances et la mauvaise santé des petits ouvriers. Ils grandissaient mal, restaient chétifs, fragiles et vieillissaient prématurément**. Ils se fanaient sans mûrir. 90 % d'entre eux ne savaient pas lire. Tout ceci était navrant pour l'enfance, mais le problème était ailleurs pour l'État. Ces petits ouvriers étaient condamnés à devenir de mauvais géniteurs, de mauvais soldats ou – pire – à être réformés ! Or la France avait besoin de vaillants combattants.
Pourtant rien ne changea. En 1867, Jules Simon, député libéral et ministre de l'Instruction publique (1870-1873), publia L'*Ouvrier de huit ans* sur les dérives du travail des enfants. Son livre provoqua une levée de boucliers dans la bourgeoisie conservatrice. On l'accusa de vouloir ruiner l'industrie française. En mai 1874, une loi fixa l'âge légal du travail à 12 ans à condition que l'enfant présente un certificat de scolarité, mais des dérogations étaient encore possibles pour les plus de 10 ans ! Ce n'est que le 28 mars 1882 que l'obligation scolaire de 6 à 13 ans instaurée par Jules Ferry éloigna définitivement (presque tous) les enfants de 13 ans du monde du travail.

S'amuser avec des jouets

Le jeu fut toujours considér é comme une saine formation.

Il faut laisser jouer l'enfant « *car nature le requiert* » disait l'érudit Philippe de Novare (~ 1200-1270), tout en recommandant une certaine modération. Les auteurs de la Renaissance répétèrent ces conseils. Dans *La Civilité puérile* (1530), Érasme prétendait que le jeu « *pratiqué modérément, donne de la vigueur à l'esprit* » et surtout « *qu'il révèle le caractère de l'enfant* ». En regardant un enfant jouer, on peut comprendre ses pensées, ses désirs, ses peurs ou ses espoirs. En 1687, Fénelon confirma par un étonnant « *Laissez donc jouer l'enfant* » dans son *Éducation pour les filles*. Jean-Jacques Rousseau vanta les bienfaits des jeux : ceux de plein air fortifiaient le corps et défoulaient, ceux d'intérieur formaient l'esprit et développaient l'imagination.

Au 19e siècle, dans son traité *De l'éducation* (1824) Mme Campan souligna l'utilité des jeux pour les enfants, à condition de savoir les choisir. Elle conseillait aux mères d'écouter les discours des enfants qui s'amusent, pour percer leur vie intime. La majorité des pédagogues estimaient que « *le jeu, c'est le travail des petits enfants* ». Parmi les jeux cités dans les archives, dès le Moyen Âge, on trouvait des cerceaux, des osselets, des toupies, des quilles, des cerfs-volants, des billes, des balles et ballons, des poupées, des tambours, des jeux de boules, des soldats de plomb, des cartes et des chevaux de bois. Les enfants se déguisaient, couraient, jouaient à saute-mouton, à colin-maillard, faisaient des bulles de savon ou disaient des devinettes. Dans son tableau *Jeux d'enfants* (1560), Pieter Breughel l'Ancien représenta environ 85 jeux différents en vogue dans les milieux ruraux. Si beaucoup de jouets étaient fabriqués par les parents avec de simples moyens, très tôt, des artisans se spécialisèrent dans ces objets du bonheur.

Jeux d'enfants, *peinture de Pieter Bruegel l'ancien (1525-1569). Farandole, bagarres, saute-moutons, cerceaux, osselets… cet impressionnant tableau montre les mille et unes activités de jeux pratiquées autrefois.*

© Archives Daniel Chatry

Dossier

Apprendre… à travailler

Objet de l'enfance : hochets en argent de la fin du 18e siècle. D'abord réservés aux riches, ce type de jouet, conçus dans d'autres matières plus accessibles, intégra d'autres milieux.

■ Le hochet, jouet du premier âge ■

Inventé au 4e siècle av. J.-C. par un savant qui voulait amuser ses enfants, le hochet apparaît dans des archives de France au 13e siècle, sous les formes de « *hochete* » et hochet. En 1365, l'inventaire des joyaux de Louis 1er, duc d'Anjou, décrit un joli hochet avec un sifflet et décoré de couronnes et de fleurs de lys, en or. L'objet était accroché à une chaînette en or et suspendu au cou de l'enfant, avec une écharpe en soie bleue. Il le tenait, l'agitait et riait aux éclats. Ces hochets précieux, en or ou en argent, sortaient des ateliers des orfèvres. Décorés avec de la nacre, de pierres précieuses ou de l'ivoire, c'étaient des bijoux luxueux. Au 15e siècle, la corporation des « *patenostriers d'os, de cor, de coural, de coquilles* » se lança dans la création de hochets en corail. Moins onéreux, ces hochets séduisirent la bourgeoisie et le monde artisan.

Une boutique de jouets, au 17e siècle. Cheval-bâton, poupées, petits tambours… Des plaisirs longtemps réservés aux enfants de la haute société.

Le hochet avait des atouts. Ses sons répétés amusaient et calmaient l'enfant. En 1561, dans *La Vénerie*, Jacques du Fouilloux raconte que les mères parisiennes « *pendent au col de leur enfant nouveau-né des hochets d'argent au bout desquels est emmanchée une grande dent de loup* ». L'enfant frottait la dent de loup (réputée magique) contre ses gencives et ses dents sortaient « *sans prurit ou démangeaisons* ».
Jusqu'au milieu du 18e siècle, le hochet en métal ou corail resta un objet essentiellement urbain. À la campagne, les mères donnaient un petit bâton à agiter et mâcher. À la fin du 19e siècle, les médecins déclarèrent le hochet indispensable au bon développement de l'enfant, car il sollicitait la vue, l'ouïe, le goût et le toucher. Fabriqué à bon marché, dans des matières moins nobles, il prit de nouvelles formes, animales ou géométriques et entra chez les simples gens. Au début du 20e siècle, la production en série du hochet en plastique généralisa totalement son emploi.

■ Cheval-bâton, un jouet de garçon ■

Pour satisfaire leur désir d'imiter les chevaliers, les petits garçons chevauchèrent d'abord un bâton ou un balai. Puis, des artisans du bois inventèrent le cheval-bâton. Ils sculptèrent une tête de cheval et la fixèrent à l'extrémité d'un bâton. La tête

de l'animal était parfois ornée d'une crinière, d'une bride ou de poignées. L'enfant enfourchait le bâton, tenait la bride ou une poignée d'une main et excitait sa monture avec un fouet ou une épée en bois. Cette scène figure dans des manuscrits dès le 13e siècle, pour illustrer les activités ludiques des garçons de 3 à 7 ans.
Dans *Gargantua*, (1553) Rabelais rapporte qu'on donna un cheval de bois à son héros afin qu'il devienne un bon cavalier. Au 17e siècle, le marchand de jouets représenté dans les *Cris de Paris*, portait sur ses épaules de longues cannes terminées de têtes de cheval garnies de plumets. Peu cher, fabriqué par le père ou des artisans menuisiers, ce jouet séduisait les garçons, du petit prince au petit paysan. Au 18e siècle, l'extrémité du bâton touchant le sol fut dotée d'une roulette, pour faciliter le déplacement.
Les artisans eurent ensuite l'idée de concevoir un cheval entier en bois, monté sur quatre roulettes. Ce nouveau jouet ne détrôna pas le cheval bâton. Il n'était guère pratique. Il nécessitait l'aide d'un tiers pour tirer le cheval et rendait l'enfant dépendant. À la fin du 18e siècle, l'enfant retrouva sa liberté avec le cheval à bascule. Le 19e siècle inventa le cheval-tricycle, garni de trois roues et de pédales. L'enfant pédalait et se propulsait librement. Le cheval-bâton perdit de son attrait, mais il résista plutôt bien. Il est toujours vendu dans les magasins de jouets.

La poupée, un jouet ambigu

Les poupées existaient déjà dans l'Antiquité. Les petites chrétiennes les adoptèrent avec ravissement. Dans un article intitulé « *Les poupées à travers les siècles* » (Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2008), Claude Lamboley cite le témoignage du curé d'Ardres, un certain Lambert. Dans sa paroisse, en 1203, il souligne que « *les petites filles croient que leurs poupées ont une âme* ». Des pères taillaient grossièrement des figurines dans du bois et des mères réalisaient des silhouettes avec de vieux chiffons. Au 14e siècle, des tisserands itinérants vendaient des poupées en chanvre et en lin qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Au début du 15e siècle, la fabrication des poupées aux allures modestes fut le fait des « *bimbelotiers* », fabricants de « *bibelots* », des objets de peu d'importance. À la fin du 15e siècle, les « *poupetiers* » ou « *faiseurs et enjoliveurs de poupées* » leur firent concurrence en créant des poupées fabuleuses, destinées aux petits aristocrates. Paris devint la capitale de la poupée. Les bimbelotiers ripostèrent si bien que les « *poupetiers* » disparurent au 18e siècle. Au 19e siècle, la poupée devint un objet de production massive.
Les poupées ne furent pas toujours jouets de fillettes. En 1606, à 4 ans, Louis XIII possédait plusieurs poupées, selon le *Journal* de Jean Héroard. Le petit roi identifiait déjà l'une d'elles à sa future épouse, l'Infante d'Espagne ! Il s'amusait à l'asseoir dans un carrosse et la conduisait à la messe. Il prenait la place du curé et servait la messe lui-même. Il avait une poupée masculine, qu'il nommait son « *gentilhomme* ». Il lui faisait réciter ses prières, lui donnait à manger de la confiture, le peignait, l'habillait et le couchait dans un petit lit. Ces poupées princières avaient des allures d'adultes. Elles étaient vêtues à la mode de l'époque.
Les figures masculines avaient des armures. Les enfants ne jouaient pas au papa ou à la maman qui s'occupait de leur enfant. Ils jouaient à la princesse ou au prince et imitaient leurs parents, qui ne les élevaient pas, mais qui régnaient. Ces poupées servaient à apprendre les règles du savoir-vivre. Elles avaient une fonction pédagogique.

© Archives Daniel Boucard

Une Vocation, *d'après un tableau de G. Larrue : « avec quel amour la petite fille cajole, berce, habille sa poupée ! Ce touchant éveil de l'instinct maternel est de tous les temps. »*

© Archives Daniel Chatry

Apprendre… à travailler

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Les « jeux de plage », développés au 19e siècle, sont emblématiques de cette époque, participant à l'éveil de toute une génération découvrant le tourisme et les vacances à la mer.

Au 17e siècle, on habilla des poupées en religieuses ou religieux, afin de favoriser les vocations. À cette époque, la poupée aux allures de femme posa problème à certains esprits. On la considéra comme un jouet frivole. La fillette qui habillait et déshabillait sa poupée se projetait dans sa vie de femme et de séductrice : la poupée donnait le mauvais exemple et corrompait l'enfance. On objecta que la poupée servait à apprendre aux fillettes à tenir leur futur rôle de maîtresse de maison.
L'enfant éprouvait-il des sentiments affectueux envers ces poupées adultes ? Sans doute ! Le poète Scarron (1650) confirmait que « *S'il perd sa poupée, les pleurs de l'enfant seront sans fin* ». Quand Victor Hugo raconta dans Les Misérables l'émotion de Cosette serrant dans ses bras « la belle dame », on ne peut douter du lien affectif entre l'enfant et sa poupée, même si elle symbolise une femme de la bourgeoisie… ce que deviendra la fille de Fantine.

En 1851, une invention bouscula les attitudes des fillettes. Les fabricants de poupées créèrent le poupon, à l'anatomie et l'expression du nouveau-né. Les petites filles abandonnèrent le jeu de rôle de la séductrice pour celui de la bonne mère de famille. Les bons penseurs s'apprécièrent ce modèle engageant à la maternité. Les féministes montèrent au créneau et réclamèrent des jeux intellectuels pour les fillettes ou des jeux de garçons. En 1959, la poupée Barbie, au corps très sexué, renoua avec les traditions anciennes de la femme fatale.

Éduquer et instruire

L'éducation a toujours visé le développement de la personnalité de l'enfant et l'apprentissage des bonnes manières.

De l'Antiquité au 19e siècle, des hommes se sont intéressés au devenir des enfants. Ils ont tenté de persuader leurs contemporains de l'enjeu de l'éducation et de l'instruction. Pour cela, ils rédigèrent des manuels proposant des modèles d'actions diversifiés. Certains furent de vrais théoriciens de l'éducation : on les nomma des « *pédagogues* ». D'autres apportèrent une contribution plus modeste, mais tout aussi utile. Parmi ces auteurs, on trouve des religieux, des laïcs, des célibataires et des pères.
Certains s'appuyaient sur l'Ecclésiaste « *qui aime son fils se hâte de le châtier* » et encourageaient la sévérité. Beaucoup réfutèrent les châtiments corporels, sauf cas exceptionnel. Le franciscain Barthélemy l'Anglais (*Le livre des Propriétés des choses*, 1240)

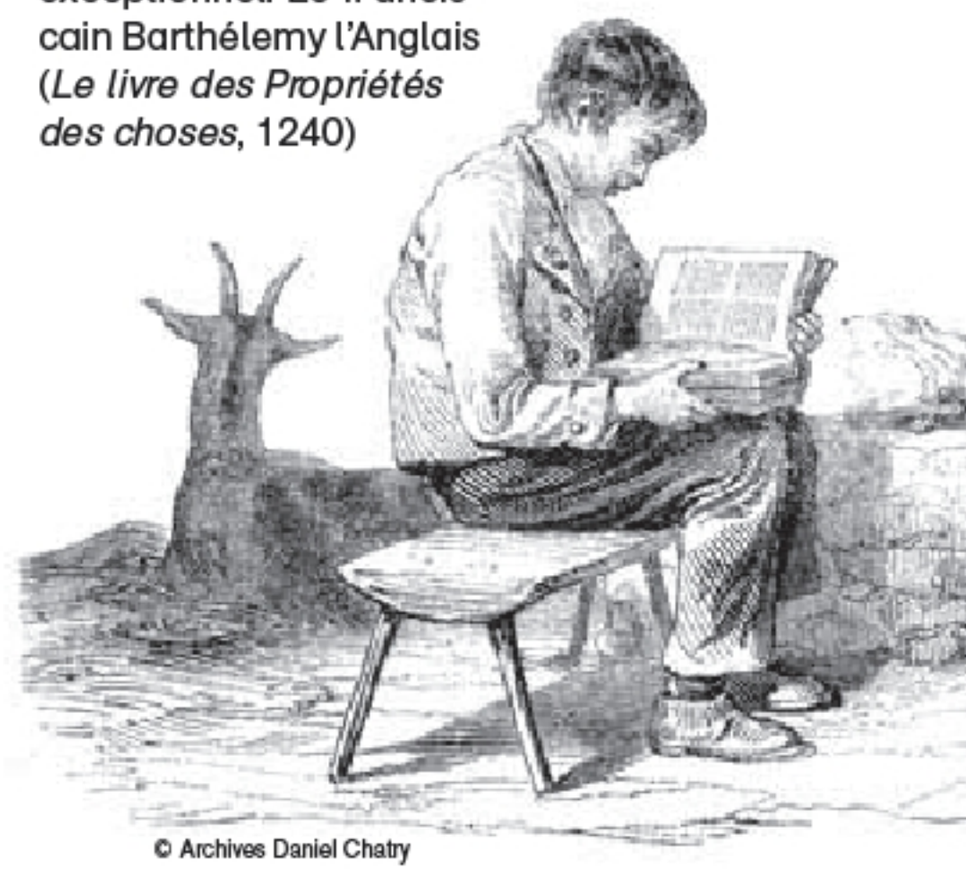

© Archives Daniel Chatry

© Archives Daniel Chatry

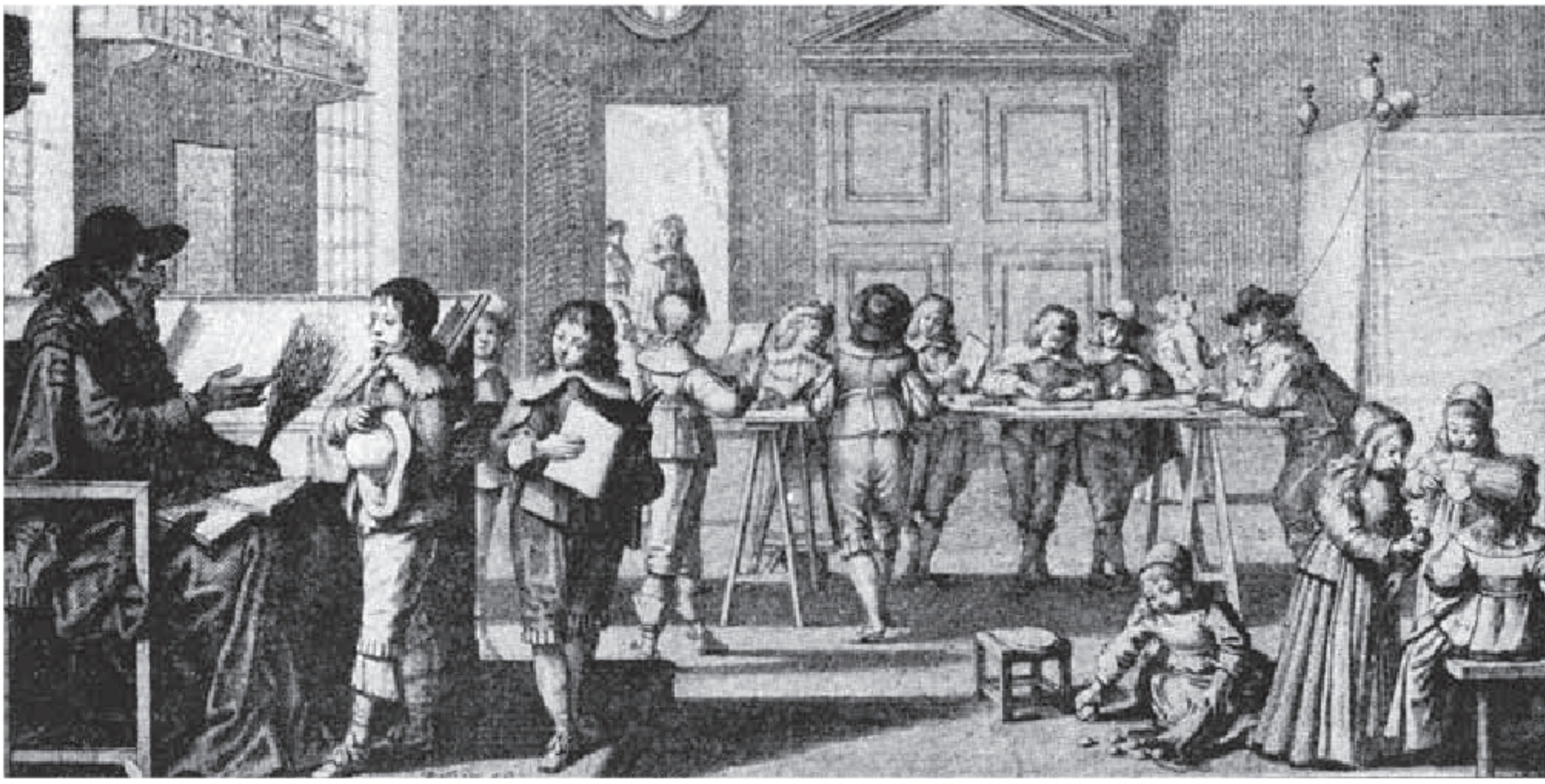

Le Maistre d'Escole, *vue d'une école sous Louis XIII, au 17e siècle. Dessinée d'après une gravure ancienne, cette image parue dans la presse vers 1900 s'accompagnait d'une analyse, négative, de « L'Éducation par les verges », l'objet du respect étant visible ici dans les mains de l'enseignant.*

était un encyclopédiste réputé dans toute l'Europe. Il incitait à une attitude bienveillante en vers les enfants, sans fouet avant 7 ans et sans cri. Philippe de Novare qui publia *Les Quatre âges de la vie*, vers 1250, était un croisé ayant combattu en Terre Sainte en 1218. Il pensait que les petits enfants étaient « *sales, ennuyeux, méchants et capricieux* » et qu'une éducation sévère les transformerait en bonnes personnes. Vers 1270, Thomas d'Aquin insista sur le rôle du père : « *Le mâle est nécessaire à l'éducation de l'enfant* ».

En 1498, dans *La Nef des fous*, Sébastien Brandt responsabilisait à nouveau le père : « *qui n'a bon œil sur ses enfants, néglige de les éduquer, doit s'attendre à bien des tourments* ». Il mettait en garde les mauvais parents car « *l'enfant ressemble à ses parents, et si ces parents sont dévoyés, l'enfant les imite. Les enfants privés de toute éducation finissent avec les vauriens* ». Il était pour l'usage de « *la verge* (qui) *déloge sans mal la folie au cœur de l'enfant* ». Dans un minuscule livret, *Qu'il faut amener les enfants au Christ* (1419), le théologien Jean Gerson comparait les enfants à de frêles plantes à « *arroser et protéger contre les influences mauvaises* ». Cet ancien chancelier de l'Université de Paris considérait que l'éducation morale et spirituelle faite avec douceur et affection était un élément fondamental de l'ordre social. Des enfants éduqués assuraient une belle société.

Les pédagogues du Moyen Âge s'adressaient à l'aristocratie et traitaient surtout de l'éducation des garçons. Ils listaient les bonnes manières à suivre dans la vie quotidienne. L'enfant ne devait pas se tortiller, s'affaler, cracher, faire le glouton, manger bruyamment, postillonner sur la table ou critiquer les plats. Devant son assiette pleine, surtout « *qu'il ne fouille, trifouille et farfouille dedans* », sous peine de passer pour un rustre. Qu'il apprenne à se moucher

Apprendre… à travailler

Les Réformés et l'enseignement

En insistant sur l'obligation de connaître la doctrine chrétienne non plus par transmission orale mais par l'intermédiaire de la lecture de la Bible, la Réforme fit une large place à l'enseignement des petits enfants. Dans la Principauté de Montbéliard (passée la Réforme en 1535), une ordonnance de 1568 exhorta les parents à envoyer les enfants à l'école, « *lieu ordonné de Dieu* ». Les ministres rappelaient en chaire, deux fois par an, l'utilité de l'instruction et le rôle primordial du maître d'école. Vers 1580, la Principauté comptait 23 écoles françaises accueillant les enfants de 5 à 15 ans, des deux sexes. Chaque paroisse possédait son école. En 1724, l'ordonnance fut modifiée, avec l'introduction d'une amende si les parents ne scolarisaient pas les petits de 6 à 9 ans. À la campagne, la mixité était de mise. À Montbéliard, les filles étaient séparées des garçons. Elles apprenaient à lire et écrire en s'appuyant sur le catéchisme, des sonnets, des psaumes et le Nouveau Testament. Les garçons bénéficiaient d'un enseignement un peu plus approfondi. Les élèves quittaient l'école après avoir « *acquis assez de capacité* ». Tout ne fut pas simple cependant, des difficultés économiques perturbèrent ces belles idées. Les enfants des milieux modestes ou ruraux fréquentaient l'école en pointillé, mais ils prirent l'habitude de s'y rendre.

En 1742, la ville fonda une école des pauvres pour instruire religieusement les enfants déscolarisés et les sauver du vagabondage ou de la rapine. Cette école permit l'intégration des plus défavorisés. Elle évitait aussi aux élites une promiscuité sociale gênante. À cette date, les écoles des campagnes se multiplièrent dans tous les villages et hameaux, afin d'éviter aux enfants les longues distances. C'était important car l'école ouvrait principalement en automne et en hiver qui étaient rigoureux. Peu à peu, les maîtres ajoutèrent un enseignement profane avec des cours d'arithmétique et refusèrent le patois. Cette alphabétisation obligatoire massive donna une avance culturelle remarquable à la Principauté. Elle créa un terrain favorable aux développements économiques et industriels du 19e siècle, avec la création de manufactures célèbres, Japy et Peugeot.

D'après l'article « Enseignement, protestantisme et modernité. Les écoles du pays de Montbéliard (1724-1833) », Elizabeth Berlioz, in *Histoire de l'éducation* n°110, 2006. ■

© Archives Daniel Chatry

Un enseignant et son élève, gravure d'après une estampe du 16e siècle.

avec ses mouchoirs et non dans ses mains. Ces manuels se plaçaient toujours sur fond chrétien. Ils imposaient une glorification de Jésus, à la fin de chaque repas ou dans la journée. Ils exigeaient la connaissance des douze articles de la foi, les dix commandements et les sept sacrements. Ces traités éducatifs se diffusèrent au cours du 15e siècle dans les villes. Les citadins les adoptèrent pour éviter à leurs enfants de « *faire le vilain* » (faire le paysan). La distinction découlait de l'éducation.

Au 16e siècle, les humanistes s'intéressèrent aux jeunes générations. En 1530, Érasme rédigea la *Civilité puérile*. Destiné à un petit prince, le futur Henri de Bourgogne, ce traité de savoir-vivre s'adressait secrètement à tous les enfants. Érasme n'avait pas oublié son origine modeste et son statut de bâtard. Il espérait compenser les hasards de la naissance par des leçons de maintien et de bonnes conduites à suivre. L'enfant devait maîtriser son corps, éviter les bruits incongrus et les gestes déplacés tel se curer les dents en public. Il fallait qu'il sache saluer et qu'il enlève son chapeau à l'église. Érasme mettait en garde contre « *le sang chaud* » et la provocation, très fréquents à son époque et sources de malheurs. Un rictus hautain, un sourcil froncé ou une bouche tordue suffisaient à attirer les foudres ou un coup d'épée. L'auteur défendait une éducation humaniste. Il énumérait ce qui était bon pour l'enfant. Il souhaitait le dégrossir, lui faire perdre son animalité pour mieux l'insérer dans la société. Il insista sur la piété, la modestie, la noblesse de l'esprit et du cœur. Il n'imposait rien, mais par sa maxime « *on ne naît pas homme, on le devient* », il justifiait le recours à une éducation adaptée à l'enfance de son époque. Ce manuel de politesse rempli de tendresse, fut un *best-seller* jusqu'au 18e siècle. Il est encore édité de nos jours et reste assez d'actualité. Érasme fut un précurseur dans la psychologie du développement.

À la fin du 16e siècle, Michel de Montaigne se montra soucieux des pratiques éducatives. Il consacra deux chapitres de ses *Essais* à ce sujet. Il défendit une pédagogie libérale caractérisée par le refus des châtiments et le gavage intellectuel. Mieux valait « *une tête bien faite, plutôt qu'une tête bien pleine* » disait-il. Un siècle plus tard, à la demande du duc et de la duchesse de Beauvilliers, qui, outre plusieurs garçons, eurent huit filles à élever, Fénelon rédigea son *Traité de l'Éducation des filles*. Titre à moitié trompeur, car seule la deuxième partie est consacrée aux filles. Elle énumère leurs défauts et leurs qualités, dont il fallait savoir tirer parti pour bien les éduquer. Ainsi les filles étant bavardes, il fallait les accoutumer à se taire. Elles sont curieuses, il fallait les canaliser par des règles. Fénelon n'était pas partisan de la correction et de l'autorité, sauf « *quand elles sont absolument nécessaires* ». Fénelon plaidait pour l'éducation et l'instruction des fillettes afin qu'elles deviennent de bonnes épouses et de bonnes mères. Car, disait-il, c'est la mère qui influence les mœurs des enfants. D'où le besoin de leur apprendre les choses qui créent le bien et le mal.

En 1762, avec *Émile ou De l'Éducation*, Jean-Jacques Rousseau bouleversa et révolutionna la pédagogie. Il accusa l'éducation de pervertir l'enfance. Il affirma que l'enfant avait une psychologie particulière, celle de son âge. Bien qu'ayant (peut-être) abandonné ses enfants il encouragea une nouvelle intimité parents/enfants et exigea même le sacrifice des mères pour leur enfant. Rousseau valorisa le rôle des parents, ils devaient éduquer leur progéniture et ne pas déléguer cette tâche à d'autres. Le petit enfant naissait naturellement bon et beau. Il suffisait de le laisser grandir « *naturellement* », sous le tendre regard de ses parents. Rousseau vantait les bienfaits de la découverte personnelle, la liberté et le respect de la volonté de l'enfant. Cette éducation menait l'enfant vers le bonheur, la vertu et l'harmonie.

Au 19e siècle, Marie Pape Carpentier, pédagogue et féministe confirma que l'éducation des petits devait être pensée en fonction de leur propre personnalité. La pédagogie se lia à la psychologie pour tenter d'améliorer la perception de l'enfance.

Freud renforça l'intérêt en déclarant que l'enfance était la période la plus importante de l'existence humaine.

© Archives Daniel Boucard

Instruction au 18e siècle, gravure de Lépicé d'après Charderi. Avant la généralisation de l'école gratuite pour tous, en 1881, l'enseignement avait lieu à la maison. Par des précepteurs pour les plus argentés, par des frères ou sœurs pour la plupart.

Apprendre… à travailler

L'école, lieu d'instruction

L'instruction concerne surtout l'acquisition des savoirs, lire, écrire, compter, analyser et comparer les choses ou les pensées. Sous l'Ancien Régime, l'Église instruisait les enfants pour en faire de bons chrétiens. Au 19e siècle, la République les scolarisa pour former de bons citoyens.

Sous l'Ancien Régime, l'enseignement fut le domaine réservé de l'Église, seule détentrice du savoir. En 1179, le Concile du Latran fut favorable à la création de « *petites écoles* » gratuites dans les paroisses. Sous la direction d'un maître, les enfants y apprenaient les rudiments sur les choses de la religion. L'apprentissage de la lecture servait à découvrir les textes sacrés afin de devenir de bons chrétiens. Celui de la parole servait à prier au quotidien et contrôler l'expression de sa pensée car la parole de l'enfant « *est folle et spontanée* ». Filles et garçons y étaient admis, souvent séparément.

Certains érudits s'élevèrent très tôt contre l'instruction des fillettes. Philippe de Novare (1250) pensait que cela ne servait à rien, car les filles n'auraient jamais à gouverner ou à prendre position ! Seules la couture et la cuisine enseignées par leur mère leur étaient utiles. A l'inverse, en 1405, l'érudite Christine de Pisan prêcha pour l'émancipation des filles grâce à la lecture : « *si la coutume d'en voyer les petites filles à l'école et de leur enseigner méthodiquement les sciences comme on le fait pour les petits garçons, elles apprendraient et comprendraient aussi bien les difficultés de tous les arts aussi bien qu'eux.* »

Les parents n'étaient pas systématiquement réfractaires à l'école. Si les paysans rechignaient, les artisans et commerçants savaient combien lire, écrire et compter serviraient à leur progéniture. Certains étaient même très attentifs aux compétences de l'enseignant. Dans *Être enfant au Moyen Âge* (2010), Pierre Riché cite un texte prouvant cette surveillance. En 1336, les habitants du village de Decize adressèrent une pétition aux chanoines de Nevers pour manifester leur mécontentement au sujet du maître dont « *le gouvernement* (l'enseignement) *n'est ni bon ni suffisant ni profitable aux enfants* [qui] *n'ont aucune estime pour ce maître* ». Les parents proposèrent un remplaçant plus compétent et menacèrent de retirer leurs enfants d'école en cas de refus.

Intérieur d'une école, en 1835, d'après une lithographie ancienne : « à l'époque où nous reporte cette lithographie, le bonnet d'âne n'avait pas encore supplanté complètement les verges. Jusqu'en 1846, il exista des fouetteurs même dans les grands établissements. »

Cette histoire prouve **le problème du recrutement des enseignants. Si les religieux étaient instruits, ils n'avaient pas forcément la pédagogie requise. Des artisans, des étudiants ou des maîtres ambulants enseignaient également, à leur manière plutôt empirique.**

Les « *petites écoles* » fonctionnaient un ou deux jours par semaine, de 7 h à 16 heures. Dans les campagnes, elles fermaient lors des moissons ou vendanges et en ville lors des foires et marchés. Il n'existait pas de local spécifique, les séances se déroulaient chez le maître, dans un atelier, une remise, l'église ou la sacristie. Les élèves apportaient du bois pour le chauffage et leur repas du midi. L'apprentissage de la lecture débutait par la découverte de l'alphabet. Comment enseigner les lettres, sans tableau, sans véritable méthode et à quel rythme ? Avant l'invention de l'imprimerie et sa diffusion, seul le maître possédait un ou deux manuscrits qu'il montrait aux écoliers. Certains étaient uniquement consacrés à l'alphabet. Ils présentaient des « *arbres à alphabet* ». Un arbre était dessiné sur une page et chacune de ses branches était ornée d'une lettre. Le principe était ludique, efficace et symbolique, « *l'arbre à alphabet* » symbolisait l'arbre de la connaissance, en souvenir du paradis terrestre. Les élèves découvraient quatre lettres par jour, pendant une semaine. À chaque nouvelle séance, ils répétaient la leçon de la veille. Ces « arbres à alphabets » disparurent à la fin du Moyen Âge. Ils furent remplacés par des pages décorées de 3 à 4 grosses lettres colorées en rouge et bordées de noir ou de marron. Pour le calcul et la géométrie, le maître utilisait des tablettes en bois cirées. Avec un stylet, il gravait dans la cire les figures ou les nombres et les exhibait. Quelques élèves possédaient une tablette et un stylet et l'imitaient.

Au 16e siècle, la scolarisation bénéficia de l'essor de l'imprimerie qui facilita l'apprentissage de la lecture et la découverte des savoirs. Les enseignants eurent recours à des ouvrages illustrés. Peu d'enfants du peuple possédaient de tels livres, mais ils consultaient chez eux des feuillets libres vendus par des colporteurs et des placards ou des affiches dans les rues. La Réforme contribua aussi à la diffusion du savoir. Dès 1524, Luther réclama la création d'un réseau scolaire stable pour apprendre aux garçons comme aux filles les fondements de la vraie foi, par la lecture

En retenue, gravure de P. Delangle d'après une peinture d'Auguste Truphème. Les filles n'eurent accès à l'école que tardivement.

© Archives Daniel Chatry

de la Bible. Pour répondre à ces créations, les catholiques fondèrent de nouvelles écoles, réservées aux garçons et payantes.

À la fin du 16e, Pierre Fourier consterné par l'illettrisme féminin ouvrit des écoles élémentaires gratuites pour les filles dans des villages perdus. En 1598, il s'adressa aux sœurs de la congrégation de Notre-Dame de l'école de Poussay : « *Vous êtes ici pour instruire diligemment les petites filles à lire, écrire, travailler et connaître Dieu* ». La couture, la broderie et la dentelle leur étaient enseignées afin de leur procurer un métier. Ces fondations ne résolurent pas la question de l'instruction des fillettes. En 1634, saint Vincent de Paul porta son attention sur ce problème et fonda les Filles de la charité pour enrayer la différence entre les sexes. En 1680, Jean-Baptiste de la Salle et ses Frères des Écoles chrétiennes s'engagèrent au service des enfants misérieux. Cet ecclésiastique révolutionna l'apprentissage de la lecture. Contrairement aux autres fondations catholiques qui apprenaient à lire en latin, il choisit le français, plus simple et plus utile. Dans ces différentes écoles religieuses, les enseignants agissaient avec sévérité et maniaient le fouet pour « *corriger les opiniâtres* ».

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalès

Apprendre… à travailler

Les enfants s'enfuyaient, les parents renonçaient : l'école n'était pas obligatoire ! En 1698, Louis XIV proclama l'obligation scolaire, sans aucun succès. Au 18e siècle, l'enseignement primaire connut des modifications, bien qu'il restât aux mains de l'Église. Vers 1750, des écoles payantes furent construites dans les villages, avec l'argent des paroissiens ou des ventes de bois. Mais beaucoup d'enfants ne les fréquentaient pas, pour des raisons financières. La Révolution réitéra l'obligation d'instruire le peuple dès l'enfance, sans en avoir les moyens.

Au 19e siècle, un combat éclata entre les républicains favorables à l'école pour tous et les conservateurs qui n'y voyaient pas d'intérêt. Les progressistes eurent gain de cause. L'État décida de prendre en charge la scolarisation des enfants, afin de former des citoyens éclairés. L'ordonnance du 2 février 1816 obligea la création d'une école par commune, charge à elle de l'entretenir et d'assurer gratuitement l'instruction des pauvres. Las, ces écoles élémentaires étaient sans ressources. En hiver, il faisait froid et l'encre gelait dans les encriers. Les enfants d'ouvriers manquaient à l'appel. Les maîtres dressaient plus qu'ils n'enseignaient.

Jusqu'en 1880, la scolarisation resta aléatoire dans les milieux défavorisés… soit la vaste majorité de la population d'alors. Tout changea l'année suivante par la volonté de Jules Ferry qui remania l'enseignement primaire. Dès 1881, il rendit l'instruction primaire obligatoire pour les garçons et filles âgés de 6 à 13 ans. L'école publique fut déclarée gratuite et laïque. L'enseignement religieux y était interdit, au profit de la morale et de l'instruction civique. Les écoles étaient mixtes et comportaient une seule classe pour quatre cours : supérieur, moyen, élémentaire et préparatoire. Les élèves portaient un tablier noir. Ils apprenaient à l'aide de planches illustrées accrochées aux murs. Les maîtres étaient formés. Ils récompensaient leurs élèves par des louanges publiques, des bons points, des images et des billets de satisfactions. L'État incitait au bonheur d'apprendre. Contraints par la loi, les parents comprirent peu à peu que l'école était préférable à la terre ou à l'usine. Ce qui n'empêcha pas certains petits diables de faire l'école buissonnière.

© Archives Daniel Chatry

Faire obéir les désobéissants

Pour faire obéir les enfants pas sages et leur faire peur, les parents les menaçaient d'appeler d'horribles créatures. Méchantes fées, ogres dévoreurs, grands loups noirs et vieux-à-sac se tenaient prêts à intervenir. Leur simple évocation terrorisait les garnements. Ces monstres existaient déjà au Moyen Âge. Au 18e siècle, les pédagogues les nommèrent les « *Croquemitaines* ». Chacun avait sa spécificité. Le Vieux-à-sac était un vieillard au visage tout noir, fort peu sympathique. Il tenait sur son dos un grand sac pour emporter les enfants désobéissants loin de chez eux. Les ogres dévoraient les enfants. En Franche-Comté, la Vogeotte était une fée à « *la peau verte et aux doigts crochus qui se cachait sous les ponts. Elle guettait le passage des enfants et tentait de les attraper pour les noyer et nourrir les poissons* ». **Bien que les humanistes se soient élevés contre ces croyances de la peur, elles restèrent ancrées dans les méthodes éducatives**. L'histoire de la Vogeotte était encore racontée à la fin du 19e siècle, dans le Jura, pour éloigner les enfants des points d'eau et éviter qu'ils se noient. ■

Le manque de moyens, l'omniprésence du travail et le progrès scientifique ont été les causes et les conséquences de l'émergence de nouvelles activités autour des enfants.

Le temps de l'enfance

Les métiers liés à l'enfance

Une pharmacie en Alsace, dessin d'Édouard Garnier, d'après une peinture de Camille Pabst. Santé, accueil, matériel : les spécificités des enfants ne furent prises en compte qu'au fil du temps.

© Archives Daniel Chatry

Les nourrices, des mères de substitution

Les femmes recouraient parfois à d'autres seins pour s'occuper des nourrissons.

L'Église, les pédagogues et les médecins ont toujours vanté les bienfaits de l'allaitement maternel. Du 14e siècle au 18e siècle, le thème de la Vierge allaitant l'Enfant Jésus se répandit dans la peinture. Ce fut un bel exemple pour la promotion de l'allaitement par la mère. **Jusqu'au 16e siècle, la majorité des mères nourrissaient leur progéniture**. Mais certaines mères ne purent assumer ce geste vital, par manque de lait, faiblesse physique ou par décès.

Chez les aristocrates, le refus des femmes « *d'être au lait* » découlait souvent de l'obligation « *de rendre leurs devoirs à leurs époux* » et d'enfanter à nouveau. Certaines eurent tout simplement l'envie de conserver leur santé et leur beauté. Ces mères abandonnèrent leur enfant à « *des mamelles étrangères* »… dont certaines peuvent surprendre ! On mit en effet directement des petits enfants au pis de chèvres. Mais les chèvres et les ânesses eurent des concurrentes plus appréciées des parents.

Dès le 12e siècle, on eut recours à des nourrices. Le lait des femmes prit une valeur marchande, nourrir l'enfant d'une autre devint un vrai métier, réglementé par une ordonnance promulguée en 1350 par Jean le Bon. Une sorte de bureau de placement vit le jour, dirigé par des « *recommandaresses* ». Elles recrutaient les nourrices et convoyaient les nourrissons chez elles. Ce système de placement s'amplifia face à une demande croissante.

Bureau de la Direction générale des Nourrices, vers 1830, publié dans Tableaux de Paris.

© Selva / Leemage

Au 16e siècle, l'usage était passé dans les mœurs, au grand dam des médecins. Les nobles et la bourgeoisie utilisaient « *des nourrices sur lieu* », les artisans et commerçants envoyaient leur enfant à la campagne et l'oubliaient un ou deux ans.
La profession s'industrialisa sous le contrôle de l'État. Un Bureau général fut ouvert à Paris en 1769, un autre à Lyon en 1779, pour recruter les nourrices. L'industrie nourricière atteignit son apogée au 19e siècle, suite au développement industriel. Travaillant 16 heures par jour, les ouvrières n'avaient pas d'autre choix que d'en voyer leurs enfants au loin, au risque de ne jamais les revoir. **Aux 18e et 19e siècles, 75 % des enfants placés en nourrice décédaient**, d'où l'appellation de « *nourrices tueuses* ». Ces chiffres alertèrent les pouvoirs publics. Le 23 décembre 1874, la loi Roussel donna la surveillance des enfants de moins de 2 ans placés en nourrice. Cette loi amorça la lutte hygiéniste liée aux progrès médicaux. On répéta aux mères qu'elles devaient allaiter. La mise en nourrice s'essouffla au début du 20e siècle et la guerre de 1914-1918 accéléra son déclin.

Reconnaître une « bonne » nourrice

Si l'enfant adoptait ou refusait sa nourrice à la première tétée, le choix dépendait aussi des parents ou de ses tuteurs. Dès le 13e siècle, des traités donnaient des conseils afin de choisir la meilleure des nourrices. Dans *Le Livre des Propriétés des Choses* (1230), Barthélemy l'Anglais détaillait les qualités requises, soit avoir « *un bon teint, mêlé de rouge et de blanc, qu'elle soit de bonne chaleur et forte, et le pis large et la chair ferme, et qu'elle ne soit ni trop grasse ni trop maigre* ». Il ajoutait qu'elle devait être saine, bien éduquée, ni triste, ni peureuse, ni sotte afin de donner du bonheur au nourrisson. Il invitait à inspecter « *la forme des mamelles… qu'elles soient durettes et pas trop molles* ». Que ses seins ne soient pas trop gros, car cela rendait « *le nez des enfants camus quand elles les leur mettent dessus* ». Il fallait aussi qu'elle sache chanter pour « *donner plaisance au sens de l'enfant, par la douceur de sa voix* » !
Au 14e siècle, le médecin Bernard de Gordon recommandait de choisir une femme d'environ 25 à 30 ans et ressemblant à la mère. Et de préférence une femme ayant accouché à terme plutôt d'un fils que d'une fille. Il préconisait qu'elle s'abstienne de relations charnelles pour éviter de corrompre le lait et de rendre malade le nouveau-né. La santé de l'enfant passait par la morale.
Au 17e siècle, ces conseils furent complétés. Les meilleures nourrices avaient le tempérament sanguin et les cheveux noirs ou châtains. Les blondes et les rousses étaient peu appréciées. Elles étaient réputées mélancoliques et possédaient un tempérament bilieux. Au 18e siècle, la nourrice idéale était une jeune mère d'une vingtaine d'années, à la peau claire, aux yeux bleus et aux cheveux bruns. Au 19e siècle, le *Livre des jeunes mères* conseillait de prendre une mère de 20 à 30 ans, ayant de

Allaités par des chèvres !

Dans ses *Essais* (1582), Michel de Montaigne s'amuse devant l'empressement d'une chèvre courant vers « *son nourrisson* » reconnaissable à ses cris ! En 1881, pour nourrir des nourrissons syphilitiques, le directeur de l'Hospice des Enfants-Assistés à Paris, créa la Nourricerie des Enfants-Assistés avec des chèvres et des ânesses. En 1926, *Le Larousse ménager* présentait encore une image avec une chèvre sur une table qui allaite un nourrisson couché sous elle sur un coussin, sous la surveillance d'une femme. Cette pratique sauva quelques vies, surtout celles d'orphelins et d'enfants défavorisés. ■

© Archives Daniel Chatry

Dossier

Les métiers liés à l'enfance

© Archives Daniel Chatry

Nourrice, d'après une faïence du célèbre céramiste Bernard Palissy (v.1510-1590).

belles dents et des seins plutôt « *glanduleux que volumineux* ». On ne se préoccupa guère de l'origine géographique des nourrices avant le 19e siècle. L'essentiel était de recruter une paysanne ayant l'air en bonne santé. Au 19e siècle, la mode des nourrices originaires du Morvan éclipsa (presque) toutes les autres. La qualité de leur lait était, paraît-il, excellente. L'air de la montagne leur assurait une belle mine. Marie Louise d'Autriche et Napoléon recrutèrent une morvandelle pour l'Aiglon, leur fils né 1811. Il est probable que les grandes familles imitèrent l'Empereur. Cette mode joua en faveur des morvandelles qui tirèrent parti de la situation et organisèrent un système de placement efficace.

Si le physique importait, le savoir-faire de la nourrice comptait également. Il ne suffisait pas d'avoir du lait et de nourrir, il fallait élever l'enfant. Selon le *Ménagier de Paris* (1393), une bonne nourrice se réjouissait devant l'enfant en joie et avait pitié lorsqu'il était malade. Elle lui donnait « *la tétée quand il pleure pour l'apaiser et* (doit) *le laver quand il est sale* ». Elle « *feint ses paroles comme si elle était bègue pour mieux et plus tôt lui apprendre à parler* ». Elle devait le soigner, le porter sur ses épaules ou sur ses genoux pour l'amuser. Elle lui préparait la bouillie, lui mâchait sa nourriture « *quand il n'a pas encore de dents pour la lui faire avaler sans péril et plus proprement* ». Elle l'endormait gentiment, avec des berceuses. Ces conseils bien attentionnés touchaient surtout les élites, qui surveillaient leur nourrice travaillant sur place. Dans la biographie de son frère Honoré de Balzac, Laure Surville raconte qu'on lui donna « *une belle nourrice* ». Chez les populations plus modestes, les qualités requises restaient vaines. Les bureaux de placement employaient des femmes sans s'occuper de la couleur des yeux ou des cheveux, sans vérifier leur affection pour l'enfant. Dans *Les Servantes*, Maupassant donna un aperçu des nourrices de campagnes. Ces « *grosses femmes pleines de lait* » sentaient « *une bizarre odeur de bêtes, d'étable humaine et de laitages fermentés* » et n'étaient guère engageantes. Il y eut de bonnes nourrices aimées et aimantes qui surent prendre en compte le désarroi des nouveau-nés arrachés à leurs mères, pour des raisons sociales et économiques. Elles surent remplacer la mère et offrir une grande affection à ces enfants « orphelins » le temps de grandir. D'autres furent moins attentives et accusées de maltraitance.

Le pédiatre

La santé des enfants ne devint une spécialité que tardivement.

Longtemps, les soins « médicaux » prodigués aux enfants restèrent le fait des femmes de la maison ou du village. À l'exception des nobles, les populations consultaient peu les médecins, qui s'intéressaient eux-mêmes peu aux enfants. Ils les trouvaient difficiles à soigner. Jusqu'au 18e siècle, les médecins s'appuyèrent sur la tradition antique pour expliquer les pathologies des adultes et des enfants. Selon le principe des humeurs, le corps de

Une petite révolution : la poussette

Transporter le nouveau-né a longtemps posé problème. Emmailloté, dans une hotte, dans une caisse, ce n'était pas toujours facile et encombrant. La poussette est née au 18e siècle, en Angleterre. En 1733, le duc de Devonshire demanda à son architecte d'inventer un moyen de transport pour amuser ses enfants. Il fabriqua une grosse coquille de noix, la décora, la posa sur des roues et la fit tirer par un poney. L'idée séduisit peu à peu les élites anglaise. En 1840, le chariot à traîner les nouveau-nés devint indispensable dans la bonne société. Les nourrices et gardiennes promenaient les enfants dans des chariots en bois ou en osier. Vers 1920, la France adopta cet objet qui devint très populaire. ■

l'enfant était considéré comme c haud et humide, donc instable. Face à lui, l'homme était chaud et sec, la femme fr oide et humide, et le vieillar d fr oid et sec. Pour les savants, les maladies infantiles résultaient d'un combat intérieur entr e la c haleur et l'humidité.

Vers 1760, ces théories antiques fur ent abandonnées. Les médecins en visagèrent l'enfant autrement. L'enfant était un or ganisme en développement. Il méritait des soins spécifiques. Les savants cherchèrent à compr endre les facteur s r esponsables des maladies infantiles. Cette attitude très novatrice découlait du contexte politique qui tentait de lutter contr e la dépopulation. Des tr aités médicaux parur ent pour « *la conservation des enfants* ». Ils affirmaient que santé et hygiène étaient liées. Les maladies ne pr ovenaient pas d'un déséquilibr e entr e c haleur et humidité, mais d'une lésion d'un organe ou d'un tissu. La crasse ne protégeait plus l'enfant, au contraire elle l'empoisonnait. Mais en l'absence de r emèdes appropriés aux enfants, les médecins continuaient de pr escrire, à doses moindres, des saignées, des vomitifs et des pur gatifs très danger eux. La violence de ces prescriptions fut remise en cause par les mères de l'aristocratie, au siècle des Lumièr es. Elles réclamèrent des soins appr opriés à la fr agilité de leur progéniture. Les progrès n'étaient pas ~ agrants.

Au début du 19e siècle, les choses évoluèrent. La gr ande innovation fut la création en 1802, du pr emier hôpital des Enfants-Malades à Paris, prévu pour 300 petits patients. En 1816, il en accueillit 1800, tous miséreux. Certains malades r estaient plusieurs mois. On fi t des expériences à bon escient. Les garçons étaient séparés des filles et les contagieux isolés. Les malades disposaient de lits individuels, dans des dortoirs avec sanitair es, ce qui était inédit. Les petits patients bénéficiaient d'un régime alimentair e équilibré et adapté. Les médecins, chirurgiens, pharmaciens et infirmières tentaient d'en sauver le maximum avec des traitements encore bien peu effi caces : malgré l'implication des personnels soignants, 30 % des enfants hospitalisés mouraient.

En 1828, Charles-Mic hel Billar d, médecin aux Enfants-Malades se consacr a aux maladies des nouveau-nés. Son *Traité des maladies des enfants nouveau-nés et à la mamelle* (1828) lui valut une immense réputation. Il fit de lui le précur seur de la « *pédiatrie* » (du latin *ped* enfant et *iatrie* médecine). Sa mort prématurée à 30 ans porta un coup d'arrêt à cette nouvelle manière d'entr evoir les pathologies et les soins des enfants, de la naissance à l'adolescence. En 1862, un de ses successeurs, le docteur Bouc hut, publia *Hygiène de la première enfance*, rempli de conseils pleins de bon sens pour les mères. Il insistait sur la propreté.

Pour pallier l'ineffi cacité des r emèdes, ces nouveaux médecins spécialisés dans l'enfance optèr ent pour l'éducation des parents. La mort d'un enfant n'était plus une fatalité, elle résultait de la faute des parents. Il fallait les culpabiliser , les r esponsabiliser et leur apprendre le métier de parents pour préserver l'enfance. Ils leur donnèrent des conseils pour laver l'enfant, préparer un biberon proprement, cuire une bouillie plus digeste et emmailloter sans compresser. Ils r ecommandèrent même de placer l'enfant sur un pot à heur es régulières. Ces médecins étaient encore des généralistes, mais le corps médical commença à se spécialiser. En 1872, le terme de pédiatrie apparut pour la première fois dans le Littré. La pr emière chaire de pédiatrie fut créée en 1878, à l'Université de médecine de Paris.

Les professionnels de la santé spécialisés dans l'enfance n'apparurent que tardivement, au 19e siècle. Auparavant, rebouteux, médecine des « humeurs » et remèdes empiriques étaient le lot des petits.

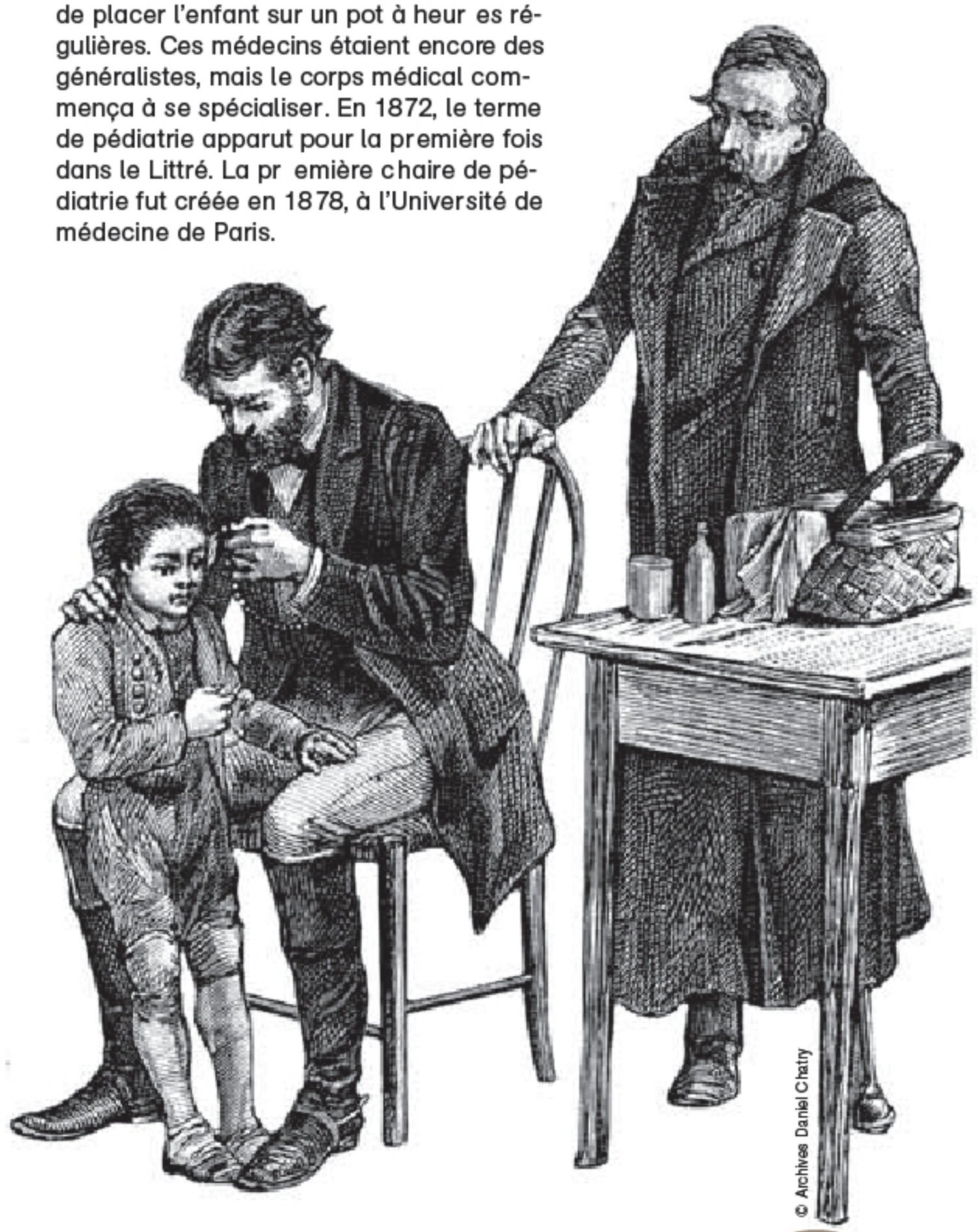

© Archives Daniel Chatry

L'inventeur du carnet de santé

En 1868, Jean-Baptise Fonssagrives, médecin à Montpellier, publia *Le Rôle des mères dans les maladies des enfants ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin*. Parallèlement, il conçut un livret destiné aux mères. Elles y notaient les indications sur la croissance de leurs enfants et leurs maladies, de la naissance à 4 ans. Cette idée s'inspirait du livret créé par l'Assistance publique et attribué à chaque enfant recueilli. Le livret de Fonssagrives ne remporta pas un franc succès. Il était payant et il s'adressait uniquement aux femmes instruites. Ce livret contribua à des débats sur l'utilité d'un carnet personnel et sur l'obligation d'un contrôle médical pour tous les enfants. En 1897, un « *carnet d'élevage individuel* » vit le jour. L'appellation n'était guère heureuse, elle fut modifiée en « *carnet de croissance* », puis en « *carnet de santé* ». En 1929, la ville de Bordeaux instaura le premier carnet de santé « officiel » pour les petits bordelais. La mère n'intervenait pas : le carnet était rempli par le médecin de famille ou le pédiatre. Dans les dernières pages, la ville avait inscrit la liste des dispensaires et centres de vaccinations. La généralisation du carnet de santé fut imposée en 1939 par le ministère de la Santé Publique. Chaque nouveau-né en fut pourvu gratuitement. D'un aspect austère, il resta en usage jusqu'en 1960 et subit de multiples transformations. ■

Vers 1890, de nouvelles relations s'établirent entre les pédiatres et les parents. Les pédiatres invitèrent les mères à venir en consultation dans des dispensaires, équipés de pèse-bébé et de toise-bébé. La croissance du nourrisson jusqu'à son adolescence devint sujet d'études. Cette médicalisation de l'enfance fut bien acceptée en ville. Les mères se plièrent aux visites et aux consignes pour que leurs enfants grandissent le mieux possible. Les populations des montagnes furent plus réfractaires, en raison de superstitions. Peser un bébé portait malheur et le mesurer l'empêchait de grandir, disait-on encore en 1914 !

Au début des années 1920, Robert Debré, pédiatre aux Enfants-Malades, fonda les bases de l'école française de pédiatrie. Avec ses collègues, il révolutionna les traitements en adaptant les dosages en fonction du poids et de l'âge. Ces efforts conjugués provoquèrent une nette amélioration de la santé des enfants. La France avait désormais de beaux bébés ronds et joufflus. Certains servirent de support publicitaire, tel le *Bébé Cadum*. Cette image de l'enfant en bonne santé, fierté de ses parents, résultait de cette évolution de la pédiatrie.

Accueillir les tout-petits

Longtemps les femmes durent seules concilier travail et bébé.

À la campagne, la mère emmenait son enfant avec elle, dans les champs ou à la foire. À la ville, les travailleuses rencontraient de sérieux problèmes pour faire garder leur progéniture. **Jusqu'au 19e siècle, il n'y eut guère de centres d'accueil pour les enfants des laborieuses**. En 1828, une protestante, Émilie Oberkampf, ouvrit à Paris le premier établissement de charité : une salle d'asile pour enfants pauvres âgés de 2 à 6 ans. D'autres philanthropes l'imitèrent. Sous la Monarchie de Juillet, on dénombrait 300 salles d'asile de ce type. En 1843, on en comptait

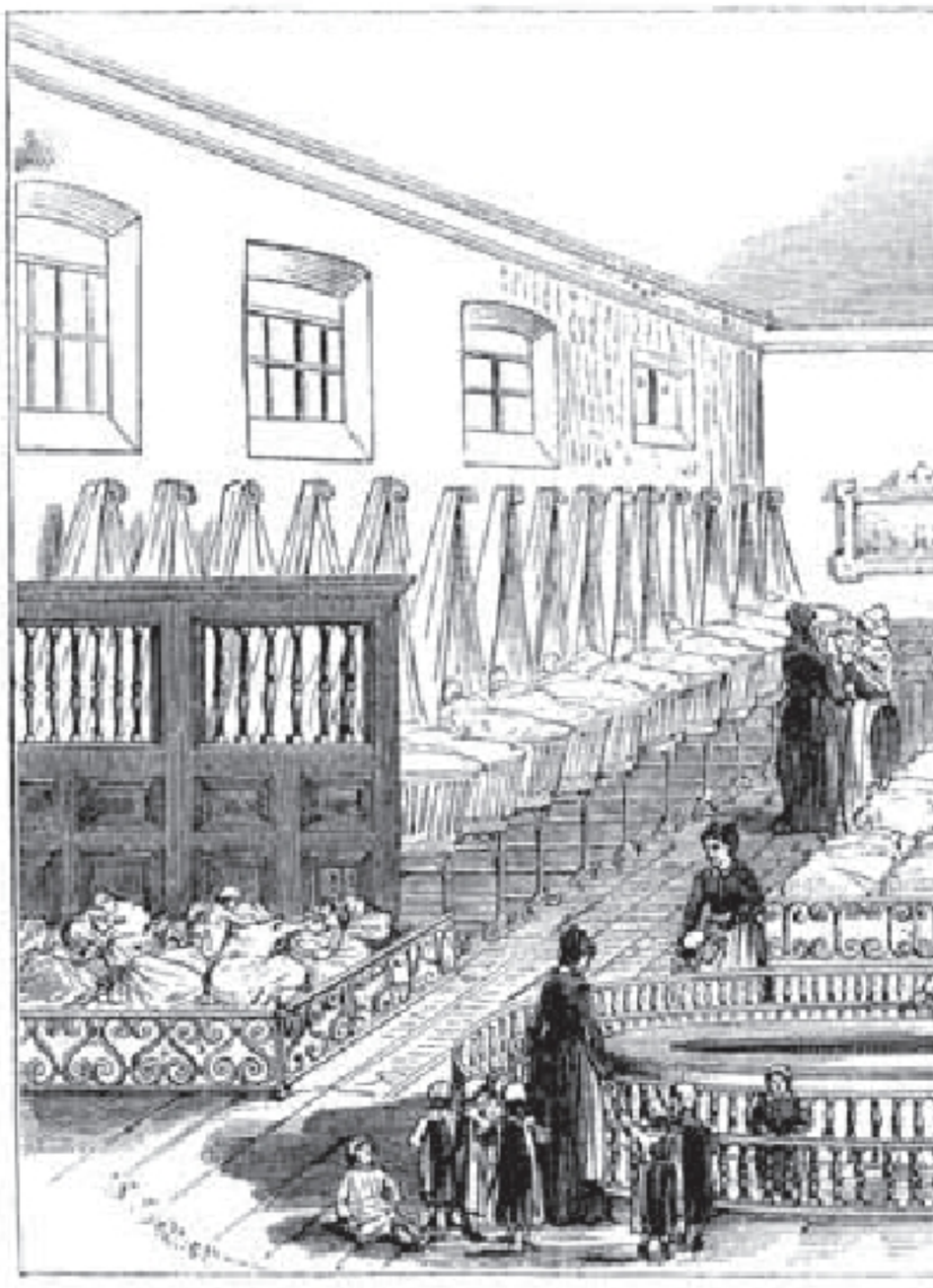

1 500 pour 100 000 enfants, essentiellement dans les villes. Les enfants y étaient gardés et instruits. En 1881, on changea le terme en « *école maternelle* ».
Ces salles d'asile r efusaient les enfants de moins de 2 ans. Que fair e des tout-petits ? **Les ouvrières et domestiques devaient trouver une réponse afin de préserver un emploi aux horaires très longs. Elles confiaient leur pr ogéniture à une voisine, une vieille femme sans travail payée quelques dizaines de centimes. Ou bien elles couchaient leur nouveau-né toute la journée, dans le lit, tant qu'il ne marchait pas. Elles r entraient à midi, le nourrissaient et repartaient travailler**. Dans *l'Ouvrière* (1861) Jules Simon r aconte la vie quotidienne de ces femmes et décrit les faits : « *en ouvrant au hasard une chambre d'ouvrier, on rencontre quelquefois trois ou quatre marmots confiés à la gar de d'une fillette de 7 ans. Ils se tiennent debout tout le jour autour du poêle éteint… Leur faiblesse, plutôt que l'or dre de la mèr e, les retient à la maison.* ». La jeune sœur avait une bien lourde responsabilité !
Conscient du danger potentiel, en 18 44, Firmin Marbeau, adjoint au maire de Paris, décida de fonder la pr emière « *crèche* ». Il choisit ce nom en souvenir de la crèc he de Bethléem. Aidé d'âmes charitables, il concrétisa son pr ojet le 14 novembr e à Chaillot. En 18 45, Marbeau publia Des Crèches couronné d'un prix de l'Académie française. Ce succès littéraire provoqua la multiplication des crèches. En 1845, Paris en possédait cinq et huit l'année suivante. Orléans, Rennes, Brest, Bordeaux, Tours, Nantes ouvrir ent leurs premières crèc hes en 1846. **Des manufactures adoptèrent ce système. Libérées du souci de gar de, les ouvrières étaient plus rentables.**
Les crèc hes ouvr aient de 5h3 0 à 20h3 0. Pour 20/3 0 centimes par jour et un panier de provisions, la mère laissait l'enfant à des gar diennes, les « *berceuses* ». Ces femmes étaient r ecrutées sur leur mor alité, leur propreté et leurs capacités. Elles lavaient, changeaient, nourrissaient, couchaient et surveillaient les enfants.

Vue intérieure de la crèche de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris (dessin de Selber).

© Archives Daniel Chatry

Sauver des vies : la couveuse

Les enfants prématurés posaient problème par leur grande fragilité. Jusqu'au début du 20e siècle, on qualifiait ces êtres dépourvus de force de « *débiles* ». Pour tenter de les sauver et de pallier leur faiblesse, on les enveloppait dans de la laine, avec des bouillottes. Peu survivaient. En 1867, le docteur Stéphane T arnier fut nommé accoucheur en c hef de la Maternité de P ort-Royal à P aris. Il découvrit que le problème des prématurés provenait de leur hypothermie. Ils n'arrivaient pas à se réc hauffer, s'affaiblissaient et mourraient de froid. Il chercha le moyen d'y remédier. La tradition relate qu'en 1878, lors d'une visite au Jardin d'Acclimatation, il remarqua un appareil utilisé pour réchauffer les poussins. Il s'en inspira et créa le premier incubateur pour nourrissons. C'était une caisse en b ois, f ermée par-dessus avec un couvercle en verre mobile. Dans le fond, de la paille et des b ouillottes maintenaient la bonne température. L'enfant ne respirait plus d'air frais, ce qui diminuait considérablement le danger . Ce prototype fut constamment amélioré par ses successeurs. En 1900, le docteur Regaud introduisit un c hauffage électrique avec une régulation thermique et un renouvellement de l'air. Ce prodigieux système fut présenté à l'Exposition Universelle de 19 00 à P aris, avec de vrais prématurés à l'intérieur . La couveuse moderne était née, le taux de mortalité des prématurés amorça une diminution. ■

Les métiers liés à l'enfance

« Dans ce réfectoire propre et clair, les enfants trouvent, entre deux récréations, une nourriture abondante et saine. »

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Sources iconographiques

© Archives Daniel Boucard
- revue *Lecture pour tous*, divers numéros (1901-1904).
- revue *Journal de la Jeunesse*, divers numéros (1901).
- revue *Le Monde illustré*, divers numéros (1881).
- revue *Le Magasin Pittoresque*, divers numéros (1854-1895).
- revue *La Mosaïque*, divers numéros (1873).
- revue *Le Journal illustré*, divers numéros (1864-1865).
- revue *Petit journal pour rire*, divers numéros (1850-1865).
- revue *Le Voleur*, divers numéros (1861).
- revue *Le magasin d'illustration*, divers numéros (1859).
- revue *L'Illustration hebdomadaire*, divers numéros (1844).

© Archives Daniel Chatry
- revue *L'Illustration*, divers numéros (1900-1910).
- revue *Le Pèlerin*, divers numéros (1906-1910).
- revue *Lecture pour Tous*, divers numéros (1902-1910).
- revue *Le Musée des Familles*, divers numéros (1885-1895).
- revue *La Semaine des enfants*, divers numéros (1857-1860).
- archives personnelles.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez
- revue *Lecture pour tous*, divers numéros (1898-1914).
- revue *Le Musée des Familles*, divers numéros (1885-1895).
- revue *Le Magasin Pittoresque*, divers numéros (1835-1851).
- revue *L'Illustration* hebdomadaire, divers numéros (1850-1880).
- *Les Français peints par eux-mêmes*, collectif (1853).
- chromolithographies diverses.

En 1862, un arrêté ministériel fit passer ces établissements sous la responsabilité de l'État. Ils furent reconnus d'utilité publique en 1869. Mais ils connurent des détracteurs aux arguments diversifiés. La crèche brisait le lien entre la mère et son enfant. Elle était dangereuse et meurtrière. Elle fatiguait l'enfant qui devait se réveiller de bonne heure. Enfin, même si elle était utile, elle coûtait trop cher à l'État. Toutes ces attaques furent battues en brèches. On répondit que la crèche avait deux rôles essentiels : elle protégeait les enfants et éduquait les femmes.

Seules les mères pauvres et « *honnêtes* » (mariées) en profitaient. Les filles-mères, les concubines n'y avaient pas droit. La morale était sauve, l'enfant légitime était protégé.

Les puéricultrices

La puériculture désigne l'ensemble des pratiques visant au bon développement physique et moral du nouveau-né. Si le fait est ancestral, le terme est assez récent.

Le bain dans une crèche, vers 1900 : « c'est peu à peu, et au moyen d'un véritable entraînement, qu'on accoutumera l'enfant à l'hydrothérapie. […] Telle est la progression qui permettra d'arriver à la douche froide dont ne pourra plus se passer l'enfant aguerri ».

© Archives Daniel Chatry

La sieste des enfants à la crèche de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, en 1935.

© Jacques Boyer / Roger-Viollet

Jusqu'au 19e siècle, on parlait de « *l'art d'élever les enfants* ». En 1864, lors d'un discours à la Sorbonne, le docteur Caron employa le mot « *puériculture* » pour la première fois, dans un discours fort remarqué. Il compara « *l'élevage* » des enfants à celui du bétail. La qualité du bétail s'était considérablement améliorée depuis le début du siècle, en raison de progrès techniques disait-il. Il suggéra d'appliquer la même démarche au développement des nouveau-nés. Il termina son intervention par cette phrase : « *la puériculture est à la santé de l'enfant ce que l'agriculture est la fertilité des sols* ». Le public le hua, ses détracteurs ironisèrent et lui proposèrent, pourquoi pas, d'instituer des concours pour récompenser les plus beaux bébés ! Cela semblait le comble de l'ignominie (pourtant, entre les deux guerres, Nestlé organisa le concours du plus beau bébé !). Le terme « puériculture » fut rejeté par la médecine, mais inscrit dans le *Littré* en 1872. En 1901, le sénateur Paul Strauss publia un ouvrage intitulé *Dépopulation et puériculture*. Il y reprenait l'idée de soins spécifiques aux nouveau-nés et enfants en bas-âge. En 1904, le docteur Adolphe Pinard envisagea la création d'une formation de puéricultrices, pour les jeunes filles afin de remplacer les anciennes « *berceuses* ». Des écoles furent créées dans toute la France. La puériculture évolua au cours du 20e siècle.

La puéricultrice perdit son statut de simple gardienne par le biais d'une formation médicalisée. Pour s'occuper des tout-petits, on comprit qu'il était utile de comprendre le fonctionnement de leur corps et leurs besoins.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Les fabricants de biberons

L'allaitement artificiel connut un succès grandissant au fil des siècles.

Selon la médiéviste Danièle Alexandre-Bidon, en France, au 13e siècle, dans le sud de la France, des artisans verriers fabriquaient « *des récipients de verre en forme de téton que l'on appelle nad, terme hébreu signifiant gourde* ». Ces ancêtres du biberon servaient à allaiter artificiellement des nourrissons. En ville, des artisans potiers fabriquaient des vases en terre cuite avec un petit bec qui permettaient aux nouveau-nés de téter facilement. Les enfants plus grands utilisaient des « *chevrettes* » au long goulot, qu'ils tenaient dans la main. Dans les campagnes, les parents firent preuve d'ingéniosité. Le père ou la mère confectionnait un « *cornet* » à partir d'une corne de bovin. Après l'avoir lavée et séchée, ils en coupaient l'extrémité. En guise de tétine, ils nouaient un « *drapeau* », un petit morceau de cuir, en éponge ou en pis de vache. L'enfant buvait au « *drapeau* », pas toujours très propre car peu changé.

Au 16e siècle, des orfèvres fabriquèrent des « cornets » en argent avec une sorte de tétine en ivoire poli pour les enfants de l'aristocratie. Au 18e siècle, les artisans fabriquèrent des biberons en matières très variées. Des biberons en bois tourné avec une tétine en bois… qui se décomposait dans la bouche. À Quimper, on trouvait des biberons en faïence, appelés *Pod Bronnek*. En forme de petite cruche ovale avec bec et une anse latérale, ils servaient surtout aux enfants autonomes.

Des souffleurs de verre créèrent les « *limandes* », premiers biberons réservés aux tout-petits. Allongés et minces, avec un bec pour la succion, ils présentaient un trou sur le dessus pour verser le lait. Ils se posaient à plat sur la table. Ces biberons anciens étaient très difficiles à nettoyer, le lait restait collé et fermentait. Outre l'altération du goût du lait, le manque d'hygiène provoquait des infections gastro-intestinales mortelles. On inventa aussi des biberons en fer blanc et en étain avec une tétine qui se dévissait. Le biberon en étain était pratique à laver, mais propagateur du saturnisme.

Au 19e siècle, l'allaitement artificiel connut un grand succès. Vers 1830, la fabrication de la tétine en caoutchouc naturel assura à l'enfant un écoulement régulier et une meilleure digestion. Le verre se généralisa comme matériau pour les biberons, notamment pour ses qualités de transparence et d'inaltérabilité. Le nouveau biberon du 19e siècle avait des atouts. Il était droit, rigide, lavable, coiffé d'une tétine amovible et transportable. Les mères pouvaient le préparer à l'avance. Tout semblait conduire à une production à grande échelle. La révolution industrielle y contribua. ■

© Selva / Leemage

Publicité pour le biberon « normal » du Dr Rougeot, 1886.

L'inventeur du biberon tueur

Vers 1860, un constructeur-mécanicien, Édouard Robert, créa une manufacture pour produire des biberons en verre, à Dijon. Il fabriqua d'abord des biberons simples. Constatant que les femmes « *perdaient du temps lors de l'allaitement au biberon* », il inventa un modèle très particulier pour les libérer de cette tâche. À l'intérieur, il fixa l'embout d'un tube en caoutchouc d'environ 50 cm de long. Ce tube ressortait protégé par une soupape et se terminait par une tétine. Avec ce système, la mère posait le biberon au-dessus du lit et donnait le bout avec la tétine à l'enfant. Il buvait tout seul, à volonté, tranquillement allongé. Ce système fut très apprécié par les femmes. De nombreux catalogues pharmaceutiques lui consacrèrent plusieurs pages. En 1873, l'invention reçut une médaille d'honneur lors de l'Exposition universelle et fut l'objet de louanges dans la presse. Ses concurrents s'empressèrent de l'imiter. Mais en 1890, la nocivité du biberon Robert fut dénoncée par l'Académie de médecine. Son tuyau était impossible à nettoyer, les microbes proliféraient, intoxiquaient et finissaient par tuer l'enfant ! La Maison Robert poursuivit sa production sans tenir compte de l'avertissement, jusqu'à ce qu'en 1910, le biberon à tuyau soit interdit. La société Robert périclita au profit de concurrents. Grâce à la stérilisation domestique des biberons, au contrôle sanitaire des étables et du lait, les enfants purent enfin boire leur biberon en toute sérénité. ■

Conclusion : Enfance

Il n'y a pas une enfance, mais des enfances, différentes selon les siècles…

L'histoire de l'enfance est récente. Elle a débuté en 1960, suite à la parution du livre de Philippe Ariès, *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Ce livre provoqua des débats au sujet de la naissance de l'amour maternel et paternel. Ariès plaçait cette naissance au cours du 18e siècle, les historiens du Moyen Âge réfutèrent cette théorie et prouvèrent que cet amour existait à cette époque. Pour preuve les lamentations des parents stériles et les attentions portées aux petits enfants malades ou en danger de mort. En revanche, il est certain que l'amour pour les enfants a constamment évolué au cours des siècles. Avant le 18e siècle, les parents étaient moins démonstratifs, mais ils avaient peur pour la survie de leur chair. Silencieuses, les mères et les nourrices dispensaient des soins et de l'affection, sans laisser beaucoup de traces dans les archives. Le siècle des Lumières favorisa l'intimité et les démonstrations affectueuses des parents, d'où une meilleure visualisation de cet amour pour l'historien. Cette attitude s'afficha de plus en plus et aboutit à la création de l'enfant-roi. Il exista des parents moins attentifs voire cruels, mais il est impossible de fixer des époques caractérisées par des parents aimants ou des parents indifférents. Si tant d'enfants ont survécu à tous les dangers c'est bien en raison de la protection de leurs mères, qui les ont nourris, lavés, emmaillotés, bercés, embrassés et élevés par amour. ■

La jeune fille au panier, dessin de Calon d'après un tableau de Jean-Baptiste Greuze (1725-1805).

Partie de « main chaude » vers 1900.

© Archives Daniel Chatry

Poaur aller plus loin

Au fil des pages

■ Ouvrages généralistes

L'Ancienne France au quotidien, vie et choses de la vie sous l'Ancien Régime, collectif sous la direction de Michel Figeac, éd. Armand Colin, 2007, 600 p. : 37,60 €. Une description minutieuse de la France d'Ancien Régime, qui permet de retrouver et surtout de comprendre un univers disparu grâce à plus de 200 entrées : cadre de vie des Français urbains ou ruraux, objets familiers, habitudes vestimentaires, hygiéniques, alimentaires, religieuses ou artistiques… Un ouvrage de référence.

Dictionnaire de l'Ancien Régime, collectif dir. Louis Bély, éd. P.U.F., 1998, rééd. 2010, 1408 p. : 29 €. Une référence indispensable pour appréhender la vie quotidienne de nos ancêtres sous un éclairage légal.

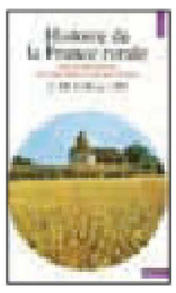

Histoire de la France rurale, collectif sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, éd. du Seuil 1975, rééd. 1992, 4 tomes : 11 €/ tome.

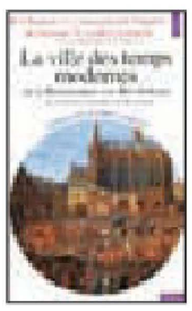

Histoire de la France urbaine, collectif, éd. du Seuil, 1980, 5 tomes. Ouvrages collectifs écrits avant le dernier quart du 20e siècle, pourvus d'une longue liste bibliographique, renvoyant vers des études antérieures régionales ou nationales.

Histoire économique et sociale de la France, de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, 5 volumes, éd. PUF, 1993. Braudel a su imposer une lecture historique transversale prenant en compte les longues durées.

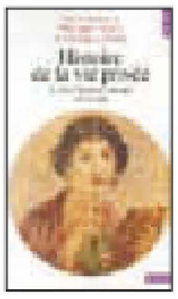

Histoire de la vie privée collectif sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby éd. du Seuil, 1985, rééd. 1999, 5 tomes (voir notamment tome 3 « De la Renaissance aux Lumières », 635 p.) : 9 € / tome.

■ Sur l'enfance autrefois

L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, de Philippe Ariès, Paris, éd. Plon, 1960, rééd. Seuil, coll. « Points Histoire », 316 p., 1975 : 7,50 €. Ouvrage précurseur sur l'histoire de la sensibilité face à l'enfance, dont certaines thèses concernant le Moyen Âge furent remises en cause. Cependant ce livre reste une référence, surtout pour le 18e siècle. Face à la critique, dans sa préface de l'édition de 1973, Ariès tempéra ses propos sur sa vision médiévale.

Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, collectif dir. Louis Henri Parias, préface de René Rémond, éd. La Nouvelle Librairie de France, 1981/1988, rééd. Perrin, coll. « Tempus », 4 volumes, 2003/2004 : 12 €/volume. Une recherche minutieuse pour une description précise de la mise en place de l'enseignement et des écoles au cours des siècles, couronnée de succès et d'échecs. Une synthèse essentielle.

Tome 1 : Des origines à la Renaissance, de Michel Rouche, 729 p.

Tome 2 : De Gutenberg aux Lumières 1480-1789, de François Lebrun et Marc Venard, 690 p.

Tome 3 : De la Révolution à l'école républicaine 1789-1930, de Françoise Mayeur, 777 p.

Tome 4 : L'école et la famille dans une société en mutation depuis 1930, d'Antoine Prost, 808 p.

Être enfant au Moyen Âge, anthologie de textes, de Pierre Riché, éd. Fabert, coll. « Pédagogues du monde entier », 227 p., 2010 : 19,25 €. Une anthologie fascinante de textes sur la vie, l'éducation et l'instruction des enfants du 5e au 15e siècle.

L'Ouvrier de huit ans, de Jules Simon, 1867, rééd. Nabu Press, 2010, 362 p. : 24,83 €. Une description parfaite des douloureuses conditions de travail et de l'exploitation des enfants au 19e siècle.

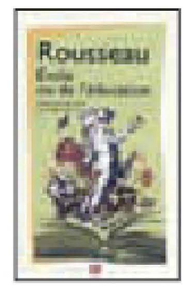

Émile ou De l'Éducation, de Jean-Jacques Rousseau, 1762, rééd. Flammarion, coll. GF, 2009, 841 p. : 10,20 €. Un projet pédagogique ayant pour but de respecter l'évolution naturelle de l'enfant pour en faire un homme sociable. Une nouvelle approche de l'enfance au siècle des Lumières.

Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, de Louis-René Villermé, 2 volumes, 1840, rééd. EMCC, coll. « Futur antérieur », 2007 : 12 €. Un état des lieux nécessaire, qui aboutira à la création de deux lois : sur le travail des enfants (1841) et sur l'interdiction de location de logements insalubres (1850).

Le Recul de la mort, l'avènement de l'individu contemporain, de Paul Yonnet, éd. Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 517 p., 2006 : 25,40 €. La baisse massive de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle a permis l'avènement de l'enfant du désir qui est à l'origine de la civilisation moderne.

Une Histoire de l'allaitement, de Didier Lett et Marie-France Morel, Paris, éd. de la Martinière, 159 p., 2006 : 19,90 €. Un texte novateur sur la vie des mères et des nourrices, avec une iconographie remarquable mêlant images sacrées et profanes.

L'invention de l'école des filles : des Ama-

Sortir à Rouen (Seine-Maritime)

Né de la volonté de Jules Ferry en 1879 pour accompagner les missions pédagogiques de l'instruction publique, le premier musée consacré à l'Education se situait à Paris. En 1980, les collections furent transférées à Rouen afin de créer **le musée national de l'Éducation**. Il se situe dans la remarquable maison à pans de bois dite des Quatre Fils Aymon. Edifiée à la fin du 15e siècle, cette demeure porte le nom d'un des plus célèbres romans de chevalerie de la fin du Moyen Âge. Le fonds permanent du musée présente des peintures, des estampes et de l'imagerie populaire (12 000 pièèces), du matériel pédagogique et du mobilier scolaire (35 000), des travauxx d'élèves et d'enseignants (55 000), des jeux et jouets (3 500) et environ 7 000 documents autographes émanant d'institutions ou de personnagges célèbres. Les documents relatifs à l'histoire de l'éducatiation couvrent la période du 16e au 20e siècle. Le lieu offffre également la possibilité de participer à des ateliers culturels. Des ateliers d'écriture « Plume buissonnière » se déroulent régulièrement en collaboration avec des écrivains. Un beauvoyage dans le temps.

***Musée national de l'Éducation*,**
Maison des Quatre Fils Aymon,
185 rue Eau-de-Robec, 76000 Rouen.
Renseignements : 02.35.07.66.61.
Site Internet :
http://www.inrp.fr/musee/ ■

© Musée de l'éducation, Rouen

ZONES DE DIEU AUX XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES, de Michel Fiévet, éd. Imago, 200 6, 237 p. : 22,50 €. Michel Fiévet brosse le portrait de ces grandes fi gures à l'origine des mouvements spont anés qui, pendant plus d'un siècle, se donnèrent pour tâc he d'enseigner toutes les filles. Il évoque ces « spirituelles inconnues », ces « Amazones de Dieu », dont l'audace rendit possible une folle entreprise éducative.

HISTOIRE DE L'ENFANCE EN O CCIDENT. D E L'ANTIQUITÉ AU XVI IE SIÈCLE, collectif dir . Egle Becchi et Dominique Julia, éd. L'Univers Historique, 19 98, rééd. Seuil, coll. « P oints Histoire », 4 80 p., 200 4 : 9,5 0 €.

HISTOIRE DE L'ENFANCE EN OCCIDENT. D U XVI IIE SIÈCLE À NOS JOURS, collectif dir . Egle Becchi et Dominique Julia, éd. L 'Univers Historique, 1998, rééd. Seuil, coll. « Points Histoire », 512 p., 200 4 : 9,5 0 €. Ces deux volumes font le point sur l'étude de l'histoire de l'enfance. Ils montrent les multiples vis ages des enfants et l'évolution de la perception de l'enfance par les adultes, en soulignant les spécifi cités de chaque époque traitée.

LA N AISSANCE EN O CCIDENT, par Paul Cesbron et Yvonne Knibiehler, éd. Albin-Michel, 363 p., 2004 : 20,90 €.

LE S AINT LÉVRIER : G UINEFORT GUÉRISSEUR D'ENFANTS DEPUIS LE X IIIE SIÈCLE, de Jean Claude Sc hmitt, éd. Flammarion, coll. « Champs Université », n°559, 282 p., 200 4 : 11,20 €. L'étude d'un culte très particulier et de ses rites en milieu rural du 13 e au 20e siècle.

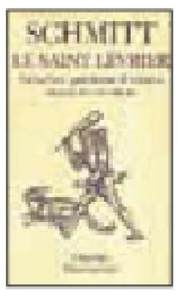

HISTOIRE DE L'ÉCOLE : MAÎTRES ET ÉCOLIERS DE CHARLEMAGNE À JULES FERRY, de Pierre Giolitto, éd. Imago, 2003 : 23,5 0 €. L'histoire de l'école primaire dans s a réalité concrète, avec son organisation, ses diffi cultés, le quotidien des enfants et des enseignants. L'auteur historien évoque les aléas du passé de l'école et décrit notamment le pass age de la « c hambre » d'école du 17e siècle aux somptueux palais républicains de « l'ABC ».

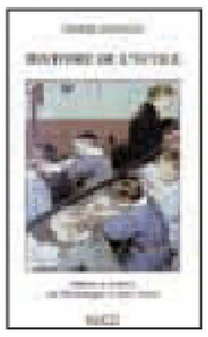

DES CRIMINELLES AU VILLAGE, FEMMES INFANTICIDES EN B RETAGNE (1825-1865), d'Annick Tillier, éd. Presses Universitaires de Rennes, 2001, 447 p. : 23 €. Un des meilleurs éclairages sur la personnalité des accusées et la perception de ces femmes au sein des communautés villageoises intransigeantes.

Sortir à Moirans-en-Montagne (Jura)

Le **musée du Jouet** de Moirans-en-Montagne se situe au cœur du Parc naturel régional du Haut- Jura. A partir du 13e siècle, les hommes de cette région ont travaillé le bois pour en faire des objets de piété et des jouets vendus par les moines de l'abbaye de Saint-Claude. Créé en 19 89, le musée présente une architecture moderne aux couleurs vives. Selon l'architecte Guy Bonnivard, il est « *comme un gros L ego égaré sur une prairie du Haut-Jura* » et renvoie à l'univers du jouet et de l'enfance. Ludique, ce musée abrite une collection exceptionnelle de 16 000 jouets issus des cinq continents, de fabrication industrielle, artis anale ou personnelle. Cert ains remontent à l'Antiquité. Le musée présente également les techniques de fabrication des jouets, des origines jusqu'aux dernières innovations. Il raconte la vie des paysans tourneurs qui ont perfectionné leurs gestes, de génération en génération, et ont su habilement passer du bois au plastique. Une visite au pays de l'enfance, pour émerveiller les petits et les grands.

***Musée du Jouet*, 5 rue du Murgin, 39260 Moirans-en-Montagne.**
Renseignements : 03.84.42.38.64.
Site Internet : http://www.musee-du-jouet.com ■

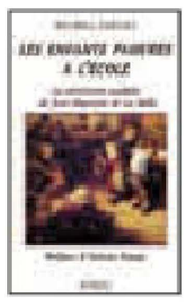

LES E NFANTS PAUVRES À L'ÉCOLE. LA RÉVOLUTION SCOLAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, de Michel Fiévet, éd. Imago, 25 4 p., 2001 : 21,50 €. Analys ant les écrits de Jean-B. de la Salle, l'auteur montre la vision sur ces petits analphabètes recueillis par les Frères, brosse leur portrait et retrace leur apprentissage, leur itinéraire et leurs progrès au sein de cette nouvelle famille qui leur offrit éducation et émancipation.

TRAITÉ DE CIVILITÉ PUÉRILE, d'Erasme, 153 0, rééd. Mille-et-une-nuits, 64 p., 2001 : 2 €. Ce traité d'éducation à l'us age des maîtres offre un aperçu de la formation et de l'apprentiss age comme règles d'art de vivre à la fin du Moyen Âge.

JOUETS DE TOUJOURS : DE L'ANTIQUITÉ AUX LUMIÈRES, de Michel Manson, éd. Fayard, 3 82 p., 2001 : 23,4 0 €. L'histoire complète et illustrée des jouets traditionnels et du regard que parents et éducateurs port aient à ces objets qui furent longtemps considérés comme frivoles.

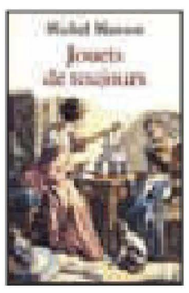

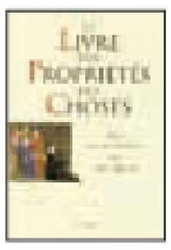

LE L IVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSES, de Barthélemy l'Anglais, vers 123 0/1240, réédition :

LIVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSES : UNE ENCYCLOPÉDIE AU XIVE SIÈCLE, introduction, mise en français moderne et notes par Bernard Ribémont, éd. Stock, 1999, 308 p. : 36,59 .

MANUEL DE FOLKLORE FRANÇAIS CONTEMPORAIN. D U BERCEAU À LA TOMBE : NAISSANCE, BAPTÊME, ENFANCE, ADOLESCENCE, FIANÇAILLES, d' Arnold V an Gennep, Paris, éd. Picard, 1943, rééd. Robert Laffont, coll. « B ouquins », Tome 1, 1181 p., 19 98 : 25,76 €. Un corpus des traditions et des rites d'apprentissages récoltés dans toutes les provinces françaises, afi n de comparer les différents gestes. La mémoire rurale et autrefois orale mise par écrit.

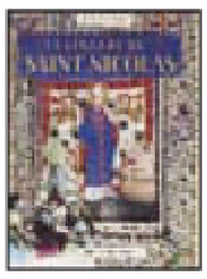

LA L ÉGENDE DE SAINT NICOLAS, de Marie- Josée Strich, éd. Ouest-France, 125 p., 1998 : 15 €. L'histoire et les miracles du s aint protecteur des enfants, ancêtre du Père Noël.

ENFANTS ET JEUNES OUVRIERS EN FRANCE, XIXE–XXE SIÈCLES de Pierre Pierrard, éd. Les Éditions ouvrières, Paris, 225 p., 19 87 : 15,15 €. La vie quotidienne des familles d'ouvriers dans le menu détail, avec les joies et les malheurs dans la période de la grande industrie moderne.

■ Pour les chercheurs
(ouvrages indisponibles ou épuisés)

HISTOIRE DES MÈRES ET FILLES, de Gabrielle Houbre, éd. La Martinière, 223 p., 2006.

Pour aller plus loin

Sortir à Paris

Le musée de la Poupée offre une approche pédagogique des différents aspects de l'histoire de la poupée occidentale, à travers 36 vitrines contenant 300 poupées. Le parcours propose de comprendre toutes les fonctions de la poupée, jouet d'enfant, mais aussi d'objet éducatif, décoratif, support de mode, symbole religieux ou folklorique. L'exposition permanente présente des poupées en bois, en cire, en biscuit, en papier mâché, en tissu et en matières plastique, de 1800 à 1945.

Le lieu possède un espace dédié à la restauration des poupées anciennes pour leur rendre leur fraîcheur d'antan. Un atelier fabrique également des poupées à l'effigie des enfants d'aujourd'hui. Un très beau lieu de découverte pour les petits et de nostalgie pour les plus grands.

***Musée de la Poupée*, Impasse Berthaud (vers 22 rue Beaubourg), 75003 Paris. Renseignements : 01.42.72.73.11.** ■

© Musée de la poupée, Paris

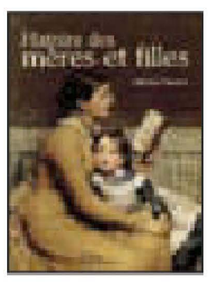

Une belle présentation illustrée de l'évolution du lien entre les mères et leurs filles du siècle des Lumières à la Libération. Les différentes étapes de cette relation concernent la naissance, la petite enfance, les premiers apprentissages et même la préparation au mariage.

L'Art d'éduquer les nobles damoiselles : le Livre du Chevalier de la Tour Landry, d'Anne Marie De Gendt, éd. Honoré-Champion, 2003, 290 p. : 58 €.

L'Enfant chéri au siècle des Lumières : après l'Émile, catalogue d'exposition du Musée-Promenade de Marly-le-Roi, collectif dir. Christine Kayser, Louveciennes, éd. L'Inventaire, 183 p., 2003. Une superbe explication à l'apparition des nombreux portraits d'enfants dans la peinture à partir de la seconde moitié du 18e siècle.

L'Enfant à l'ombre des cathédrales, de Danièle Alexandre-Bidon et Monique Crosson, éd. Presses Universitaires de Lyon/CNRS, Lyon, 276 p., 1985. Ce livre est un outil indispensable pour qui désire étudier la vie quotidienne des enfants au Moyen Âge. Il est illustré d'une riche iconographie d'enluminures issue des manuscrits de la BNF.

L'Enfance et la jeunesse dans la société française, 1850-1950, de Maurice Crubellier, éd. Armand Colin, 369 p., 1979. L'évolution de l'enfance dans la société française issue de la Révolution et de l'Empire, dans une époque marquée par la transformation du monde rural traditionnel et communautaire en une société industrielle et individualiste.

Biographies du Père Noël, de Catherine Lepagnole, éd. Hachette, 182 p., 1979.

La Fille pauvre : le péché du monde, de Maxence Van der Meersch, 1934, rééd. Albin Michel, tome 1, 1964. Biographie bouleversante mais remplie d'espoir, relatant la jeunesse de l'épouse de l'auteur, petite ouvrière bobineuse.

Dictionnaire statistique ou histoire et description du département du Cantal, de Jean-Baptiste Deribier du Châtelet, Mayenne, 1964, Tome 2. Sur le folklore et les traditions familiales.

La vie privée d'autrefois, tome 20 : l'enfant, la layette, la nourrice, la vie de famille, les jouets et les jeux, d'Alfred Franklin, éd. Plon, 310 p., 1896.

La vie privée d'autrefois, tome 19 : l'enfant, la naissance et le baptême, d'Alfred Franklin, éd. Plon, 317 p., 1895.

Les quatre âges de l'homme, de Philippe de Novare, vers 1250, rééd. Fréville, 145 p., 1888.

Les Enfans élevés dans l'ordre de la nature ou abrégé de l'histoire naturelle des enfans du premier age. À l'usage des pères et mères de famille, de Fourcroy de Guillerville, Paris, 1774.

■ Articles

« Philippe de Novare, les quatre âges de l'homme », par Elizabeth Schulze-Buzacker, in *Romania*, n°127, fascicule n°1-2, p.104-146, 2009.

« L'amour maternel : aspects historiques », par Marie-France Morel, in *Spirale* n°18, p. 29-55, 2001.

« Le droit de l'enfant adultérin de l'époque romaine à aujourd'hui », par Marie-Hélène Renaud, in *Revue Historique de Paris*, n° 602, p. 369-408, 1997.

« Images du petit enfant mort dans l'histoire », par Marie-France Morel, in *Etudes sur la mort*, no 119, p. 17-32, 2001.

« Histoire du maillot en Europe occidentale », de Marie-France Morel, in *Du soin au rite dans l'enfance*, Erès, p. 61-84, 2007.

« Les déformations artificielles du crâne en France : carte de leur répartition », par Fernand Delisle, in *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* , n°3, p.111-167, 1902 (à retrouver sur www.persee.fr).

■ Romans

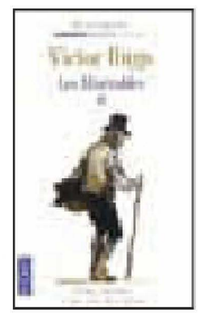

Les Misérables, de Victor Hugo, 1862, tome 2, 1862, rééd. Pocket, coll. « Classiques », 2009 : 5,60 €. Ce tome est consacré à Cosette, surnommée « l'alouette », symbole de l'enfant martyr sauvé par la bonté d'un homme en rédemption.

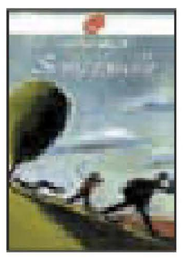

Sans famille, d'Hector Malot, 1878, rééd. Le Livre de Poche, 2012 : 5,60 €. Les aventures et mésaventures pittoresques d'un enfant trouvé en quête de sa mère en plein 19e siècle. Un classique de la littérature jeunesse.

À portée de clic

★★★ **http://icp.ge.ch/po/cliotexte/xviiie-et-xixe-siecle-revolution-industrielle-liberalisme-socialisme/travail.enfants.html**
Un site sur les textes de lois.

★★★★ **http://classes.bnf.fr/ema/index.htm**
Un site de référence, incontournable et magnifique.

★★★ **http://www.musees-haute-normandie.fr/.../RECUEIL_DOCUMENTAIRE-2.pdf**
Un document émouvant sur le travail des enfants.

★★★★ **www.vieuxmetiers.org**
Superbe travail que celui de Daniel Chatry, auteur de ce site ! Dictionnaire très fourni sur les métiers anciens, il est régulièrement mis à jour avec de nouvelles définitions et, fait rare dans ce domaine, de plus en plus d'images qui accompagnent les textes. S'y ajoute un très intéressant classement des professions et activités selon les relevés des corporations. Incontournable !

★★★★	Site de référence, incontournable
★★★	Vaut le détour
★★	Pertinent
★	Quelques informations intéressantes

Bibliographie établie par Brigitte Rochelandet et Hugues Hovasse, pages coordonnées par Hugues Hovasse.

Pack 3 ouvrages Spécial monde rural

Explorez le mode de vie des travailleurs du monde rural et leurs évolutions du XIII^e^ au XX^e^ siècle !

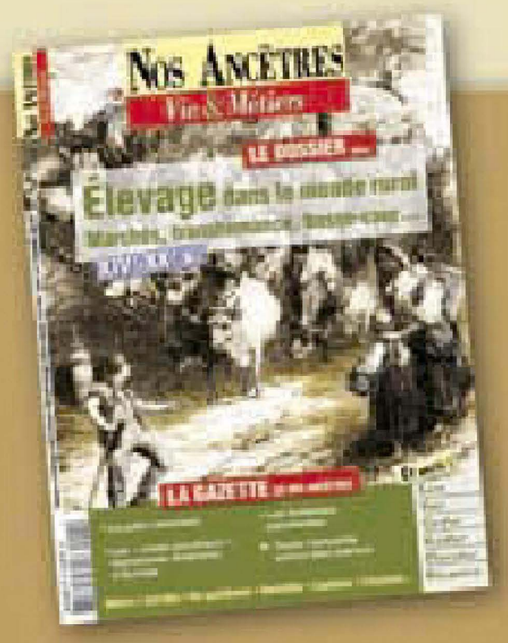

L'élevage

Plongez au cœur des métiers de l'élevage ! Des pratiques traditionnelles à la mécanisation, découvrez les portraits d'éleveurs et de leur bétail. Les animaux étaient à la fois la force motrice pour les travaux agricoles et une véritable activité économique...

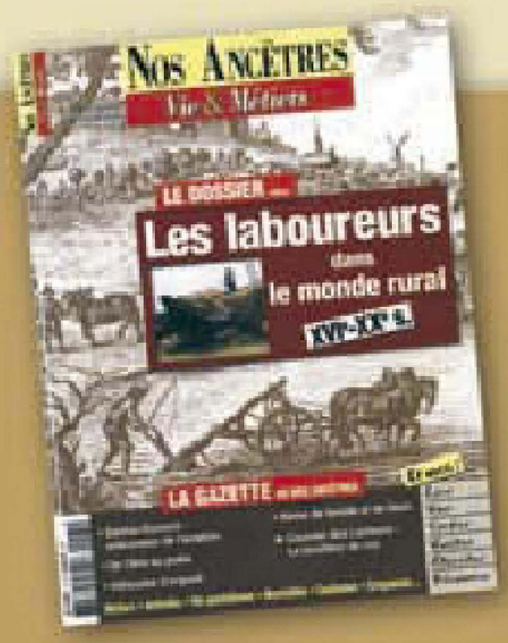

Les laboureurs

La famille paysanne était une famille nombreuse, les grands-parents ont vécu longtemps avec leurs enfants et petits-enfants sous le même toit. Le monde agricole devait beaucoup aux femmes, associées au dur labeur des hommes... Et bien plus à découvrir sur le quotidien des Hommes de la terre !

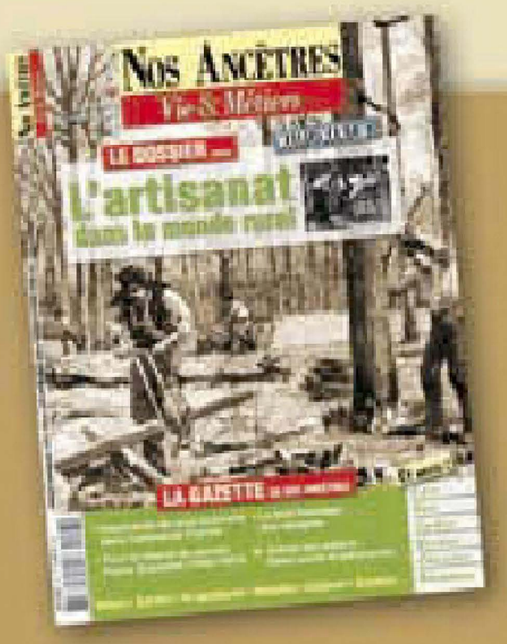

L'artisanat

Un rural sur deux n'était pas un paysan, en effet la pluriactivité régnait dans les campagnes autrefois. On pouvait compter beaucoup d'artisans : du bâtiment, du fer, du bois, du textile, du cuir... Voyagez dans un monde rural aux activités variées !

3 ouvrages pour + de dossiers passionnants et + de documentations sur le monde rural

Commandez dès maintenant votre pack 3 ouvrages et profitez de notre offre préférentielle :

14,90 € au lieu de ~~18 €~~*

Frais d'envoi gratuits

BON DE COMMANDE

ou sa copie

Code promotion ANAV0009

à renvoyer à **NOS ANCÊTRES** • CDE
10, avenue Victor-Hugo • 55800 REVIGNY • N° Indigo 0 825 82 63 63 Fax 03 29 70 56 74

Nom / Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

E-mail .....

❑ **OUI**, je désire recevoir : ..... exemplaire(s) du pack 3 ouvrages :
« Les métiers du monde rural » – *Réf. NAPACK02*
au prix unitaire de **14,90 €*** au lieu de ~~18 €~~ frais d'envoi gratuits

■ **RÈGLEMENT**

❑ par chèque joint de ..... €, à l'ordre de *Nos Ancêtres*

❑ par carte bancaire n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration |_|_| |_|_| CVC |_|_|_| (Code vérification client (trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte))

Signature *(uniquement pour CB)*

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rfgenealogie.com

EXPLOREZ L'UNIVERS QUOTIDIEN ET LES ACTIVITÉS DES FRANÇAIS AUTREFOIS

Tous les deux mois, *Nos Ancêtres, Vie & Métiers* vous propose une masse d'informations, surprenantes à plus d'un titre, sur le mode de vie et les mentalités de nos aïeux, vus au travers de leurs activités professionnelles.

Avec une documentation très fouillée et abondamment illustrée, vous « visitez » l'ensemble des arts, techniques et activités humaines, du XV^e^ au XIX^e^ siècle.

PROCHAIN NUMÉRO :

Le n°58 (parution le 29 octobre 2012) sera consacré aux pélerinages du moyen Âge à nos jours.

6€ frais d'envoi gratuits

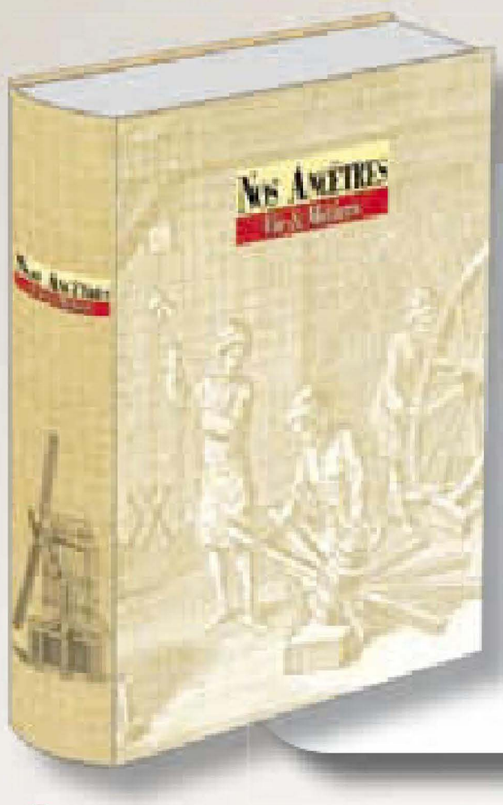

METTEZ EN VALEUR VOTRE COLLECTION

- 1 reliure : 18 €
- 2 reliures : 32 €

Frais d'envoi gratuits.

Cette élégante reliure vous permet de ranger et valoriser votre collection *Nos Ancêtres, Vie & Métiers*.

Elle est conçue pour recevoir 12 numéros, soit 2 ans de parution.

BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

à renvoyer à : **Nos Ancêtres - Service Commandes – 10, avenue Victor-Hugo 55800 REVIGNY** – Tél. **N° Indigo 0 825 82 63 63** – Fax 03 29 70 56 74

Code promotion ANAV0006

Nom / Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

E-mail .....

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rfgenealogie.com

OUI, je désire réserver :

❑ le n° 56 de *Nos Ancêtres* « Recyclage » 6 €*

OUI, je désire recevoir :

Frais d'envoi GRATUITS

❑ 1 reliure Nos Ancêtres à 18 €*

❑ 1 lot de 2 reliures Nos Ancêtres à 32 €*

RÈGLEMENT

❑ par chèque joint, à l'ordre de NOS ANCÊTRES

❑ par carte bancaire n° :

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| **Signature**

Date d'expiration : |_|_| |_|_| *(uniquement pour CB)*

Code CVC (trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)